UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES RELATIONS ENTRE LES AGRONOMES-CONSEILS ET LES PRODUCTEURS AGRICOLES DANS LES APPROCHES COLLABORATIVES DE RÉHABILITATION DES AGROÉCOSYSTÈMES

MÉMOIRE PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR CAROLINE BÉRUBÉ

JANVIER 2021

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je voudrais remercier mes deux directrices Laurie Guimond et Julie Ruiz, sans qui cette recherche n'aurait pu naître. Merci d'avoir été à l'écoute et d'avoir su calmer mes nombreux questionnements. Merci de m'avoir guidé, encouragé et poussé à me dépasser. Merci spécial à Mélanie Doyon et Mario Bédard pour leurs conseils, ainsi que leur patience.

Merci à mes parents qui m'ont initié très jeune à la nature, aux paysages et au monde agricole. Ces choses ont maintenant une grande importance dans ma vie. Merci papa de m'avoir amené littéralement PARTOUT avec toi étant enfant. La forêt à la chasse, les rivières et les lacs à la pêche, la ferme avec ton travail. Merci. Merci maman de veiller sur moi d'en haut. Je sais du plus profond de mon être que tu m'as accompagné tout au long de mon cheminement scolaire et que tu as toujours cru en moi. Je sais que tu es fière, tu l'as toujours été. Merci d'avoir été là et d'être encore là dans mon cœur. Je t'aime.

Merci à toutes ces femmes, qui dans ma vie, m'ont appris tout ce que ma mère n'a pas eu le temps ou eu les ressources nécessaires pour le faire : Tante Édith, mamie Mariette, France, Élodie, Micheline, Raymonde, Stacy et Catherine. Merci de m'avoir permis d'apprendre à me découvrir en tant que jeune femme et jeune chercheure. Faire une maîtrise pour moi c'était d'abord et avant tout de me donner la chance de faire des erreurs, de tomber, de me relever et d'avancer. Un peu comme dans la vie. C'était aussi une façon de me challenger psychologiquement, de voir si j'avais les capacités mentales et intellectuelles. Je suis fière de moi après tout ce chemin.

Merci à mes géo-copains! Mention spéciale à Mylène, ma maman chat préféré. On s'est serré les coudes, on a pleuré et on a ri. Merci mille fois pour votre support et votre présence.

Merci à ma belle-famille que j'adore! Merci d'être vous et de constamment croire en moi. On garde généralement le meilleur pour la fin n'est-ce pas ? Merci à mon copain, Renaud. Merci de travailler aussi fort que moi et de comprendre si bien mes sautes d'humeur et mes absences. Je t'aime, tu m'as changé pour le mieux. Merci xx

TABLES DES MATIÈRES

LISTES DES FIGURESv	vii
LISTES DES TABLEAUXv	vii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMESvi	iii
RÉSUMÉ	. X
ABSTRACTx	ĸii
INTRODUCTION	. 1
CHAPITRE I LES PROJETS COLLABORATIFS ET LES CONSEILLERS AGRICOLES DU QUÉBEC	.5
1.1 Projet collaboratif de réhabilitation des agroécosystèmes	. 5
1.2 Historique des services-conseils agricoles au Québec	. 8
1.3 Portrait du métier des agronomes-conseils	12
1.4 Problématisation de la recherche	16
CHAPITRE II DYNAMIQUE DES RELATIONS PROFESSIONNELLES1	19
2.1 Pertinence scientifique et sociale de la recherche	19
2.2 Cadre théorique	21
2.3 Cadre conceptuel	22
2.3.1 Approche collaborative	23

2.3.2 Identité professionnelle	25
2.3.3 Représentation sociale	27
CHAPITRE III CADRE OPÉRATOIRE, TERRAINS D'ÉTUDES ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE	31
3.1 Types de recherche et d'approche	31
3.2 Terrains d'études et spécificités territoriales	33
3.3 Collecte de données	38
3.3.1 Recension des écrits	38
3.3.2 Entrevues semi-dirigées	38
3.4 Échantillonnage et population à l'étude	42
3.5 Traitement et mode d'analyse des données	43
CHAPITRE IV AU CŒUR DE LA DÉMARCHE COLLABORATIVE : PERSPECTIVES RELATIONNELLES DU CONSEIL À LA FERME	45
A. Agronomes-conseils	45
4.1 Profil professionnel de l'échantillon d'agronomes-conseils	45
4.2 Travail au quotidien	46
4.2.1 L'agroenvironnement au centre de leurs interventions	47
4.2.2 Diverses visions de leurs rôles	49
4.2.3 Qu'est-ce qu'un bon agronome-conseil ?	51
4.3 Revers du métier	54
4.3.1 Principaux conflits dans la profession	56
4.3.2 Perspectives d'avenir	58

	4.4 Relations professionnelles avec les acteurs du territoire et les producteurs agricoles	. 59
	4.5 Expériences passées de projets collaboratifs de réhabilitation et la transition vers un renouvellement de la pensée	. 62
	4.6 Particularités des projets collaboratifs à l'étude : engouement, communauté e amélioration	
	4.6.1 L'envers du décor des projets collaboratifs	. 65
	4.6.2 Changements de perspectives professionnelles	. 65
	B. Producteurs agricoles	. 67
	4.7 Profil professionnel de l'échantillon des producteurs	. 67
	4.8 Spécificités des entreprises agricoles	. 67
	4.9 Métier du producteur agricole au Québec	. 69
	4.9.1 Vision idéalisée de leur corps de métier	.70
	4.9.2 Difficultés du métier	.71
	4.9.3 Perspectives d'avenir et discours environnemental	.72
	4.10 Relation privilégiée avec les conseillers indépendants	. 74
	4.11 Relation avec les autres acteurs du milieu agricole	. 78
	4.11.1 Complicité entre voisins de rang	. 78
	4.11.2 Divergence de pensées quant aux agronomes de coopérative	. 79
	4.11.3 L'opinion des producteurs sur le service-conseil	.81
	4.12 Particularités des projets collaboratifs à l'étude : engouement, espoir de changements et collaboration	. 82
L	HAPITRE V 'IDENTITÉ PROFESSIONNELLE : À LA FOIS UNE CONSTRUCTION PAR OI ET PAR LES AUTRES	. 85
	5.1 Construction de l'identité professionnelle des conseillers	86

5.2 Singularité de l'identité professionnelle des conseillers : qui sont-ils réellement ?
5.3 Possible remaniement dans le service-conseil
5.4 Relation de confiance au cœur de la mobilisation et des représentations des agriculteurs
5.5 Quand les projets collaboratifs se confrontent à la réalité : la réhabilitation des agroécosystèmes comme flambeau du changement ?
CONCLUSION103
ANNEXE A Formulaire d'information et de consentement
ANNEXE B Guide d'entretien auprès des agronomes-conseils
ANNEXE C Guide d'entretien auprès des producteurs agricoles
BIBLIOGR APHIE 137

LISTES DES FIGURES

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

AAC Agriculture et Agroalimentaire Canada

AA + # Participant agronome-conseil du Projet A

AP + # Participant agronome-conseil du Projet B

BAPE Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

CCAE Clubs-conseils en agroenvironnement

CERPE Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants

impliquant des êtres humains de l'UQAM

COVABAR Comité de concertation et de valorisation de la rivière Richelieu

CRAAQ Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du

Québec

CRECQ Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec

ECCC Environnement et Changement climatique Canada

FADQ Financière agricole du Québec

FRAQ Fédération de la relève agricole du Québec

IQPB Indice de qualité bactériologique et physicochimique

MAPAQ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

du Québec

MDDELCC Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de

la Lutte contre les changements climatiques

MES Matières en suspension

MRC Municipalité régionale de comté

OAQ Ordre des agronomes du Québec

OBNL Organisme à but non lucratif

PAEF Plan agroenvironnemental de fertilisation

PA + # Participant producteur agricole du Projet A
PP + # Participant producteur agricole du Projet B

SCA Services-conseils agricoles

SCIRBI Société de conservation, d'interprétation et de recherche de

Berthier et ses îles

UPA Union des producteurs agricoles

UQAM Université du Québec à Montréal

RÉSUMÉ

Si les approches collaboratives sont mises de l'avant pour trouver des réponses techniques adaptées à la réhabilitation des agroécosystèmes et pour engendrer des changements de pratiques durables chez les agriculteurs, elles posent toutefois des défis considérables. La difficile mobilisation des agriculteurs fait partie de ces défis. Cette mobilisation est bien souvent facilitée par des entremetteurs possédant un lien de confiance avec la communauté agricole. Au Québec, depuis la mise en place des clubsconseils en agroenvironnement, les agronomes-conseils détiennent généralement ce lien de confiance qui permet de mobiliser la communauté agricole. Ce faisant, en mettant l'accent sur les apprentissages mutuels et le partage des connaissances, les approches collaboratives sont susceptibles de venir modifier les liens entre les conseillers et les producteurs agricoles.

Dans ce contexte, cette recherche étudie la manière dont les relations entre les agronomes-conseils et les agriculteurs influencent la mise en pratique des approches collaboratives de réhabilitation des agroécosystèmes et, de surcroit, l'identité professionnelle des agronomes-conseils. Ainsi, nous avons mené des entrevues semi-directives avec 14 producteurs agricoles et 8 conseillers en agroenvironnement dans deux terrains de recherches situés dans des zones d'intensification agricole dans les Basses-terres du Saint-Laurent.

L'analyse des résultats révèle d'une part que l'identité professionnelle des conseillers à de multiples dimensions et qu'elle ne se voit pas entièrement bouleversée au sein d'une approche collaborative, mais plutôt réinventée, renforcée et réaffirmée. D'autre part, la bonne relation de confiance entre les producteurs agricoles et leurs conseillers facilite la mobilisation des producteurs agricoles ainsi que leur participation aux projets. Conséquemment, il appert que les approches collaboratives en milieu agricole peuvent aisément s'appuyer sur ces relations pour stimuler l'acquisition de connaissances et la mise en œuvre de pratiques de gestion agricoles bénéfiques pour l'environnement.

Mots-clés: Agronomes-conseils, identité professionnelle, producteurs agricoles, représentations sociales, approches collaboratives, réhabilitation des agroécosystèmes, Québec rural.

ABSTRACT

Although collaborative approaches are being put forward to find technical solutions adapted to the rehabilitation of agroecosystems and to generate changes in sustainable practices among farmers, they pose considerable challenges. The difficult mobilization of farmers is one of these challenges. This mobilization is often facilitated by intermediaries with a bond of trust with the farming community. In Quebec, since the establishment of agri-environment advisory clubs, agronomists have generally held this bond of trust that mobilizes the farming community. In doing so, collaborative approaches are likely to alter the relationships between advisers and agricultural producers by emphasizing mutual learning and knowledge sharing.

In this context, this research studies how relationships between agronomists and farmers influence the implementation of collaborative approaches to rehabilitate agroecosystems and, moreover, the professional identity of agronomists. To do so, we conducted semi-directive interviews with 14 agricultural producers and 8 agrienvironmental advisers in two research fields located in agricultural intensification zones in the St. Lawrence Lowlands.

On the one hand, the results reveal that the professional identity of counselors has multiple dimensions and that it is not seen entirely upset within a collaborative approach, but rather reinvented, reinforced and reaffirmed. On the other hand, the good relationship of trust between agricultural producers and their advisers facilitates the mobilization of agricultural producers as well as their participation in projects. Consequently, collaborative approaches in agriculture can easily rely on these relationships to stimulate the acquisition of knowledge and the implementation of environmentally beneficial agricultural management practices.

Keywords: Agronomists, professional identity, agricultural producers, social representations, collaborative approaches, rehabilitation of agroecosystems, rural Quebec.

INTRODUCTION

Depuis le milieu du 20^e siècle, la modernisation du secteur agricole a profondément modifié l'agriculture. Concentration et spécialisation des activités agricoles, et intensification des pratiques sont autant de modifications associées à cette période (Debailleul, 1998). Ces transformations ont eu des impacts majeurs sur les paysages du sud-ouest du Québec (Jobin *et al.*, 2004), autant que sur l'environnement (dégradation de la qualité de l'eau, de la biodiversité, des sols, etc.), les professions relatives à l'agriculture ainsi que sur le tissu social des communautés agricoles. La venue de nouvelles techniques et pratiques culturales, la modernisation de la machinerie agricole et l'augmentation de la monoculture ont bouleversé le mode de production agricole notamment dans les Basses-terres du Saint-Laurent, là où les terres les plus fertiles du Québec se trouvent.

Grâce à son sol principalement argileux, sa proximité au fleuve Saint-Laurent et à de nombreux plans d'eau (Statistique Canada, 2016), il s'agit d'une région propice à l'agriculture ayant peu de dénivelées, à l'exception des collines montérégiennes. Ainsi, l'occupation des terres est principalement agricole, forestière et urbaine. Les zones couvertes par les activités agricoles et les forêts correspondent à plus de 80 % de la superficie totale de la région des Basses-terres du Saint-Laurent (*Ibid.*).

Dominé par des cultures de maïs-grain et de soya, ce territoire est particulièrement représentatif des zones d'intensification agricole du Québec (Ruiz et Domon, 2005). De cette façon, il concentre aussi les externalités négatives de l'agriculture caractérisées par la dégradation des sols, de l'eau et les pertes de biodiversité (MAPAQ, 2009). Avec la concentration et la spécialisation des fermes, l'intensification des

pratiques, l'utilisation maximale des terres agricoles et la présence grandissante des cultures de maïs-grain et de soya, les paysages ruraux subissent aussi une homogénéisation et une banalisation de leurs structures (*Ibid.*). On remarque entre autres la disparition de nombreux espaces et éléments naturels, par exemple, les arbres isolés, les haies et les boisés, qui laissent place à de grandes superficies cultivées (*Ibid.*). La prédominance du maïs-grain et du soya dans la région des Basses-terres du Saint-Laurent se traduit également par une utilisation croissante des fertilisants chimiques et des pesticides, ce qui cause entre autres de nombreux problèmes de pollution des cours d'eau (BAPE, 1999).

Comme le relevaient d'ailleurs Rivaud et Mathé (2011 : 21), « le secteur agricole dans son ensemble est confronté, avec une importance grandissante depuis les années 1990, à la nécessité d'intégrer les enjeux environnementaux dans son mode de production ». Trouver des solutions à la minimisation des impacts environnementaux et retrouver des environnements agricoles en santé ou en d'autres termes, réhabiliter les agroécosystèmes repose notamment sur les actions des acteurs du milieu. Au Québec, les premières expérimentations de collaboration à l'échelle locale visant à minimiser les impacts de l'agriculture sur l'environnement proviendraient surtout d'initiatives de la collectivité agricole ayant le désir de prendre en main la gestion de son milieu (Milot, 2009). Les gouvernements des pays industrialisés ont aussi pris diverses initiatives en ce sens dont des politiques et des programmes visant à stimuler l'adoption de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.

Pendant longtemps on a soutenu des projets collectifs par bassin versant pour réhabiliter des écosystèmes agricoles, mais ils ont été des projets coordonnés spatialement plutôt que des projets collaboratifs.

Le défi environnemental en agriculture appelle donc aujourd'hui à des approches susceptibles à la fois de soutenir une action collective sur le long terme qui soit cohérente à l'échelle des enjeux environnementaux, mais aussi capables d'engendrer un changement de comportement durable des

agriculteurs à l'égard de la protection de l'environnement (Ruiz, Dumont et Zingraff, 2019 : 295).

Pour ce faire, l'approche collaborative est mise de l'avant afin que les acteurs du milieu agricole travaillent ensemble dans l'optique d'engager plus durablement les producteurs dans l'adoption de nouvelles pratiques. Ces mesures reposent sur des approches volontaires, c'est-à-dire que les exploitants agricoles sont libres de s'engager dans l'adoption des pratiques mises en place, autant que dans la dynamique collective. La mobilisation des producteurs agricoles ainsi que la nécessité de coordonner les pratiques de réhabilitation entre les fermes restent des défis conséquents pour les porteurs de projet quand ils sont menés à plus grande échelle.

Le but de la réhabilitation des agroécosystèmes est de recréer des environnements qui supportent une diversité de fonctions écosystémiques et plus spécifiquement, quand déployer dans les zones d'intensification agricole, de lutter contre la pollution agricole diffuse qui est responsable de la dégradation de la qualité de l'eau et de lutter contre les pertes de biodiversité. Les approches collaboratives sont préconisées quand la réglementation n'arrive pas à régler le problème et quand cette résolution demande des actions concertées de plusieurs acteurs.

Sur le plan opérationnel, elles [les approches collaboratives] prennent la forme de démarches favorisant une implication active de multiples parties prenantes (gouvernements, organisations, groupes d'intérêts, citoyens qui ont un intérêt dans l'enjeu abordé) qui collaborent à toutes les étapes d'un projet pour résoudre un problème à travers un processus qui favorise les apprentissages mutuels et la construction d'un consensus (Margerum, 2008 dans Ruiz, Dumont et Zingraff, 2019 : 297).

La réponse aux défis de la réhabilitation des agroécosystèmes est d'opter pour une approche collaborative et de faire appel à des intervenants de premières lignes en milieux agricoles, comme les agronomes-conseils. Ceux-ci font partie des professionnels qui ont un lien de confiance considérable pour jouer le rôle de

mobilisateur et d'intervenant essentiel dans le cadre de projets adoptant une approche collaborative. Étant donné que leurs liens professionnels se font généralement à titre individuel et qu'ils prennent la forme de conseils, d'experts à producteurs, la participation des agronomes-conseils au sein d'une approche collaborative pourrait potentiellement venir bouleverser les liens avec les producteurs agricoles. Ces deux figures professionnelles centrales pour le territoire et l'environnement s'influencent réciproquement. L'objet de cette recherche est donc de comprendre les relations entre les agronomes-conseils et les producteurs ainsi que l'influence mutuelle des approches collaboratives sur ces liens.

Afin de mieux expliquer les bases de cet objet de recherche, au chapitre 1, nous nous penchons plus précisément sur les projets visant la réhabilitation des écosystèmes agricoles, sur le service-conseil au Québec et sur le métier d'agronome-conseil. Après cette mise en contexte plus détaillée, la problématique de notre recherche est présentée.

Le chapitre 2 expose la pertinence géographique et sociale de la recherche ainsi que les cadres théoriques et conceptuels. Le chapitre 3 porte sur le cadre opératoire, sur les spécificités de nos terrains d'études et sur la démarche méthodologique qualitative utilisée dans le cadre de cette recherche. Le chapitre 4 présente les résultats des entrevues réalisées avec les agronomes-conseils et les producteurs agricoles. Plus précisément, nous y analysons leurs parcours professionnels, leurs métiers, leurs relations professionnelles, leurs expériences passées au sein de projets collaboratifs de réhabilitation ainsi que leurs représentations de projets en cours. Dans le chapitre 5, l'analyse et l'interprétation de nos résultats sont dévoilées selon la problématisation de notre recherche. Pour terminer, la conclusion revient sur l'ensemble de notre réflexion en confirmant ou infirmant les hypothèses principales et secondaires posées dans le cadre de notre recherche. Les limites, la portée scientifique ainsi que les pistes de recherches sont ensuite présentées.

CHAPITRE I

LES PROJETS COLLABORATIFS ET LES CONSEILLERS AGRICOLES DU QUÉBEC

Ce chapitre dresse un bilan de la littérature des trois sujets au cœur de ce mémoire. Il s'agit des projets collaboratifs visant la réhabilitation des agroécosystèmes (1.1), des services-conseils agricoles (1.2), ainsi que du métier d'agronome-conseil (1.3). Ce faisant, ce chapitre permet d'aboutir à la problématique de notre recherche (1.4).

1.1 Projet collaboratif de réhabilitation des agroécosystèmes

Tout d'abord, il nous semble indispensable de mettre en lumière la signification de ce qu'est un agroécosystème et pourquoi il est pertinent de s'en préoccuper. Un agroécosystème se définit comme un ensemble agricole fonctionnellement et spatialement cohérent, incluant ses composantes vivantes et non vivantes ainsi que leurs interactions entre elles (Agro-ecosystem Health Project, 1996). Pour une vision un peu plus récente, Gliessman (2015) rajoute que l'agroécosystème est intégré dans un environnement social, économique et écologique, et s'inscrit au sein de flux (d'énergie, de matière) et de mécanismes (cycles nutritifs, régulation des populations de ravageurs, transfert de pollen, etc.). Ainsi, l'adoption de meilleures pratiques agricoles profitables pour l'environnement est recherchée pour leur réhabilitation. Ces pratiques se concrétisent par exemple par la végétalisation de bandes riveraines, la

création d'îlots forestiers, l'introduction de plantes fourragères dans les rotations des cultures, l'aménagement de haies brise-vent, etc. Ces pratiques contribuent à améliorer la qualité de l'environnement par leur influence sur la biodiversité, l'érosion des sols ou encore la qualité de l'eau. En ce sens, elles soutiennent la réhabilitation des agroécosystèmes.

Durant de nombreuses années, une part de la réhabilitation des agroécosystèmes au Québec a été dominée par une approche descendante (top-down) qui s'est par exemple traduite par l'adoption de normes environnementales ou des projets volontaires menés par des experts. Toutefois, cette forme d'approche a beaucoup été critiquée dans les dernières décennies. Plusieurs limites pour la réhabilitation des agroécosystèmes ont d'ailleurs été relevées comme de faibles retombées environnementales, la difficulté de faire participer un grand nombre d'exploitations agricoles et de s'assurer de la pérennité des changements de pratiques une fois le projet ou la subvention révolus (Ruiz et al., 2015). Dans ce contexte, il était nécessaire de développer une manière différente de penser et stimuler l'adoption des pratiques de gestion bénéfiques pour l'environnement chez les agriculteurs de manière à aboutir à un plus grand impact sur le plan environnemental. Si l'État a renouvelé son approche envers les défis agroenvironnementaux de façon générale, surtout à compter du début des années 2000 en faisant la promotion des approches dites par bassin versant, certains projets ont tout de même opté pour une approche descendante, ce qui confère aux producteurs d'être « les réceptacles des expertises et non des participants actifs dans la recherche de solutions » (Ruiz, Dumont et Zingraff, 2019 : 295).

Dans ce contexte, des approches ascendantes « *bottom-up* » ont été promues, entre autres à travers des approches collaboratives. Elles ont été mises de l'avant en réaction aux enjeux précédents. Alors qu'elles peuvent prendre plusieurs formes, le but de certaines approches collaboratives est de faire travailler ensemble les participants dans l'optique d'élaborer des solutions écologiques et durables pour ces systèmes agricoles. Pour arriver à faire ceci, les acteurs impliqués sont amenés à développer une action

collective. Le travail collaboratif se concrétise par une démarche qui est caractérisée par l'utilisation de diverses techniques de mise en dialogue qui permettent d'engager les producteurs agricoles, acteurs du changement dans la construction de solutions adaptées au milieu. Les actions concrètes et les changements de pratiques envisagés, sont résonné en groupe, avec divers acteurs.

Afin d'appuyer les producteurs dans leurs démarches de changement de pratiques, leurs conseillers agricoles sont fréquemment amenés à faire office de guides au sein de ces projets. L'un des buts premiers est que ces acteurs du territoire puissent s'approprier les enjeux spécifiques à leur propre exploitation et leur agroécosystème local.

Il est aussi nécessaire pour le conseiller d'accompagner les agriculteurs, dans le cadre d'un processus d'innovation, pour leur permettre de produire des connaissances à la fois adaptées aux situations locales et cohérentes avec les nouvelles exigences de production. L'enjeu est ici de leur permettre non seulement de changer de pratiques de manière maîtrisée, mais aussi de pouvoir identifier, recenser et faire circuler dans un espace plus large les connaissances produites localement, en les hybridant, si nécessaire, avec des savoirs scientifiques (Faure et Compagnone, 2011 : 324).

Globalement, les chercheurs s'entendent sur l'importance grandissante que doivent prendre des approches collaboratives de conception de nouvelles pratiques de gestion bénéfique pour l'environnement en agriculture (De Loë, Murray & Simpson, 2015; Milot, 2009; Prager, Reed & Scott, 2012). Ce type de démarche est susceptible d'accentuer le niveau d'adoption chez les producteurs, de créer de nouvelles pratiques davantage adaptées à la diversité des entreprises agricoles et à la complexité des enjeux environnementaux. Ces démarches peuvent également avoir une incidence significative sur l'engagement à long terme des producteurs agricoles dans l'optique d'avoir un agroécosystème davantage en santé. Les initiatives des producteurs pour trouver des solutions aux enjeux environnementaux rehaussent également leur image pour une meilleure acceptabilité sociale.

On attend des producteurs qu'ils respectent davantage les exigences de qualité environnementale, car ils semblent avoir une certaine préoccupation généralisée sur les impacts de leurs pratiques (De Loë, Murray & Simpson, 2015). Dans ces conditions, les producteurs ressentent de la pression à ce niveau de la part de la société. Milot (2009 : 2) soutient qu'« ainsi, alors que les approches collaboratives sont présentées comme solution au problème de gouvernance de l'environnement, il s'agit en fait d'un défi social à résoudre pour les collectivités locales, de même qu'un défi institutionnel pour l'État ». Il s'agit également d'un défi considérable pour le service-conseil qui doit jongler avec l'augmentation du nombre d'acteurs interagissant dans la même sphère rurale et agricole, c'est-à-dire, dans un projet à l'échelle locale. Aussi, les conseillers sont dès lors amenés à s'interroger sur leur place et celle du service-conseil au sein de ce type de démarche.

1.2 Historique des services-conseils agricoles au Québec

Les producteurs sont accompagnés dans la gestion de leurs exploitations ainsi que dans leurs prises de décisions par des services-conseils agricoles (SCA). Avant 1980, la plupart des États partout dans le monde finançaient et offraient les SCA, qui relevaient, à ce moment, des services publics (Gaboury-Bonhomme, 2011). Au Québec, les SCA étaient prodigués gratuitement par les agronomes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). À partir des années 1980, certains États ont commencé graduellement à diminuer leur engagement envers les producteurs et le milieu agricole en cessant de fournir des services-conseils gratuitement (*Ibid.*). Cependant, à la suite de ces coupures, le gouvernement québécois a tout de même continué de subventionner et d'orienter l'offre de services-conseils (Belzile, 2019; Gaboury-Bonhomme, 2011). Des aides financières significatives offertes par le MAPAQ visaient à améliorer l'accès à des services-conseils et ainsi, « compenser, en partie du moins, la perte d'accessibilité liée à la fin de la gratuité de

l'offre gouvernementale » (Gaboury-Bonhomme, 2011 : 359). Par conséquent, au Québec, une part du financement est public, mais l'apport de conseils se fait par des organismes privés. En parallèle, certaines entreprises privées, des coopératives ainsi que des associations agricoles ont occupé une place grandissante dans la prestation des services-conseils (*Ibid.*). Une partie des coûts engendrée par l'offre des SCA était alors endossée par les agriculteurs et l'autre partie par le MAPAQ. De cette façon, les groupes ou les clubs-conseils qui offraient les SCA étaient cofinancés par le gouvernement québécois et par les exploitants agricoles qui en sont membres et qui leur paient en retour, une cotisation annuelle (*Ibid.*).

Selon la Constitution canadienne, l'agriculture est un champ de compétence réparti entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des différentes provinces. Le Québec a développé ses propres politiques relatives aux services-conseils préalablement au gouvernement fédéral. L'homologue du MAPAQ au gouvernement fédéral, Agriculture et Agroalimentaire Canada (ACC) a investi dans cette foulée dans les années 1990 (Belley et Gaboury-Bonhomme, 2013). Dès lors, le gouvernement canadien a mis en place de nouvelles aides financières pour les SCA, plus précisément dans le secteur de l'agroenvironnement et de la planification stratégique et financière (Gaboury-Bonhomme, 2011). Ces nouveaux programmes d'aides fédérales ont modifié les critères d'attribution; l'exploitation agricole est maintenant admissible à l'aide financière plutôt que le groupe conseil ou le club (*Ibid.*). Ainsi, l'aide versée est passée d'un mode collectif (aides versées aux groupes/clubs) à un mode individuel que l'on appelle « à l'acte » (aides versées aux entreprises agricoles) (Belley et Gaboury-Bonhomme, 2013).

Pour les groupes-conseils agricoles et leur fédération, ces nouveaux programmes d'aide financière ont provoqué une rupture brutale dans la façon de financer les groupes et les services. D'un mode de financement jusque-là fondé sur l'adhésion des producteurs à une formule de groupe, ils ont dû s'adapter à un financement à l'acte basé sur des « livrables » bien définis. Tous les producteurs agricoles pouvaient dorénavant bénéficier de

ces aides, qu'ils adhèrent ou pas à un groupe conseil, et tous les conseillers, qu'ils soient employés d'un groupe ou consultants indépendants, pouvaient être reconnus comme dispensateurs de services accrédités par les réseaux Agriconseils (Belzile, 2019 : 233-234).

Ce mode de financement à l'acte « est calculé selon un pourcentage du coût du service rendu et plafonné à un montant maximum par service » (Gaboury-Bonhomme, 2011 : 361). Afin d'obtenir le remboursement de la part du gouvernement d'une partie des coûts pour les SCA, les entreprises agricoles doivent fournir des pièces justificatives qui prouvent le service rendu par le conseiller (Belley et Gaboury-Bonhomme, 2013).

Par la suite, en 2005, une entente a été signée entre le MAPAQ et l'Union des producteurs agricoles (UPA) qui officialise la mise en place de 14 réseaux Agriconseils, soit un dans chacune des régions administratives du Québec (Belley et Gaboury-Bonhomme, 2013; Belzile, 2019). Le rôle de ces réseaux est d'assurer le développement et l'accès des producteurs à l'ensemble des ressources des SCA de leur région. Ils font en quelque sorte la liaison entre les besoins des exploitants agricoles, les conseillers et les programmes d'aides financières provinciales et fédérales (Belley et Gaboury-Bonhomme, 2013).

Le métier des conseillers agricoles s'est donc transformé dans les dernières décennies et ils ont dû s'adapter à divers changements organisationnels et financiers. L'élargissement des activités offertes ainsi que la privatisation des services a contribué à diversifier la profession (Faure et Compagnone, 2011). En outre, pour Gaboury-Bonhomme (2011 : 362), « l'évolution du financement public des SCA au Québec depuis 1990 a favorisé la prise en compte des dimensions sociale et environnementale de l'exploitation ». Le remaniement des programmes et de l'aide offerte par les deux paliers de gouvernements au fil des dernières décennies aurait ainsi assuré une plus grande prise en compte des enjeux environnementaux. Le soutien aux clubs-conseils en agroenvironnement en serait d'ailleurs un témoin.

Les premières initiatives de soutien à l'agroenvironnement voient le jour au Québec dans les années 1980 avec l'élaboration de modèles innovateurs de services-conseils en agroenvironnement (Rivaud et Mathé, 2011). En réponse à un besoin de soutenir les agriculteurs dans leur démarche volontaire de mettre en place les mesures fixées par les politiques agroenvironnementales gouvernementales, les clubs-conseils en agroenvironnement (CCAE) sont nés officiellement en 1993 dans le cadre de la mise en place du programme Prime-Vert (Belzile, 2019; Rivaud et Mathé, 2011).

Le programme Prime-Vert vise plus spécifiquement à encourager l'adoption de pratiques agroenvironnementales par les exploitants agricoles dans l'optique de participer à l'amélioration de la qualité de l'environnement et de la santé humaine (MAPAQ, 2018). Prime-Vert « soutient les entreprises agricoles dans la réalisation d'interventions prioritaires en agroenvironnement tout en favorisant une approche collective » (*Ibid.* : 1). Le partage de connaissances et le réseautage des entreprises entre elles sont des aspects offerts par la formule de l'approche collective (Belzile, 2019).

Pour en revenir au CCAE, ce sont des regroupements volontaires de producteurs qui s'organisent autour d'un organisme à but non lucratif (OBNL) et embauchent un conseiller agricole pour répondre à leurs besoins en agroenvironnement. Leur objectif principal est de favoriser le développement durable des exploitations des producteurs tout en adoptant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement (CCAE, 2007).

Les CCAE sont des acteurs concrets contribuant aux stratégies visant à atteindre l'équilibre entre les pratiques agricoles et la qualité de l'environnement, et ce, au profit de toute la société. Or, le maintien et le développement des services-conseils en agroenvironnement sont impératifs, mais nécessitent un effort de financement collectif compte tenu des bénéfices apportés à l'ensemble de la population québécoise (*Ibid.* : 4).

Chaque regroupement développe un éventail de services en lien avec les différentes réalités régionales. C'est sur une base volontaire que les producteurs agricoles adhèrent au club qui dessert leur région en payant une cotisation annuelle (*Ibid.*). De plus, l'implication de plein gré des producteurs et leur désir d'être accompagné par un conseiller d'un CCAE, favorise la création d'un lien de confiance entre ces deux types d'acteurs.

1.3 Portrait du métier des agronomes-conseils

Au Québec, la profession d'agronome-conseil est encadrée afin de protéger le public. L'entité se portant garante de ce mandat de protection du public est l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ). Sa mission est entre autres de s'assurer que les personnes qui n'ont pas le droit de pratiquer l'agronomie ne le fassent pas, ne se présentent pas comme agronome et n'utilisent pas de titre ou d'abréviation permettant de croire qu'elles peuvent poser des actes destinés à la pratique des agronomes (OAQ, 2020).

La profession d'agronome est régie par la Loi sur les agronomes (L.R.Q., c. A-12) qui définit la profession d'agronome de la façon suivante :

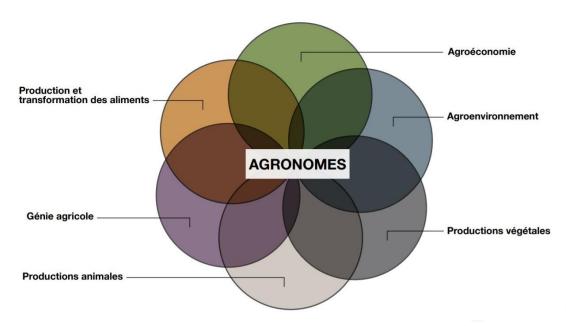
Constitue l'exercice de la profession d'agronome comprenant tout acte posé moyennant rémunération, qui a pour objet de communiquer, de vulgariser ou d'expérimenter les principes, les lois et les procédés, soit de la culture des plantes agricoles, soit de l'élevage des animaux de ferme, soit de l'aménagement et de l'exploitation générale des sols arables, soit de la gestion de l'entreprise agricole (Québec, 2020 : 6).

L'agronome œuvre à la réalisation d'un but commun en adaptant les plus récents outils et les méthodes de culture à un système de production qui se veut à la fois rentable et durable (Hamel & Saindon, 2017). Un des rôles de l'agronome peut se traduire par l'amélioration des compétences des producteurs et le fait de leur donner accès à des

connaissances et à de l'information. En plus de faire un suivi aux champs, ils préparent les documents réglementaires prescrits par le MAPAQ.

La profession d'agronome, quel que soit le champ d'activité, a la particularité d'être multidisciplinaire. Afin d'exercer convenablement cette profession, les agronomes doivent posséder des connaissances variées dans plusieurs champs de savoirs, avoir acquis diverses habiletés et manifester des attitudes et des comportements particuliers (OAQ, 2016 : 19).

Ainsi, comme il est possible de la voir sur la figure 1.1, les champs d'activités des agronomes-conseils, telles que pratiquées au Québec, sont nombreux.



Source: OAQ, 2016: 12

Figure 1.1 Multidisciplinarité des champs d'activités en agronomie

Au sein de l'ordre des agronomes du Québec (OAQ), l'on dénombre en date du 31 mars 2019, 3335 membres (OAQ, 2019). Outre leurs champs d'activités, on distingue aussi les conseillers qui travaillent dans des entreprises privées liées aux ventes d'intrants, dit conseillers dépendants, des conseillers associés à des organismes gouvernementaux, travaillant à leur compte ou pour des regroupements de producteurs, dits conseillers

indépendants. Environ la moitié des membres mentionnés ci-haut travaillent dans des entreprises privées et de coopératives (Belley et Gaboury-Bonhomme, 2013). Ceux-ci sont actifs « dans le domaine des intrants, des équipements agricoles et des services financiers. Le coût de leurs services-conseils est généralement inclus dans le prix de vente de leurs produits et services » (*Ibid.* : 7). L'autre moitié œuvrent pour des organismes paragouvernementaux, à titre de conseillers indépendants ou dans des groupes/clubs initiés par des producteurs agricoles (*Ibid.*). Tous les agronomes-conseils, dépendant et indépendant, sont admissibles au soutien gouvernemental.

Plusieurs travaux se sont intéressés à l'histoire du métier d'agronome-conseil au Québec (Belley et Gaboury-Bonhomme, 2013; Belzile, 2019; Gaboury-Bonhomme, 2011) et en Europe (Brives, 2008; Brunier et Rémy, 2014; Brunier, 2015; Faure, Desjeux et Gasselin, 2011). Ils permettent de saisir les multiples rôles croisés des conseillers au-delà de la vulgarisation, de même que les évolutions récentes du métier dans la foulée notamment des injonctions environnementales grandissantes. Ils insistent également pour dire qu'un agronome peut prendre le rôle de « médiateurs » ou « d'intermédiaire » (Brunier, 2015; Faure, Desjeux et Gasselin, 2011; Lamine, 2011). Subséquemment, plusieurs auteurs font état de la mission de l'agronome-conseil qui est de vulgariser l'information pertinente aux producteurs, mais aussi d'être un artisan du renouvèlement de l'agriculture (Brives, 2008; Brunier et Rémy, 2014; Brunier, 2015). Ainsi, « le conseil doit être moins prescriptif, il doit faciliter la réflexion et la prise de décision des producteurs dans un environnement incertain » (Namdar-Irani et Sotomayor, 2011 : 358). De plus en plus au Québec, entre autres avec la mise en place des CCAE, les conseillers agricoles en agroenvironnement amènent leurs clients vers des réflexions plus axées vers la préservation de l'environnement. Au-delà des rôles des conseillers, la littérature insiste également sur l'importance de la relation de confiance qui se noue avec l'agriculteur. Le conseiller occupe une position inédite dans l'espace social de l'agriculteur et peut devenir aussi important qu'un ami ou qu'un membre de la famille pour les producteurs (Brunier, 2015).

Les conseillers intègrent également de plus en plus la dimension territoriale (champs, fermes, rangs, régions, province) dans leur travail (Auricoste *et al.*, 2011). En effet, l'un de leurs rôles est de fournir la meilleure recommandation agronomique envisageable à l'échelle de la parcelle, mais ils doivent aussi être le meilleur conseiller possible pour la ferme et son système de production. Cette dimension territoriale vient potentiellement changer la manière dont les conseillers conçoivent leur rôle, car le jeu d'échelles fait en sorte de modifier la vision de leur contribution agronomique.

Il y a de plus en plus de travail multisectoriel qui est effectué, surtout dans les projets collaboratifs ou collectifs de réhabilitation des agroécosystèmes (Auricoste *et al.*, 2011; Faure et Compagnone, 2011). Le travail avec diverses parties prenantes est un autre élément qui peut venir bouleverser le rôle du conseiller. « Tout changement introduit dans la sphère professionnelle, en impliquant des acteurs et des groupes perturbe les régulations antérieures des activités et vient transformer les bases identitaires sur lesquelles s'appuient les actions collectives » (Blin, 1997 : 46).

Ainsi, la littérature foisonne quant aux rôles et à l'évolution des rôles des conseillers dans leur travail au quotidien en Europe, et plus précisément en France. Au Québec, ces problématiques ne sont en revanche pas ou très peu couvertes. Peu de chercheurs ont adopté une approche globale pour saisir la façon dont les conseillers agricoles définissent leur rôle et développent leurs compétences. Cependant, la remise en question de l'identité professionnelle par la réussite ou non d'un changement de pratiques, a été soulevée dans quelques recherches (Brives, 2008; Cerf, Guillot & Olry, 2011; Faure et Compagnone, 2011; Petit *et al.*, 2010). Le métier d'agronome-conseil serait donc en redéfinition selon ces auteurs, notamment dans le contexte de recherche de solution pour une agriculture durable sur le plan environnemental.

1.4 Problématisation de la recherche

L'existence de cette recherche est de plus en plus justifiée étant donné l'ensemble du contexte politique québécois et le manque d'informations concernant l'identité professionnelle des conseillers agricoles dans la littérature scientifique. Le déploiement sur le terrain d'une approche collaborative nécessite la mobilisation de la communauté d'agriculteurs concernés. Dès lors, cette nécessité conduit à solliciter des intermédiaires de confiance comme les agronomes-conseils. Ceux-ci possèdent en effet la légitimité auprès des producteurs pour les inviter à participer à des réflexions communes. Les agronomes-conseils en agroenvironnement sont donc appelés à jouer un rôle de premier plan dans les projets adoptant des approches collaboratives (Ruiz *et al.*, 2015). Or, prendre part à ces approches collaboratives, attendu qu'elles impliquent d'autres parties prenantes, ne va pas pour autant de soi, car le processus comprend des apprentissages mutuels, ainsi qu'une mise en dialogue entre les diverses parties. Ces approches pourraient alors contribuer à redéfinir l'identité professionnelle des agronomes-conseils spécialisés en agroenvironnement (Faure et Compagnone, 2011).

Quelques projets collaboratifs de réhabilitation des agroécosystèmes sont actuellement en émergence un peu partout au Québec. Notre recherche se concentre sur deux projets en particulier se trouvant dans la région des Basses-terres du Saint-Laurent et qui impliquent des producteurs agricoles, des agronomes-conseils et d'autres professionnels du monde de l'agriculture et de l'environnement. Ces deux projets tentent justement de mettre en actions des applications terrain en vue de préserver l'environnement agricole. L'identité professionnelle des agronomes-conseils sera au centre de notre analyse afin de mieux comprendre leurs apports au sein des projets et les enjeux qu'ils rencontrent.

Ainsi, la question principale de ce mémoire se décline ainsi : en quoi la mise en place d'approches collaboratives au sein de projet de réhabilitation des agroécosystèmes modifie-t-elle l'identité professionnelle des agronomes-conseils qui y participent ?

Nous postulons alors que l'identité professionnelle des agronomes-conseils est en redéfinition, car l'approche collaborative y est dorénavant structurante. Cette redéfinition agit sur le déploiement des projets de réhabilitation des agroécosystèmes. Afin de pouvoir éprouver cette hypothèse, un objectif secondaire ainsi que deux questions et hypothèses secondaires seront nécessaires.

Notre objectif secondaire est de caractériser le rôle des agronomes-conseils avant leur implication au sein d'approches collaboratives. Dès le départ, il nous est nécessaire de s'intéresser au métier ainsi qu'au rôle que joue un agronome-conseil en agroenvironnement. Par la suite, la première question secondaire est de savoir comment les agronomes-conseils conçoivent leur identité professionnelle ainsi que leur rôle auprès des producteurs au sein de ces projets de réhabilitation des agroécosystèmes. Nous supposons qu'ayant l'habitude de travailler avec une approche individuelle, leur rôle auprès des producteurs serait interrogé en raison d'un changement de perspective majeur avec l'application d'approches collaboratives au sein de projets de réhabilitation des agroécosystèmes. Cette première question secondaire cherchera ainsi à amener les conseillers à comprendre leur propre apport au sein des projets déployant une approche collaborative.

Finalement, nous nous demandons de quelle façon les représentations sociales que se font les producteurs, affectent l'identité professionnelle des agronomes-conseils? Nous postulons que les représentations sociales que les producteurs se font de leurs agronomes-conseils posent aussi des défis dans la mise en place d'approches collaboratives de réhabilitation des agroécosystèmes. Ces représentations sociales placent l'agronome-conseil dans une position d'expert unique de confiance. Pour cette deuxième question secondaire, nous nous intéressons donc à ce que les producteurs agricoles pensent du rôle des agronomes-conseils au sein des projets déployant des approches collaboratives.

La participation des agronomes-conseils dans des projets collaboratifs de réhabilitation des agroécosystèmes est susceptible de modifier leurs activités professionnelles traditionnelles. Ils n'échappent donc pas à ce constat et cela s'avère être un contexte pertinent pour s'interroger sur les pratiques, les représentations et leurs fondements identitaires au sein de ces projets.

CHAPITRE II

DYNAMIQUE DES RELATIONS PROFESSIONNELLES

Pour questionner les défis auxquels les conseillers sont confrontés, nous nous intéressons aux relations de travail qu'entretiennent les agronomes-conseils avec les producteurs agricoles dans le cadre, d'abord d'une approche individuelle et ensuite d'une approche collaborative. Ce chapitre se penche sur la pertinence scientifique et sociétale de ce projet de recherche (2.1). Nous définissons ensuite notre cadre théorique (2.2) ainsi que le cadre conceptuel (2.3) qui en sont à la base.

2.1 Pertinence scientifique et sociale de la recherche

La science géographique est pertinente pour aborder les questions et hypothèses proposées dans ce mémoire. En effet, les enjeux reliés aux projets collaboratifs de réhabilitation des agroécosystèmes sont intrinsèquement liés avec le territoire, les échelles et la dynamique des acteurs.

De surcroit, l'objet au cœur de la recherche géographique que nous proposons est le territoire, car il pose les bases physiques pour la création des rapports entre la collectivité à son espace ainsi qu'au temps. La notion d'espace est relative à chaque personne bien qu'elles vivent collectivement sur le même territoire physique. Le territoire est au cœur de la géographie, car il est la scène du développement de toutes sociétés, tant aux plans économique, social, culturel, environnemental, politique, etc.

Les êtres vivants sur ces territoires se forgent une identité en fonction de leur vie sur cette scène. Le territoire peut prendre plusieurs formes; ses espaces peuvent être habités, délimités, aménagés (Klein et Lasserre, 2016). Les acteurs de cette scène, les habitants du territoire, entretiennent divers liens sociaux. Un certain système de gouvernance doit être instauré sur le territoire afin de s'assurer du bon fonctionnement des sociétés qui y cohabitent. En effet, « le territoire génère des identités multiples et pose de nouveaux problèmes de gouvernance, aux plans économique, social et environnemental » (Laurin, Klein et Tardif, 2001 : 6). Ainsi, l'objet de la géographie, qui est le territoire, reste pertinent en toute circonstance dans l'application au quotidien dans diverses problématiques touchant les sociétés.

La notion d'échelle, également centrale en géographie, est indispensable dans la compréhension de l'enchevêtrement de l'espace agricole québécois : la parcelle d'essai, le champ, la ferme, le rang, le village, la municipalité régionale de comté (MRC), la région, la province, le pays. Chacune de ces échelles s'articule en interaction les unes avec les autres. Il en découle des relations complexes entre les acteurs de la communauté agricole (producteurs, voisins, conseillers agricoles, vétérinaires, inséminateurs, etc.), les diverses ressources d'aides et organisations agricoles (UPA, FADQ, FRAQ, etc.), les individus issus de la population en général et les gouvernements provincial et fédéral, etc. Aussi, la relation de confiance entre les conseillers et les producteurs ont été mentionnés par plusieurs auteurs pour qui, cela semble être un élément-clé (De Loë, Murray & Simpson, 2015; Parent, 1993; Prager, Reed & Scott, 2012). Les interactions de ces acteurs du territoire agricole entre eux viennent vivifier les actions concrètes qui visent au dynamisme du secteur agricole québécois.

Au Québec, peu d'écrits s'interrogent sur le rôle des agronomes-conseils auprès des agriculteurs, encore moins au sein de projets collaboratifs. De ce fait, les perspectives de recherches à explorer restent nombreuses (Gaboury-Bonhomme, 2011; Belley et Gaboury-Bonhomme, 2013). Il est alors pertinent scientifiquement et socialement d'y

contribuer. Les diverses notions qui gravitent autour de notre recherche, à savoir l'innovation, la collaboration, la représentation et l'identité, rejoignent entre autres des recherches d'ordre géographique et sociologique. En nous intéressant également à la complexité de la dynamique des acteurs et des territoires entre eux, cela nous conduit à territorialiser les enjeux, donc à adopter une approche géographique dans notre analyse. La notion d'échelle sera elle aussi un des éléments de notre analyse. Elle sera importante dans la compréhension de la représentation que les producteurs se font des agronomes qui pourra être confrontés à l'identité de l'agronome qui, quant à lui couvre un plus large territoire dans ses pratiques professionnelles. Plus encore, « dans une logique d'innovation, elle [la recherche] contribue aussi à la production de connaissances en acceptant la confrontation des différents types de savoirs » (Faure et Compagnone, 2011 : 325). Par ailleurs, notre réflexion nous amènera à mieux comprendre les opportunités et défis d'émergence des approches collaboratives dans les milieux agricoles au Québec et des impacts que celles-ci ont sur les identités professionnelles des agronomes-conseils.

Cette recherche étant une demande du milieu de la recherche conjointement avec le milieu pratique est particulièrement pertinente pour les agronomes-conseils et les producteurs agricoles qui s'impliquent dans un projet mobilisant une approche collaborative. Les défis et les repositionnements professionnels sont exposés ainsi que les particularités dans l'accompagnement des conseillers. De cette façon, il est intéressant pour ces acteurs du milieu, dans le cadre d'une pratique réflexive, de savoir en quoi les approches collaboratives viennent modifier leurs rôles et leurs représentations des autres.

2.2 Cadre théorique

Notre cadre théorique relève de la géographie humaniste qui vient concrétiser ce qui est difficilement tangible :

Pour la géographie humaniste, la condition humaine et les interactions de l'être humain vis-à-vis de son milieu sont déterminées par les attitudes, les impressions et les relations subjectives que les individus ont à l'égard des lieux. C'est que, pour elle, l'être humain ne vit pas seulement dans un paysage matériel. De manière consciente ou pas, il invente des univers imaginaires, composée de faits, de représentations et de rêves (Bédard, 2017 : 54-55).

Ainsi, notre recherche, qui se réfère entre autres au concept de représentation sociale, s'inscrit dans une géographie humaniste. Nous nous intéressons également à savoir comment un agronome se voit lui-même comme être professionnel et relationnel au sein d'un projet collaboratif. De cette façon, « l'approche humaniste ne se contente pas d'étudier l'individu qui raisonne, mais aussi celui qui éprouve des sentiments, qui réfléchit, qui crée, car l'être humain y est l'ultime point de référence pour tous les objets et faits de nature » (Bédard, 2017 : 54). Le concept d'approche collaborative permet également de se situer au milieu des actions posées et des relations entre les diverses parties prenantes d'un projet.

2.3 Cadre conceptuel

Afin d'analyser notre objet de recherche, trois concepts sont mobilisés : celui d'approche collaborative, d'identité professionnelle et de représentation sociale. Subséquemment, au sein de projets mobilisant des approches collaboratives, les identités professionnelles des agronomes-conseils et les représentations sociales des producteurs agricoles se confrontent et viennent redéfinir le rôle des conseillers au sein du processus de réhabilitation des écosystèmes agricole.

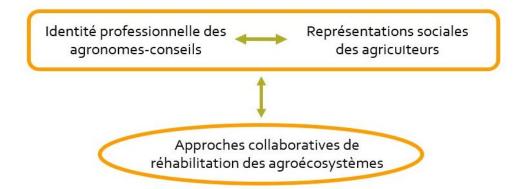


Figure 2.1 Schématisation conceptuelle de la recherche

Ces trois concepts permettent de structurer nos outils de collecte de données autant que l'analyse des résultats. Concepts foncièrement polysémiques, il importe avant tout de bien les positionner.

2.3.1 Approche collaborative

Il est important de définir d'abord la notion de collaboration interprofessionnelle avant de positionner celle d'approche collaborative. Selon Lajeunesse (2008 : 2), inspiré par les propos de D'Amour, Sicotte et Lévy (1999), la collaboration interprofessionnelle est « un acte collectif posé par des personnes aux connaissances, expériences et provenances diverses dont on attend qu'elles produisent un résultat global qualitativement supérieur à la somme des actes posés par chacune prise séparément ». Cette définition, mobilisée dans le cadre du système de santé québécois, met l'accent sur le résultat final plus que sur le processus qui y conduit. Bien qu'issue d'un contexte professionnel différent de celui exploré dans ce mémoire, cette définition de la collaboration interprofessionnelle demeure pertinente pour le milieu agricole. Il s'agit d'un acte incluant divers acteurs qui travaillent de concert afin d'en arriver à un résultat concluant. Corollairement, Belley et Gaboury-Bonhomme (2013) proposent une

définition directement en lien avec la collaboration dans le service-conseil en milieu de travail rural québécois s'inspirant des réflexions d'Agranoff (2006) :

De façon générale, la collaboration consiste en des actions de coopération, occasionnelles ou régulières, entre deux ou plusieurs acteurs plus ou moins autonomes qui conviennent, suivant des règles, des normes et une structure décisionnelle négociées et partagées, de travailler ensemble plutôt que séparément pour solutionner un problème ou mener une action commune (Belley et Gaboury-Bonhomme, 2013 : 3).

Aussi, comme Le Roux (2007) l'a mentionné, la délimitation de ce qu'est vraiment la collaboration peut être empruntée à David D. Chrislip qui veut que :

La collaboration se situe au-delà de la communication, de la coopération et de la coordination. Comme ses racines latines (*com* et *laborare*) l'indiquent, elle signifie « Travailler ensemble ». Il s'agit d'une relation mutuellement avantageuse entre deux ou plusieurs parties pour atteindre un but commun, dans un processus qui implique le partage des responsabilités et de l'autorité. C'est donc plus que le simple partage des connaissances et de l'information (communication) et, également, plus qu'un type de relations permettant à chaque partie d'atteindre ses propres buts (coopération et coordination). L'objet de la collaboration est de créer une vision partagée et des stratégies articulées pour faire émerger des intérêts communs dépassant les limites de chaque projet particulier (Chrislip, 2002 : 41-42).

Cette troisième définition de la collaboration a été élaborée dans le milieu de l'entrepreneuriat. C'est celle qui se rapproche le plus du concept d'approche collaborative mobilisé dans cette recherche et plus largement dans le champ de la gestion des ressources et de l'environnement. Elle résonne également avec la citation suivante, issue d'un document dédié aux services-conseils au Québec, originellement proverbe africain : « Seul on va plus vite, à plusieurs on va plus loin » (CRAAQ, 2012 : 30).

Qui plus est, la définition d'une approche collaborative comme nous l'entendons dans notre projet de recherche a été annoncée dans l'introduction et le chapitre 1. À titre de rappel, pour nous, une approche collaborative se veut d'être une démarche qui favorise une implication active des acteurs du milieu par l'apprentissage mutuel et la mise en dialogue. Aussi, les acteurs impliqués collaborent à toutes les étapes d'un projet afin d'apporter des solutions à un problème de nature environnementale.

2.3.2 Identité professionnelle

La profession qu'occupe un individu lui donne une forme de reconnaissance et fait en sorte de lui procurer de l'importance dans la définition professionnelle de sa personne. Cependant, « l'homme n'est pas déterminé à être ceci ou cela, il est libre, il est perfectible, car il n'est, au départ, destiné à rien; il devient ce qu'il est au fur et à mesure de son histoire, à l'occasion de ses choix » (Fray et Picouleau, 2010 : 73-74). Ainsi, selon Blin (1997) :

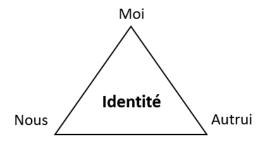
Être professionnel, c'est exercer une activité généralement au sein d'une organisation publique ou privée après avoir suivi une formation garantissant une compétence spécifique et assurant, par l'obtention d'un diplôme, l'appartenance à une identité de métier valorisée socialement (Blin, 1997 : 47).

Gohier (2000 : 17) définit le concept d'identité professionnelle en lien avec le métier d'enseignant comme « avant tout une composante de l'identité globale de la personne, et elle se développerait sur la base de l'identité personnelle par l'inscription de la personne dans des formes de vie sociale ». De manière plus globale, pour sa part, Sainsaulieu (1985 : s.p.) souligne que l'identité professionnelle « est fondée sur des représentations collectives distinctes, et est le résultat d'une identification à l'autre, en fonction de l'investissement de soi dans les relations sociales ». Un troisième auteur soutient que « l'identité professionnelle est le résultat de relations de pouvoir et

d'appartenance à des groupes et que la construction identitaire dépend de la reconnaissance que l'individu reçoit de ses savoirs, de ses compétences et de son image » (Dubar, 2000 : s.p.). L'importance de l'autre est intrinsèque dans la valorisation de l'identité professionnelle d'un individu. Ainsi, s'intéresser à l'identité professionnelle des agronomes c'est autant s'intéresser à la manière dont l'agronome se voit lui-même comme professionnel, qu'à la manière dont les autres, les agriculteurs, les responsables d'organismes, les chercheurs, les perçoivent.

L'aspect social est essentiel dans l'auto-identification d'un professionnel. Ainsi, Dubar (2000) fait l'exercice de schématiser ce qu'est l'identité (cf. figure 2.2) et la définit ainsi :

L'identité est à la fois identité pour soi et identité pour autrui. Identité pour soi, car elle renvoie dans un premier temps à l'image que l'on se construit de soi-même. Identité pour autrui, car l'identité est aussi l'image que nous souhaitons renvoyer aux autres. Enfin, l'identité se construit à travers l'image que les autres nous renvoient. L'identité est donc issue d'un processus de construction. Elle est le fruit de l'interaction de ces trois paramètres (Fray et Picouleau, 2010 : 75).



Source: Fray et Picouleau, 2010: 75

Figure 2.2 Schématisation des trois dimensions de l'identité selon Dubar (2000)

Pour revenir à l'identité professionnelle, on dit que « la construction d'espaces d'échange et d'expérimentation est une ressource clé qui permet aux uns et aux autres

de réduire les incertitudes pratiques, cognitives et sociales auxquels ils se trouvent confrontés » (Cerf et al., 2010 : 105). Les processus collaboratifs qui nous intéressent créent des espaces d'échange et d'expérimentation. En ce sens, ils créent des espaces qui accélèrent le partage de connaissances et qui confrontent l'identité professionnelle aux autres. Ils concourent ainsi à définir et redéfinir l'identité professionnelle qui est fondamentalement une construction dynamique en constante redéfinition. La construction identitaire d'un professionnel nécessite l'expérience des autres, l'observation, le partage de connaissances et de conseils. « Ainsi, l'identité professionnelle est le fruit de l'éducation, d'expériences, de choix, d'habitudes, de rencontres » (Fray et Picouleau, 2010 : 79).

Dans les études organisationnelles, l'identité professionnelle d'une personne est liée à la conscience qu'elle soutient pour se définir dans un rôle professionnel et à son engagement à exercer de manière compétente et légitime dans le contexte d'une profession (Ibarra, 1999). Ceci inclut les croyances, les valeurs, les motivations et les expériences en termes de relations professionnelles établies avec les clients ou les acteurs du milieu (*Ibid.*). Subséquemment, on dit de l'identité professionnelle qu'elle est fluide, évolue au fil de la carrière de l'individu et qu'elle est aussi plus malléable en début de carrière (Nettle, Crawford & Brightling, 2018). Les échanges entre les individus socialisés sont essentiels à la formation de l'identité professionnelle (Ibarra, 1999) et, dans un contexte de conseil agricole, impliquent des processus tels que la reconnaissance des pairs et le développement de normes et d'habitudes communes (Cerf, Guillot & Olry, 2011).

2.3.3 Représentation sociale

La notion de représentation sera soulevée avant de s'attarder plus spécifiquement aux définitions des représentations sociales. Ainsi :

Il nous faut être bien conscients que tous les types d'acteurs, voire tous les acteurs d'un même type, n'ont pas nécessairement les mêmes choses à dire, car ils ne sont pas tous en relation de la même manière avec l'objet examiné, leurs perspectives étant dictées par l'interprétation qu'ils font de leurs rapports spécifiques au dit phénomène (Bédard, 2016 : 546).

Le concept de représentation sociale a été utilisé par Serge Moscovici pour la première fois dans ses travaux en psychanalyse (1972), ainsi :

Les représentations sociales sont un système de valeurs, d'idées et de pratiques qui a principalement deux rôles, soit d'établir des règles qui permettent aux individus d'être guidés et de maintenir un contrôle dans leur vie quotidienne et d'offrir un code qui classifie les objets, les gens et les événements, ce qui facilite la communication entre les individus (Moscovici, 1972 : s.p.).

Aujourd'hui concept central de la psychologie sociale, Abric (1987, 2003) le définit de la manière suivante :

Les représentations sociales ont habituellement quatre fonctions. Elles ont tout d'abord une fonction de savoir puisqu'elles permettent de comprendre et d'expliquer la réalité, une fonction identitaire, car elles définissent l'identité et permettent la sauvegarde de la spécificité du groupe. Elles ont également une fonction d'orientation, car elles guident les comportements et les pratiques et finalement elles ont une fonction justificatrice, car elles permettent de justifier les prises de position et les comportements (Abric, 1987 : s.p.; Abric, 2003 : s.p.).

Dans cette dernière définition, les quatre fonctions mentionnées représentent le concept dans notre projet de recherche et les apports spécifiques qu'il engendre. Les fonctions de savoir, d'identité, d'orientation et de justification se chevauchent dans les représentations données par les producteurs agricoles.

Trois auteurs (Bédard, 2016; Blin, 1997; Jodelet, 2003) s'accordent sur l'utilisation des représentations sociales au sein de leurs textes. Cette citation représente bien ce que ces auteurs veulent faire ressortir dans leurs écrits concernant ce concept :

La représentation sociale est avec son objet dans un rapport de « symbolisation », elle en tient lieu, et « d'interprétation », elle lui confère des significations. Ces significations résultent d'une activité qui fait de la représentation une « construction » et une « expression » du sujet (Jodelet, 2003 : 61).

La représentation sociale serait donc une forme de connaissances socialement façonnée et fractionnée qui a un objectif pratique et qui participe à la mise en place d'une forme de réalité commune à un ensemble social (Jodelet, 2003). Ainsi, le concept de représentation sociale sera essentiel dans la mise en lumière de ce que les producteurs agricoles perçoivent quant à leur relation avec leurs conseillers en service-conseil.

Nous utilisons les représentations sociales que les producteurs agricoles se font des agronomes pour mieux comprendre leurs relations avec ces derniers et la manière dont il contribue à leur identité professionnelle. La mise en relation des représentations de chacun contribue à la redéfinition des identités professionnelles. « Dans la diversité des orientations de recherche, on retiendra, ici, l'idée que les représentations sociales sont des savoirs particuliers pouvant être modulés au gré des rapports symboliques actualisés dans une situation » (Blin, 1997 : 69).

À la suite de ces derniers positionnements conceptuels, mentionnons que la représentation sociale des producteurs agricoles et l'identité professionnelle des conseillers s'influencent mutuellement au sein d'approches collaboratives. Ayant un travail relationnel, les conseillers tissent des liens uniques de coopération et de confiance avec leurs clients. Ces liens seront, au cœur de nos questionnements dans le cadre de ce mémoire.

CHAPITRE III

CADRE OPÉRATOIRE, TERRAINS D'ÉTUDES ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Dans ce chapitre, nous présentons le cadre opératoire de la recherche, les terrains d'études et la démarche méthodologique nous permettant de mettre à l'épreuve les hypothèses qui structurent notre problématique. Ainsi, nous commençons par faire état des types de recherche et d'approche (3.1) mobilisés afin de positionner la nature de l'étude et de notre réflexion. Par la suite, nous justifions le choix de nos deux terrains d'études et abordons leurs principales caractéristiques (3.2). Puis, les instruments de collecte de données (3.3), le mode d'échantillonnage et la description de la population à l'étude (3.4), la méthode de traitement et la technique d'analyse des données (3.5) sont présentés.

3.1 Types de recherche et d'approche

Notre recherche est de type fondamental, puisqu'elle tend à apporter de nouvelles connaissances sur les relations professionnelles entre producteurs et agronomes-conseils dans des projets collaboratifs qui visent à réhabiliter l'environnement. Plus précisément, nous tentons de mieux comprendre le rôle de l'agronome auprès des producteurs agricoles dans un contexte de changements de pratiques. Pour ce faire, nous interprétons un phénomène sans qu'il y ait d'application immédiate (Bédard,

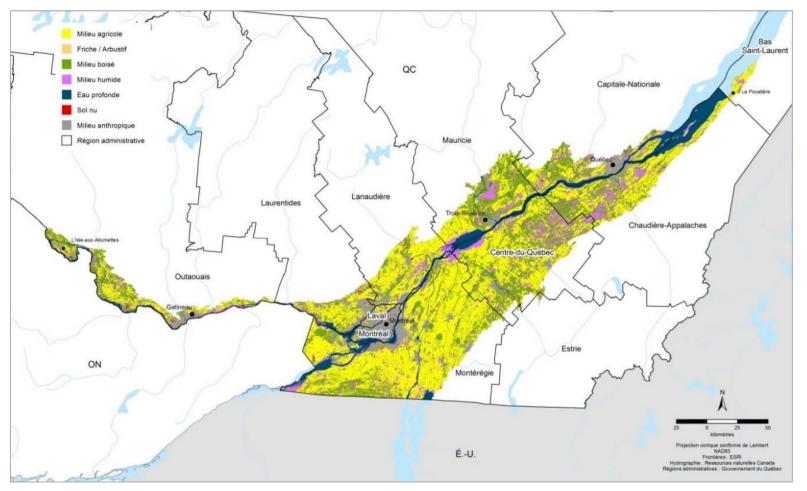
2017). Rares sont les recherches au Québec qui touchent spécifiquement le rôle d'un tiers au sein d'un projet collaboratif en agriculture. Nous souhaitons donc faire avancer les connaissances à ce sujet et ainsi mieux saisir les principaux enjeux professionnels que peuvent vivre les agronomes-conseils et les producteurs agricoles dans un projet collaboratif de réhabilitation des agroécosystèmes.

Étant donné ce type de recherche, notre méthode d'acquisitions des connaissances est « entièrement fondée sur l'observation de la réalité » (Bédard, 2017 : 60). Un questionnement émanant des observations conjointes des chercheurs et du milieu de la pratique concernant le rôle clé que peut jouer un conseiller dans un projet collaboratif a généré ce besoin de recherche. Ainsi, notre démarche est sans contredit empirique et de vérification. Nous espérons établir des liens d'interdépendance entre les divers éléments recueillis sur le terrain et ensuite vérifier les hypothèses formulées *a priori*. Avec l'explication ultérieure de ces liens, nous souhaitons affirmer ou infirmer nos hypothèses. De cette façon, notre recherche s'inscrit dans un modèle logico-déductif. Au fil de la recherche, nous tentons de passer du général vers le concret en vérifiant les postulats sur la base des données recueillies lors des entretiens avec les participants.

En outre, le type d'approche mobilisé pour cette recherche est structuré, associé à une démarche déductive où les cadres conceptuel et opératoire sont établis et exposés. Cette approche repose « d'abord sur l'observation, la description, et l'explication objective des phénomènes à l'étude [...] et elle s'appuie à cet effet, sur un processus ordonné et systématique tant pour la collecte que pour le traitement et l'analyse des données » (Bédard, 2017 : 67). Ce qui en découle est en fait une recherche corrélationnelle de type « prédictif » : « Elle [la recherche] s'emploie à vérifier à l'aide d'hypothèses des relations précises entre concepts/processus ou variables sélectionnées, puis à expliquer la nature de ces liens (force, degré, type) » (*Ibid.* : 67). En effet, comme il est possible de le voir dans notre problématisation, nous supposons que le rôle des agronomesconseils au sein des projets collaboratifs est en changement, car l'approche collaborative vient structurer leur façon de travailler.

3.2 Terrains d'études et spécificités territoriales

Dans le but d'infirmer ou d'appuyer les hypothèses (principale et secondaires) de notre recherche, la structure de la preuve procède par une analyse comparative des relations professionnelles de deux types d'acteurs au sein de deux terrains d'études. Notre projet de recherche s'intéresse à la place de l'agronome-conseil dans deux dispositifs collaboratifs de réhabilitation des agroécosystèmes. Il est possible d'interroger à la fois, la manière dont les agronomes se voient eux-mêmes dans ces dispositifs ainsi que les représentations que les producteurs agricoles ont de leurs agronomes-conseils. Étant donné que les deux terrains de recherches se situent dans des zones d'intensification agricole dans les Basses-terres du Saint-Laurent (cf. figure 3.1), il est pertinent d'observer la place que prennent les agronomes dans un contexte de changements de pratiques agricoles pour en minimiser les impacts sur l'environnement.



Source: ECCC et MDDELCC, 2018: 15.

Figure 3.1 Cartographie de l'occupation du sol des Basses-terres du Saint-Laurent

Qui plus est, il y avait peu d'approches collaboratives mises en place au commencement de cette recherche, car les projets collectifs sont rarement collaboratifs (Laflamme, 2020). C'est pourquoi le choix initial des terrains de recherches fut limité. Afin de répondre à nos objectifs de recherche, nous avons convenu de retenir deux terrains d'études qui nous permettaient tout de même d'examiner l'évolution de la posture des agronomes. Cependant, dans un souci de respect de l'anonymat des personnes interviewées, nous ne pouvons divulguer le nom des projets ainsi que leur emplacement précis. Pour des raisons éthiques et en raison de notre échantillon restreint et du milieu de travail que constitue le domaine du service-conseil, ces informations ne sont pas révélées.

Ainsi, deux terrains d'études permettent de comparer et d'analyser les propos des participants dans chacun de ces milieux sans nécessairement faire une analogie entre ces deux projets de type collaboratif. L'utilisation de ceux-ci est plutôt un prétexte pour mieux saisir la nature des relations de travail. Nos deux terrains de recherches sont à la fois intéressants et effervescents de sources d'informations, mais sont très différents l'un de l'autre.

Le premier projet, que l'on nomme Projet A, comporte l'implication d'agronomesconseils en agroenvironnement engagés depuis une certaine période de temps dans une
approche collaborative en Montérégie-Ouest. La problématique agroenvironnementale
de ce premier projet touche à la qualité de l'eau de l'une des rivières de ce territoire qui
est caractérisé comme « très mauvaise » selon l'indice de qualité bactériologique et
physicochimique (IQBP) (Covabar, 2015). L'affluent concerné présente les
problématiques typiques en milieu agricole, c'est-à-dire que « les concentrations en
azote et en phosphore, de même que la quantité de matières en suspension (MES) y
sont élevées, bien que l'eau de la rivière soit naturellement colorée en raison des sols
argileux dont est composé son bassin versant » (Groison, 2000 : s.p.). Ces apports
excédentaires en azote, phosphore et MES, ont des répercussions sur la vie aquatique,
la faune et la flore :

En effet, lorsqu'ils sont présents en quantité excessive, le phosphore peut provoquer l'eutrophisation des rivières et des lacs, alors que l'azote crée des problèmes dans les estuaires, où elle peut favoriser la prolifération d'algues toxiques. Quant à eux, les MES, en plus de contenir différents contaminants, peuvent nuire à la vie aquatique, en colmatant les frayères par exemple (Patoine, 2017 : 1).

Dans le dispositif mis en place, divers acteurs se côtoient dans un espace de cocréation et d'expérimentation afin de trouver ensemble des solutions pour ultimement réussir à améliorer la qualité de l'eau de la rivière. Au moment de nos enquêtes, les conseillers agricoles et les producteurs étaient impliqués dans le projet depuis quatre années et ont participé à environ une dizaine d'ateliers en groupe.

Pour sa part, le second projet, que l'on nomme Projet B, aspirait à l'époque (2017) à mettre en place un processus collaboratif avec des professionnels en conseils agricoles et des producteurs qui n'ont, pour la plupart, jamais pris part à ce genre d'approche auparavant. Nous agissons donc en amont de tout processus collaboratif dans ce casci. Ce second projet est situé dans le Centre-du-Québec et concerne une problématique différente soit la réhabilitation des agroécosystèmes pour les populations d'oiseaux champêtres. Entre 1970 et 2010, c'est près de 70 % de la population des oiseaux de prairies qui ont décliné dans la plaine du Saint-Laurent et des Grands Lacs (SCIRBI, 2015). Les principales causes de leur déclin sont les suivantes :

- La mortalité accidentelle, ou accessoire, causée par les activités agricoles ;
- La perte et la fragmentation de l'habitat ;
- L'exposition aux pesticides (SCIRBI, 2015 : 2).

Leur lieu d'habitat de nidification se trouve en milieu agricole (Lamoureux et Dion, 2016). Ainsi, ces espèces d'oiseaux qui font leur nid directement au sol sont d'autant plus vulnérables que leur nidification coïncide avec le moment durant lequel le foin est récolté dans les champs où il y a des cultures fourragères. Dans les champs contenant des nids actifs, le fauchage détruit jusqu'à 51 % des œufs et des oisillons (SCIRBI,

2015). De plus, lors des activités subséquentes d'andainage et de mise en balle, ce pourcentage passe à 94 % (*Ibid.*).

Le problème qui se pose est en lien direct avec l'intensification agricole dans les Basses-terres du Saint-Laurent :

Il est bien connu que la biodiversité retrouvée dans un paysage agricole est étroitement reliée à la diversité des habitats qui s'y trouvent. Le déclin observé des populations de plusieurs espèces animales est étroitement associé à l'intensification de l'agriculture, à la conversion des cultures pérennes en cultures annuelles de grande surface et aux pratiques agricoles (ex. fauchage hâtif des cultures pérennes) peu compatibles avec le maintien de la faune et de la flore (Fondation de la faune du Québec, 2016 : 5).

Dans l'optique de mettre en place une gestion collective des cultures pérennes, le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ)¹ a mené une étude de faisabilité impliquant des agronomes et des producteurs agricoles de la région. En effet, la réhabilitation de ces oiseaux nécessite la création de grands îlots de prairies. Considérant la fragmentation des prairies sur les territoires agricoles, il s'avère alors pertinent de repenser la gestion des terres. La première étape de ce projet poursuivait ainsi les objectifs de connaître la perception des agronomes et des producteurs agricoles quant à la réhabilitation des oiseaux champêtres, et les défis et opportunités d'une gestion collective des cultures pérennes pour ultimement être en mesure de proposer des pistes de solutions.

Ces deux projets, en cours et en démarrage, poursuivent le même but principal qui est de placer les producteurs agricoles comme des partenaires actifs dans le développement de solutions pour la réhabilitation des agroécosystèmes. Impliquant des approches collaboratives, ils constituent des terrains de recherches propices à la poursuite des objectifs de cette recherche.

¹ Le CRECQ est un organisme de concertation regroupant des intervenants en environnement de la région Centre-du-Québec dans le but de promouvoir la protection et l'amélioration de l'environnement dans une optique de développement durable.

3.3 Collecte de données

La réalisation de notre recherche repose sur une combinaison de deux instruments de collecte d'informations : une analyse documentaire (3.3.1) ainsi que des entretiens semi-dirigés (3.3.2) menés auprès des agronomes et des agriculteurs des deux terrains d'études.

3.3.1 Recension des écrits

Premièrement, afin de bâtir notre problématique et de façonner notre cadre conceptuel et théorique, nous avons recouru à des documents officiels et non officiels. Ces sources écrites prennent plusieurs formes : articles scientifiques, livres, thèses de doctorat ou mémoires de maîtrise, ainsi que des articles d'actualité concernant les projets collectifs ou la réhabilitation environnementale en milieu agricole. Ces différentes sources littéraires sont utiles pour appuyer notre problématique et pour l'analyse de nos résultats.

Des sources « non écrites », comme les cartes ont également été employées dans le but de mieux comprendre certaines problématiques de pollution agricole liée à nos deux terrains d'études. La carte est une trace matérielle indispensable pour le géographe, car elle lui permet de facilement représenter des problématiques sur un territoire donné.

3.3.2 Entrevues semi-dirigées

En plus des documents écrits, nous avons tout particulièrement eu recours à des entrevues semi-dirigées. En effet, en raison entre autres du manque de connaissances au Québec sur les approches collaboratives en milieu agricole et sur la posture des conseillers à cet égard, l'utilisation de cet instrument de collecte de données qualitative

est essentielle. Une entrevue « est un moyen par lequel le chercheur tente d'obtenir des informations, qui n'apparaissent nulle part, auprès de personnes ayant été le plus souvent témoins ou acteurs d'évènements sur lesquels porte la recherche » (Bédard, 2017 : 91). Nous rappelons que l'objet de la recherche est d'éclairer l'identité professionnelle des agronomes-conseils en agroenvironnement en lien avec les évolutions des pratiques de réhabilitation des agroécosystèmes qui est susceptible de participer à une redéfinition de ce corps professionnel, en partant des représentations du métier. Grâce aux informations recueillies lors des entretiens semi-dirigés, nous sommes en mesure de mieux saisir l'identité professionnelle des agronomes participant aux projets ainsi que les représentations sociales que se font les producteurs de leur agronome.

De prime abord, il est important de souligner que notre recherche est menée en conformité avec les règles éthiques du Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Chacun des participants a donné son autorisation en signant un formulaire d'information et de consentement (cf. Annexe A) afin d'enregistrer l'entretien et de contribuer à notre recherche. Un total de 20 entrevues semi-dirigées ont été réalisées avec 22 interviewés. Les entrevues ont été menées sur deux périodes de temps, soit d'août à septembre 2017 et de mars à avril 2018, pour des raisons de disponibilité des participants. La première période pour la réalisation des entrevues était prévue au même moment que les débuts des récoltes de l'automne, ce pour quoi nous avons remis notre travail de terrain à plus tard au printemps suivant. La durée moyenne de ces entrevues est de 55 minutes. La plus courte est de 20 minutes et la plus longue est de 120 minutes. La majorité des entrevues ont été réalisées sur le lieu de travail des participants. Pour les agriculteurs, les entrevues ont été menées à l'intérieur des bâtiments de la ferme, sur le terrain à l'extérieur ou dans leur maison familiale. Pour ce qui est des agronomes, les entrevues se sont déroulées sur leur lieu de travail, soit sur les fermes de leurs clients ou dans leur bureau respectif.

Étant donné que nous avons interviewé deux types d'acteurs, c'est-à-dire les agronomes-conseils et les producteurs agricoles, nous avons réalisé deux guides d'entretien différents. Ces guides contiennent des thèmes avec des exemples de questions, majoritairement ouvertes (cf. Annexes B et C)².

Notre cadre conceptuel nous a permis d'une part de guider la construction des thèmes que l'on retrouve dans le guide d'entretien, mais aussi d'orienter par la suite l'analyse des résultats. Comme il est possible de le voir dans le tableau 3.1, nos guides d'entretien comportent un total de six thèmes. Trois de ces thèmes sont récurrents pour les deux terrains de recherches et les deux types d'acteurs. Tout d'abord, nous cherchions à comprendre le cheminement professionnel de nos participants en nous intéressant entre autres à leur parcours scolaire et aux motifs du choix de leur carrière. Ensuite, nous voulions comprendre en quoi consistait leur métier en termes de savoir-faire et de savoir-être. Plus précisément, nous tentions de mieux saisir les tâches typiques de leur profession, leurs spécificités professionnelles ainsi que leurs représentations de leur propre corps de métier. Le troisième thème portait sur leur relation avec les autres acteurs impliqués dans la réhabilitation des agroécosystèmes et leur perception de ceux-ci.

D'autres thèmes ont été développés pour ancrer notre guide dans la réalité des projets à l'étude. Le thème « expériences passées de projets collaboratifs de réhabilitation » était exclusivement destiné aux conseillers du Projet A. Ce thème nous permettait de comprendre les antécédents de ces conseillers en matière de projets collaboratifs et collectifs et de leurs particularités. Aussi, le thème « difficultés et facteurs de réussite anticipés pour le projet collaboratif de réhabilitation » était uniquement demandé aux participants du Projet B. Ce thème visait à connaître l'opinion des producteurs agricoles et des agronomes-conseils face à la problématique des oiseaux champêtres et à un éventuel projet de planification collaborative des cultures pérennes. Le dernier thème

_

² Pour des raisons de non-divulgation des deux projets sur lesquelles nous avons travaillé, les noms de ceux-ci sont masqués dans les deux guides d'entretien.

des deux guides portait sur les effets perçus de la démarche collaborative. Ce thème était dédié seulement aux participants du Projet A puisqu'ils étaient déjà impliqués au sein de la démarche collaborative. Nous voulions ici comprendre comment les participants percevaient les spécificités et les intérêts du projet auquel ils participaient. Il était également question de perspectives d'avenir dans ce dernier thème. Toutefois, ce sous-thème a été soulevé avec tous les participants dans les deux terrains d'études. Nous voulions savoir spécifiquement comment les producteurs et les conseillers envisageaient le futur pour l'agriculture ainsi que pour leurs métiers respectifs.

Tableau 3.1 Schéma de la structure des entrevues selon les thèmes abordés en fonction du type d'interlocuteurs et des terrains d'études

Thèmes	Types d'inte	erlocuteurs	Terrains d'études	
Themes	Conseillers	Producteurs	Projet A	Projet B
Parcours professionnel	X	X	X	X
Métier	X	X	X	X
Relations avec les autres	X	X	X	X
Expériences passées de projets collaboratifs de réhabilitation	x		X	
Difficultés et facteurs de réussite anticipés pour le projet collaboratif de réhabilitation	X	x		х
Effets perçus de la démarche collaborative	X	X	Х	

3.4 Échantillonnage et population à l'étude

Le recrutement de nos participants pour les entrevues a été effectué selon un mode d'échantillonnage non probabiliste. Ce mode d'échantillonnage préconise la non-application de la loi du hasard. Les données recueillies étant qualitatives, cette technique d'échantillonnage est la plus adéquate pour repérer des tendances plutôt que des chiffres exacts. En élucidant les expériences, les processus humains et leur environnement, les méthodes qualitatives tentent de rassembler, de vérifier, d'interpréter et de comprendre les principes généraux et les structures que les méthodes quantitatives mesurent et enregistrent (Winchester & Rofe, 2010).

Dans notre cas, la technique d'échantillonnage par participant référé à dire d'experts a été utilisée dans un premier temps. Nous avions à la portée quelques « personnes-ressources » au sein des deux projets collaboratifs. Lors de quatre de ces entrevues avec des producteurs agricoles, des experts connaissant bien le territoire et les projets en question nous ont accompagnés afin de faciliter la première approche avec les interlocuteurs. Ceci nous a permis de nous familiariser plus rapidement avec les terrains d'études et ainsi, de créer un réseau de contacts afin de faciliter la prise de rendez-vous pour effectuer nos entrevues. Une seconde technique a par la suite été utilisée, il s'agit de l'échantillonnage *en boule de neige*. Grâce à ces deux types d'échantillonnage, il nous a été possible de ressortir le système de relations existant au sein des deux terrains d'études et de procéder à nos entretiens semi-directifs.

Comme mentionné plus haut, notre échantillon est composé de deux types d'acteurs au sein de deux terrains d'études : les agronomes-conseils et les producteurs agricoles impliqués dans les projets A et B. Pour ce qui est du Projet A, les participants sélectionnés devaient tout d'abord correspondre à un critère prédéfini pour participer à notre recherche. Ils devaient être impliqués dans le projet collaboratif de réhabilitation. En ce qui concerne le Projet B, comme il s'agissait d'une étude de préfaisabilité, il n'y avait pas de critères de sélection prédéterminés. Dans ce cas-ci, les participants choisis

pouvaient potentiellement être amenés à participer si un projet collaboratif était mis sur pied. Comme notre étude porte sur les représentations des conseillers et des producteurs l'un envers l'autre, la présentation de notre population à l'étude se fera plus en profondeur dans le chapitre suivant qui présente nos résultats de recherche.

3.5 Traitement et mode d'analyse des données

Dans le but de traiter les données qualitatives obtenues lors des entretiens, les enregistrements ont tout d'abord été transcrits (verbatims) en format Word. Ces retranscriptions ont ensuite été codifiées par thèmes à l'aide du logiciel de traitement de données qualitatives NVivo selon les thèmes abordés dans notre guide d'entretien. La création d'un arbre thématique pour chaque type d'acteurs rencontrés a été nécessaire. Comme nous voulions bien séparer les propos des conseillers et des producteurs rencontrés, cette façon de procéder nous a semblé être la plus efficiente. Le mode de traitement employé est une description simple qui se caractérise par l'utilisation d'un schéma d'analyse élaboré *a priori* qui permet de classifier les données brutes recueillies (Bédard, 2017). Nous pouvons qualifier aussi ce traitement de mixte ou multifactoriel en raison du codage et de la traduction des informations de manière informatiques (*Ibid*.).

Par la suite, à l'aide des arbres thématiques réalisés, un traitement horizontal des données a été fait à l'aide de tableaux Excel. Ceci nous permettait de recenser les réponses brutes de tous les participants interrogés en fonction des thématiques des guides d'entrevues. Un traitement transversal des données a ensuite été réalisé dans l'optique de regrouper et de classer les réponses convergentes et divergentes dans un tableau de fréquence. Ces fréquences ont permis de dénombrer et de repérer les tendances dans les résultats empiriques qui seront abordés dans le prochain chapitre.

D'ailleurs, certaines terminologies qualitatives sont utilisées dans le prochain chapitre afin de préciser le nombre d'interviewés conseillers et producteurs agricoles ayant répondu aux diverses questions. Ceci permet également de mieux guider le lecteur. Aussi, lorsque nécessaire pour une meilleure compréhension, le nombre ayant répondu sur l'ensemble total des interviewés sera spécifié. Le tableau 3.2 indique le détail concernant ces terminologies utilisées.

Tableau 3.2 Caractérisation des terminologies qualitatives utilisées pour quantifier les participants lors de la description des résultats

Terminologies	% approximatif	Conseillers (8 participants)	Producteurs (14 participants)
Totalité/l'ensemble des/tous	100 %	8 sur 8	14 sur 14
Quasi-totalité	90-99 %	7	12, 13
Majorité	60-89 %	6	9, 10, 11
Un peu plus de la moitié	51-59 %	5	8
Moitié	50 %	4	7
Un peu moins de la moitié	30-49 %	3	5, 6
Minorité/peu/certain/ quelques	10-29 %	2	2 à 4
Un seul/exceptionnellement / que	10 % ou moins	1	1

Il est également important de mentionner que nous avons plus de participants producteurs que de conseillers au sein de notre échantillon. Ceci s'explique par le fait qu'il y a plusieurs producteurs agricoles pour un seul conseiller. En effet, la moyenne du nombre de clients producteurs par conseiller est de 40 dans notre échantillon. Ceci montre pourquoi notre échantillon de conseillers peut sembler petit comparativement au nombre total de producteurs agricoles.

CHAPITRE IV

AU CŒUR DE LA DÉMARCHE COLLABORATIVE : PERSPECTIVES RELATIONNELLES DU CONSEIL À LA FERME

Ce chapitre présente les résultats des entrevues réalisées auprès des agronomesconseils et des producteurs agricoles s'impliquant ou qui pourraient s'impliquer dans des projets collaboratifs de réhabilitation des agroécosystèmes. Il est divisé en deux parties distinctes, correspondant à ces deux types d'acteurs. La présentation des résultats respecte l'ordre des grandes thématiques abordées lors des entretiens : le parcours professionnel, le métier, les relations professionnelles avec les autres ainsi que leurs expériences passées, actuelles et leurs visions futures des projets collaboratifs.

A. Agronomes-conseils

4.1 Profil professionnel de l'échantillon d'agronomes-conseils

Notre échantillon participant d'agronomes-conseils est composé de huit personnes, dont quatre femmes et quatre hommes. Trois de nos interviewés se trouvent dans la catégorie d'âge de 30 à 39 ans, trois autres dans celle de 40 à 49 ans et les deux derniers ont entre 50 et 59 ans.

Un peu moins de la moitié³ (3/8) des interlocuteurs ont étudié dans un autre domaine avant d'obtenir un diplôme universitaire en agronomie. Cependant, leurs formations initiales ont tout de même un lien avec l'agriculture ou la biologie. Parmi les huit agronomes interviewés, un peu plus de la moitié (5/8) ont étudié à l'université en agronomie générale, certains ont étudié en agronomie avec une spécialisation sur les sols (2/8) et une personne a étudié en agronomie végétale.

La quasi-totalité des participants rencontrés (7/8) sont des agronomes qui travaillent maintenant dans des organismes-conseils indépendants, donc dans des clubs-conseils privés. Cinq des agronomes travaillent pour un club-conseil en agroenvironnement, deux sont à leur compte et nous avons également rencontré un participant qui travaille pour le gouvernement. Quatre agronomes font ce métier depuis plus de 20 ans et les quatre autres depuis moins de 20 ans. Ils ont une clientèle d'environ une quarantaine de producteurs agricoles chacun.

4.2 Travail au quotidien

Nous avons d'abord demandé aux participants pour quelles raisons ils ont décidé de devenir agronomes-conseils. La moitié ont été d'abord captivés tout au long de leur jeunesse par une branche en particulier de l'agronomie. Par exemple, ils ont toujours eu de l'intérêt pour les sols, les soins des animaux ou leur alimentation. Deux de ces quatre personnes ont également mentionné le fait d'avoir eu l'ambition de « changer les choses » en agronomie ou en environnement. Pour deux interviewés, la motivation première pour faire ce métier est qu'ils voulaient avoir la possibilité de travailler à l'extérieur, avec la nature. Certains d'entre eux (2/8) disent avoir déjà travaillé sur une ferme quand ils étaient plus jeunes et c'est ce qui les a, entre autres, stimulés à étudier

³ Pour la signification de cette terminologie qui sera utilisée tout au long de ce présent chapitre, veuillez vous référer à la section 3.5 du chapitre précédent portant sur la démarche méthodologique.

en agronomie. Deux autres personnes ont été influencées par leurs amis à la suite de leurs études collégiales.

Afin de bien comprendre le fonctionnement au quotidien de leur métier, les participants étaient amenés à discuter de ce à quoi ressemble une journée typique pour eux. La grande majorité déclarent que les journées typiques n'existent pas. La première chose qu'ils font le matin est de gérer les urgences en ouvrant leur boîte de courriels. Le restant de leur journée est décidé en fonction de cette première étape. Ils vont généralement faire de la planification et des tâches administratives en matinée. Par la suite, en après-midi, ils vont visiter leurs clients, gérer les urgences sur place et « marcher les champs ».

En participant à cette question, une description en deux temps en est ressortie d'après le moment de la journée (matin versus après-midi) et selon la saison. Ils sont en mesure de voir à plusieurs échelles de temps leurs rôles en tant qu'agronomes. La moitié d'entre eux expliquent leur journée typique plutôt en fonction des saisons de culture dans une année en précisant que les projets et le travail de terrain se font davantage l'été. Finalement, il n'y a pas de journée typique, néanmoins le but ultime est tout de même de répondre quotidiennement aux besoins de leurs clients.

4.2.1 L'agroenvironnement au centre de leurs interventions

Les conseillers rencontrés ont tous des spécialisations différentes. Dans la majorité des cas, les interviewés possèdent aussi plus d'une spécialisation. Ils ont mentionné entre autres, les sols, la phytoprotection, l'agronomie générale, les grandes cultures, la fertilisation, la culture de couverture et les plantes. La majorité (6/8) disent cependant que l'une de leurs spécialisations dans leur travail aujourd'hui est l'agroenvironnement.

Dans le discours des conseillers interviewés, il semble y avoir deux visions différentes de ce qu'est l'agroenvironnement. La première version a été soulevée par quatre

conseillers. Elle est plus axée sur des actions concrètes pour les producteurs et touche également à la réduction de l'utilisation d'intrants, comme cette citation le laisse entendre :

L'agroenvironnement à la base, ça concilie l'agriculture et l'environnement. Mais après ça, c'est toujours de faire des essais au champ pour réduire l'utilisation des fertilisants, des essais au champ pour réduire l'utilisation des pesticides, de faire respecter les normes au niveau, en tout cas, améliorer leurs [les producteurs] façons de travailler pour réduire les pertes des sols quand il y a de l'érosion. [...] Il faut s'assurer aussi de faire tout ce processus avec eux, c'est ça l'agroenvironnement (AA3⁴).

Les actions posées pour l'agroenvironnement semblent davantage concentrées sur l'aide aux producteurs dans leurs pratiques au quotidien. L'agroenvironnement est au cœur de l'intervention et du métier de ces agronomes-conseils : « C'est vraiment une question de valeurs l'agroenvironnement » (AA4). Cette première version du discours sur l'agroenvironnement s'ancre dans une volonté de changer les choses. Ils désirent également associer l'agronomie et la préservation de l'environnement le plus possible dans leurs pratiques quotidiennes.

La seconde définition a été mentionnée à trois reprises et porte exclusivement sur l'accompagnement du producteur agricole dans la réglementation environnementale à respecter. Les agronomes s'assurent que le plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) est en bonne et due forme et qu'ils leur recommandent les bons dosages d'intrants. Ils sont là aussi pour s'assurer que les producteurs ne prennent pas trop de décisions majeures affectant négativement l'environnement : « Nous, nos services sont neutres. Autrement dit, je peux recommander les produits de l'un, de l'autre. Tu sais,

-

acronymes au début du mémoire.

⁴ Des codes alphanumériques sont assignés aux participants afin d'assurer leur anonymat (par exemple AA1, PP1, etc.). Ces mêmes codes sont utilisés tout au long du mémoire lorsque les participants sont cités. La signification précise de ces codes se trouve dans la liste des abréviations, des sigles et des

je recommande la bonne affaire, à la bonne personne. Ça, c'est vraiment notre spécificité première en agroenvironnement (AP1) ».

Ces agronomes semblent limiter l'agroenvironnement aux actions qui respectent les critères environnementaux. « Changer les choses » n'apparait pas être une priorité comme semblent le souhaiter les conseillers de la première définition. Ils cherchent donc rarement à pousser leurs clients au-delà des normes dans leurs interventions.

Ces deux visions de l'agroenvironnement ne prennent pas la même place ni la même forme dans la pratique professionnelle de ces conseillers. En dépit des différences dans leurs discours, pour eux, unanimement, l'agroenvironnement est un créneau spécifique et spécialisé et une avenue importante pour le futur en agriculture. Ils soulèvent aussi que les agronomes en agroenvironnement occupent une place particulière dans le monde de l'agronomie et qu'ils seront interpellés à développer leurs expertises dans les prochaines années.

4.2.2 Diverses visions de leurs rôles

Lors des entrevues, les participants furent amenés à évaluer leur rôle d'agronomesconseils auprès de leurs clients. Il n'y avait pas de questions spécifiquement rattachées à ce thème. Ce sont plutôt des extraits colligés tout au long de leur entretien qui touche à la vision de leurs propres rôles. Plusieurs réponses ont été données.

La réponse la plus récurrente de la part des agronomes est qu'ils se doivent de rassurer les producteurs tout en leur offrant le meilleur service possible en tout temps. De cette façon, ils répondent aux besoins de leurs clients et ils assurent en plus, un bon suivi. En participant aux impératifs des producteurs, ils doivent s'assurer que la réglementation est, elle aussi, respectée. L'aspect réglementaire fut relaté à deux reprises par deux interviewés différents. Certains ne se voient pas comme des experts, mais plutôt comme des généralistes, donc ils sont amenés à gérer toutes sortes de

problématique au quotidien : « J'aime dire que je ne suis pas un expert en rien, mais j'essaie d'être pas pire en toute » (AA1). Quelques agronomes mentionnent le fait qu'ils se voient comme des capteurs d'innovation à la ferme ou des liants plutôt que des pourvoyeurs de services-conseils.

Ils mentionnent également qu'il ne faut pas négliger les expériences aux champs, que ces essais ont un réel impact sur la manière de penser des producteurs et que c'est de cette façon qu'ils s'aperçoivent si cela rapporte un certain rendement ou même, un meilleur revenu. Comme l'un d'eux le soulève, il est important de faire du terrain et d'aller au champ, sinon, son travail d'agronome perdrait sa raison d'être : « C'est sûr que c'est important de garder un peu le pied sur le terrain, parce qu'un moment donné, tu fais juste du bureau... Pour moi, mon travail perdrait son sens si je faisais juste du bureau » (AA4). Il est primordial selon eux de prouver à leurs clients qu'ils sont disponible, à l'écoute et compétent, car c'est de cette façon que les producteurs leur feront confiance. Ils se doivent de les guider aux meilleures de leurs connaissances dans le but de faire adopter les bonnes pratiques aux producteurs. D'après certains, ils sont les seuls à pouvoir faire l'accompagnement agronomique complet (multicritères) et la sensibilisation auprès des producteurs agricoles.

Trois participants appuient le fait qu'il est essentiel de ne pas oublier l'aspect environnemental au centre de leurs tâches quotidiennes parce que « le rôle de base, c'est le même, c'est de s'assurer que les producteurs continuent à avoir les meilleurs bénéfices possibles, tout en respectant l'environnement. Et puis, c'est de leur offrir des services-conseils associés à ça » (AA3). Un de leurs rôles est donc de concilier leurs recommandations en fonction d'une approche plus écologique.

Nous avons demandé s'il y a, selon eux, une différence dans le rôle des agronomes en fonction de la région du Québec où ils sont établis pour travailler. Ils mentionnent le fait que les bases du métier restent les mêmes. Le seul grand contraste c'est que tout va plus vite dans leur région respective, étant donné leur positionnement dans les Basses-

Terres du Saint-Laurent; il y a plus de pression et de stress pour les producteurs, la saison de croissance est plus longue et le temps passe plus rapidement. Dans les secteurs d'intensification agricole, comme c'est le cas pour les projets A et B, ce sont généralement de grosses entreprises agricoles. Ils pensent qu'ailleurs, les réalités géographiques du milieu sont différentes et qu'ainsi, certaines problématiques ne sont pas les mêmes. Les agronomes sont régis par les mêmes règles de base et ils croient qu'ils seraient capables de s'adapter à n'importe quel milieu, peu importe où ils se trouvent au Québec.

4.2.3 Qu'est-ce qu'un bon agronome-conseil?

Dans cette sous-section, nous nous intéressons aux qualités du parfait conseiller. Nous avons demandé aux interviewés ce qu'est pour eux, un bon agronome-conseil. Beaucoup d'informations et d'exemples sont ressortis des réponses. Nous avons alors condensé les résultats pour fournir une description des données simple et imagée. Dans ce sens, huit indicateurs découlent de l'ensemble de l'information que nous avons recueillie. Dans la figure 4.1, il est possible de voir le nombre de fois que les indicateurs sont évoqués dans la réponse à la question. Les indicateurs pouvaient revenir plusieurs fois, tous agronomes confondus. Ceci classe l'ordre d'importance de ces indicateurs pour l'intégralité de notre échantillon.

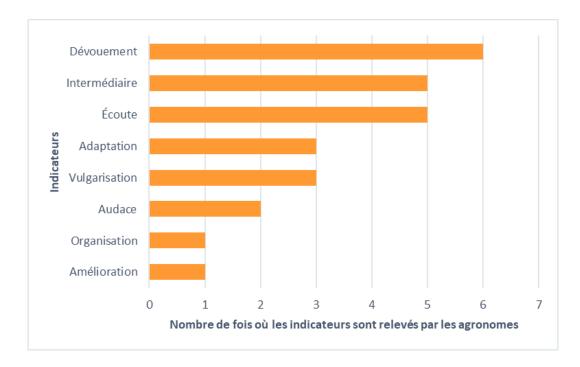


Figure 4.1 Indicateurs soulevés pour décrire un bon agronome-conseil

L'ensemble des indicateurs précédemment présentés brosse le portrait du « parfait » conseiller aux yeux des agronomes-conseils interviewés. La signification de chacun d'eux est maintenant approfondie.

Le **dévouement** est soulevé à six reprises par divers participants. Il s'agit de la première qualité qu'un agronome doit avoir selon eux. Ils définissent le conseiller qui est dévoué comme quelqu'un qui est impliqué auprès de sa clientèle et qui fait ses preuves. « Je pense qu'un bon agronome, c'est quelqu'un qui de base, travaille pour son client. La motivation première c'est ça. C'est lui le payeur, c'est lui qui demande le service. Je pense que ça prend un certain dévouement » (AA1). Certains mentionnent le fait que la relation avec leur client est prioritaire. Ils doivent également venir sur le terrain, marcher les champs et faire preuve d'une certaine implication qui dure dans le temps.

Le mot **intermédiaire** désigne le lien organique entre les diverses entreprises agricoles qui sont *a priori* dissociées ou encore en compétition. « Un bon agronome doit être un catalyseur pour le développement des entreprises » (AA1). Il doit avoir la possibilité

d'être un bon observateur et de rester à l'affut des nouveautés ou des projets qui sont opérés chez ses clients dans l'intention d'en faire profiter d'autres producteurs. Il est aussi capable d'aller chercher les informations nécessaires sur internet ou par divers moyens conventionnels afin de renseigner le plus justement ses clients.

Quelqu'un qui est à l'écoute correspond à un agronome qui est susceptible de guider le plus adéquatement possible son client en fonction de ses besoins. Il essaie également de le comprendre en le laissant librement s'exprimer. L'agronome doit être à l'affut des diverses problématiques de son client et de ses valeurs dans le but de l'aider le plus efficacement possible. L'agronome doit, de plus, être en mesure de bien cerner la personnalité de son client. Il doit aussi avoir une certaine ouverture d'esprit parce que les conseillers ne sont pas toujours au courant de ce qui se passe dans la vie personnelle des producteurs :

Sa femme a le cancer, ses enfants... Il en a un qui s'est suicidé... Des fois tu ne le sais pas. Tu ne sais pas ce qu'il se passe à la maison ou si ça va mal. Et puis, des fois, ben c'est ça... Il faut s'adapter, faut écouter, il faut répondre le mieux possible à la question du client, ce qui n'est pas toujours évident (AP1).

Un agronome doit pouvoir s'adapter le plus vite possible à toutes les circonstances. Il doit être en mesure de s'ajuster aux contraintes agricoles et aux diverses personnes avec qui il travaille : « parce que des clients, on en a pleins, ils sont tous différents, puis il faut être capable de s'adapter aux comportements de chacun, c'est extrêmement important » (AA3). Aussi, ils doivent prendre en considération divers paramètres comme l'aspect social, la gestion du territoire ou encore l'environnement et de travailler simultanément avec ces paramètres, ce pour quoi ils doivent être capables de s'acclimater rapidement à toute éventualité.

La **vulgarisation** correspond au fait que selon eux, un agronome doit être en mesure de transmettre ses connaissances agronomiques afin de faciliter le plus possible la

compréhension des producteurs agricoles avec qui ils travaillent. L'information qu'ils communiquent se doit d'être claire et simple : « L'applicabilité de ce que je recommande, le lien avec l'environnement. [...] Ça serait ça, c'est assez lourd, mais je nous vois comme un pivot sur une ferme » (AP3).

Deux agronomes évoquent qu'il faut être **audacieux** pour faire ce métier. Ils expliquent qu'ils ne doivent pas avoir peur de faire des essais aux champs qui sortent de l'ordinaire. Ils sont là pour tenter de pousser le producteur agricole à voir plus loin et de les faire sortir de leur zone de confort dans le but de les amener à atteindre leurs objectifs. Pour eux, un bon agronome se doit d'être capable de prendre des risques et d'expérimenter de nouvelles choses.

En ce qui a trait à l'**organisation**, un agronome mentionne le fait qu'il est très important d'avoir une bonne tenue de dossier. Il faut être structuré pour être efficace dans son travail de conseiller selon lui. La quantité de données amassées sur une entreprise peut être faramineuse. Avec leurs nombreux clients, ils se doivent ainsi d'être à jour dans leur documentation.

L'amélioration désigne que les conseillers doivent sans cesse se renouveler et donner le meilleur d'eux-mêmes à leurs clients au fil des ans :

Même chaque année ça s'améliore encore. C'est une amélioration continue. Il faut constamment être à l'affut des données qui sont intéressantes, il faut s'améliorer. En 10 ans de travail, on laisse des techniques de travail de côté et il y en a d'autres qui sont restés. Il faut bien concilier les informations des différentes entreprises pour voir si elles ont évolué ou régressé (AA1).

4.3 Revers du métier

Cette section porte sur les obstacles que les agronomes affrontent en pratiquant leur métier. Par la suite, une sous-section est entièrement dédiée aux oppositions entre les divers corps de profession en agronomie. Pour finir, il est question du regard sur l'avenir en lien avec le métier des agronomes-conseils.

Les agronomes interviewés étaient amenés à s'exprimer sur les difficultés qu'ils rencontrent dans leur métier. D'abord, un peu moins de la moitié (3/8) mentionnent comme obstacle, l'aspect réglementaire et les demandes de subventions aux instances gouvernementales :

C'est le système de notre société qui est très bien encadré par des ministères ou par l'ordre des professionnels, qui justement, nous encadre dans notre pratique, mais ça peut peut-être freiner des fois des élans ou des libertés. C'est pour ça, qu'on fait des projets ou des tests, pour justement que dans l'avenir, des fois des choses changent plus rapidement qu'on voudrait (AP2).

Ensuite, le problème qui touche à la « paperasse » que le métier de conseiller apporte a aussi été soulevé à trois reprises. Ils expriment le fait qu'ils sont souvent embourbés dans les papiers et qu'ils voudraient parfois faire d'autres tâches plus intéressantes. Trois agronomes parlent également du manque de temps. Ceci est lié au fait qu'ils souhaiteraient faire plus de projets et plus de développement, mais qu'ils sont fréquemment limités dans le temps. Deux d'entre eux disent qu'ils trouvent difficile de ne pas être capables d'anticiper l'imprévisible au sein d'une journée de travail et de n'avoir aucune emprise sur les choses qui sont hors de leur contrôle, comme la météo par exemple. Aussi, la peur de perdre son expertise sur le terrain ou ne plus pouvoir aller aux champs ressort à une reprise de leur discours. Un agronome mentionne une problématique en lien avec le fait de faire des efforts constants pour se prouver en tant que bon agronome et de toujours s'améliorer : « Je ne sens pas que ma clientèle est gagnée à vie, je travaille tout le temps pour rester à flots, et puis continuer l'amélioration » (AA1). Un interlocuteur ajoute qu'il est difficile de s'adapter à la diversité de sa clientèle. Parfois, ils doivent faire affaire avec des producteurs peu

collaboratifs et d'autres fois avec des producteurs qui ont « trop besoin d'eux », ce qui engendre une manière de travailler différente à appliquer selon les besoins.

La moitié des interviewés se sont aussi exprimés sur les défis du métier d'agronomeconseil lorsqu'ils sortent de l'université en étant de jeunes professionnels. Ils sont unanimes qu'en tant que jeunes agronomes, peu importe où ils se retrouvent au Québec, ils doivent faire leurs preuves auprès de leurs clients et faire leur place dans leur milieu de travail. Ils doivent faire des essais au champ pour prendre de l'assurance et ne pas avoir peur de se tromper. Ils ont aussi besoin de se donner une chance en début de carrière et d'accepter de faire des erreurs afin de mieux comprendre par la suite les fautes commises. Selon certains, il faut environ deux à cinq ans à un agronome pour se sentir complètement à l'aise avec les conseils qu'ils donnent et ainsi, ils prennent davantage confiance en eux. Un interviewé soulève le fait que parfois, il a « peur d'être remplacé à tout moment par un plus jeune qui sort de l'université avec de nouvelles idées » (AA1).

4.3.1 Principaux conflits dans la profession

Cette sous-section porte surtout sur les soi-disant tensions entre les agronomes de coopérative et les agronomes de clubs privés. Elle s'intéresse ensuite aux sentiments envers l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ).

La quasi-totalité des interviewés (7/8) mentionnent qu'il y a bel et bien des frictions dans leur travail au quotidien avec les agronomes de coopérative, qui sont aussi appelés dans le milieu, des « représentants de compagnies » ou des « vendeurs d'intrants ». Il y a « une bataille continuelle avec les représentants de diverses compagnies qui font la promotion de pesticides, insecticides, fongicides mauvais pour l'environnement » (AA3). Selon leurs dires, ces personnes peuvent aussi bien être un employé agronomeconseil, un technicien en agronomie ou tout simplement un vendeur. En général, les

producteurs doivent faire affaire avec un représentant pour commander leurs semences ou leurs fertilisants. En faisant ses recommandations, le vendeur d'intrants est souvent confiant et il ne sème pas le doute dans l'esprit du producteur contrairement à un conseiller en agroenvironnement qui est là pour inciter le producteur à réfléchir sur ses pratiques. D'après eux, les recommandations des agronomes en agroenvironnement sont plus objectives et prennent en considération les effets potentiels sur l'environnement. Les producteurs sont donc confrontés à prendre une décision entre deux avis différents, ce qui met une certaine pression non nécessaire sur le dos de ceux-ci. Selon les agronomes questionnés, les représentants de compagnies n'ont pas d'approche globale, donc, ils ne prennent pas en compte les réalités terrain et les besoins de l'entreprise et du producteur.

Même si des plaintes ont été formulées par le passé par des conseillers de clubs privés, leur ordre professionnel ne tient pas rigueur de cette façon d'agir. Les agronomes en agroenvironnement sont conscients qu'il y a un problème dans leur métier, mais ils ne peuvent rien y faire, parce qu'ils expriment le fait que de toute façon, rien ne changera. Ils ont appris au fil du temps à laisser-aller les choses. Ils ont aussi signifié que malgré la situation, il y a de moins en moins de mésententes avec les représentants de compagnies. En somme, les interviewés suggèrent qu'il doit y avoir du respect des deux côtés et que de cette façon, ils seront capables de s'entendre globalement.

Quelques opinions en lien avec l'ordre professionnel des agronomes du Québec ont fait surface. Cinq agronomes interviewés sur huit disent qu'ils ne se sentent pas reconnus par l'OAQ. Sur ces cinq participants, quatre sont agronomes-conseils depuis plus de 20 ans. Selon eux, l'ordre nuirait au développement de leur profession (5/8), soit en faisant « la police » et en étant trop sévère avec les agronomes de clubs privés ou en ne sanctionnant pas les « mauvais » actes agronomiques des représentants de l'industrie (agronomes de coopérative ou techniciens entre autres). Par ailleurs deux interviewés mentionnent que l'ordre faillit à l'une de ses missions principales, c'est-à-dire, de protéger le public en s'assurant essentiellement de la qualité des services donnés par

ses membres. Mis à part cela, il y a trois agronomes sur l'ensemble qui n'ont pas de problèmes avec leur ordre professionnel.

4.3.2 Perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir des agronomes-conseils se regroupent en trois tendances. La première concerne la technologie informatique. Trois agronomes mentionnent l'intelligence artificielle comme soutien dans le futur dans le but de les aider dans la partie de leur métier qu'ils affectionnent le moins, c'est-à-dire le travail administratif qu'ils ont à gérer quotidiennement. Ils souhaitent également travailler de plus en plus avec les outils géomatiques à leur disposition, comme la télédétection. Certains veulent aussi intégrer davantage les réseaux sociaux dans leur pratique professionnelle.

Intimement liée à la première, la deuxième dimension porte sur la réglementation et les tâches administratives du métier des agronomes-conseils. Deux agronomes interviewés espèrent que ces dernières seront données en quantité régulière et non en augmentation comme en ce moment. Certains pensent qu'ils sont « englués » dans la réglementation et ils aimeraient pour l'avenir avoir moins de restrictions pour accomplir leur travail et être moins surveillés.

La troisième dimension aborde le fait que les conseillers souhaitent ouvrir leurs horizons pour l'avenir. En effet, trois interviewés désirent aller plus loin dans leurs services de conseils. Ils voudraient toucher davantage à l'aspect social, territorial et environnemental pour le futur. Ils sont conscients que ces aspects auront de grands impacts dans les prochaines années et qu'il est important de travailler de concert avec les producteurs pour changer les choses à ces niveaux. Certains veulent aussi se spécialiser davantage et ainsi, apporter de nouvelles connaissances écologiques (bactéries, champignons, etc.). Dans un autre ordre d'idée, l'ensemble des agronomes veulent continuer d'aller dans les champs, car c'est l'une des façons de réellement

connecter avec leurs clients et de garder une vision véridique de la ferme sur laquelle ils travaillent.

4.4 Relations professionnelles avec les acteurs du territoire et les producteurs agricoles

Au sein de leur métier, les agronomes-conseils sont amenés à travailler avec divers professionnels. Outre les producteurs agricoles et d'autres agronomes, ils sont incités à faire affaire avec une variété de partenaires territoriaux comme les MRC et les municipalités, des partenaires gouvernementaux comme le MAPAQ et aussi avec les représentants de compagnies de ventes de produits agricoles ou d'intrants. Dans le cadre de projets ou d'évènements spéciaux comme des conférences par exemple, ils travaillent également avec des personnes avec qui ils ne feraient pas nécessairement affaire normalement comme les chercheurs universitaires ou encore des experts de tout genre comme les biologistes ou les chargés de projet de diverses organisations. Cependant, les données concernant les relations avec ces divers acteurs professionnels ne sont pas au centre de cette recherche, c'est pourquoi nous allons nous attarder plus spécifiquement sur la relation des agronomes-conseils avec les producteurs agricoles.

La vision que les agronomes portent sur les producteurs est décrite dans cette soussection. Ils évaluent que les producteurs ont accès à beaucoup d'informations par le biais de l'internet, et qu'ils sont aussi, sinon plus, informés que les agronomes peuvent l'être. Selon certains, le problème qui se pose est que les producteurs sont informés et ont de nombreuses idées, mais ils ne savent pas comment les appliquer à leurs entreprises. C'est pour cette raison qu'ils ont besoin des conseillers. D'après les interlocuteurs, à petite échelle, les producteurs sont les meilleurs connaisseurs de leurs terres. Au contraire, ils n'ont pas la vision globale comme un agronome peut l'avoir sur une plus grande superficie, comme sur l'intégralité de leur région par exemple. En participant à un projet collaboratif, ensemble, ils ont l'opportunité de voir plus grand, ce qui est un plus pour la façon de voir les choses des producteurs, mais aussi pour les agronomes. Généralement, les producteurs sont ouverts aux nouveautés, surtout si c'est amené d'une manière informative et non de confrontation. Les interviewés relatent également que depuis les dernières années, les producteurs « se sont vraiment amélioré » avec l'application de meilleures pratiques sur leur ferme.

Les agronomes ont recours à divers moyens pour laisser sous-entendre à leurs clients qu'ils ont faits une bonne action ou une mauvaise pratique. Ils soutiennent qu'il est important de rester transparent avec les producteurs, peu importe ce qu'ils ont à leur dire. Ils vont entre autres individualiser leur approche : « Je vais m'adapter selon la relation que j'ai et puis la personne avec qui je dois le faire » (AA2). Quelques interviewés disent qu'ils vont faire passer les messages plus négatifs en essayant de l'introduire au milieu d'une discussion qui n'est pas en rapport direct avec le problème. Certains leur présentent des résultats d'essais fructifiant qui ont été faits ailleurs pour leur faire réaliser que leurs décisions sont discutables.

Certains agronomes mentionnent que lorsque les producteurs font appel à leurs services, ce n'est généralement pas pour leur faire part de leurs problématiques concernant l'environnement. Cependant, une fois qu'ils sont sur place, il est plus facile pour eux d'introduire cet aspect dans la conversation dans le but de faire réfléchir les producteurs sur leurs changements de pratiques à adopter.

En ce qui a trait à leur comportement face à l'implication des producteurs au sein des projets collaboratifs, selon eux, il faut être franc, bien leur expliquer les faits, être patient et ne rien forcer. Il y a un « beau » réseau de producteurs en place selon les agronomes. Ce qui fonctionne véritablement, c'est le bouche-à-oreille entre producteurs, car cela crée une communauté forte. Ce sont ceux qui sont vraiment intéressés qui, selon eux, embarqueront dans les projets collaboratifs. Malgré cela, la moitié des agronomes rencontrés avouent avoir un rôle majeur à jouer dans l'implication des producteurs agricoles au sein des projets collectifs et collaboratifs. Il

y a une grande portion de « vente d'idées » à faire : « Est-ce que c'est parce qu'on les harcèle ? Ou est-ce qu'ils sont vraiment convaincus qu'il y a un problème et qu'il faut le régler ? » (AA1). D'après les conseillers, les producteurs ont un certain intérêt envers les projets collaboratifs présentés parce qu'ils se sentent impliqués et de cette façon, ils participent davantage.

Les agronomes étaient amenés à positionner la vision relationnelle qu'ils possèdent avec leurs clientèles en qualifiant les producteurs comme des clients, des collaborateurs ou des amis. La moitié des interviewés soutiennent qu'il faut un mélange des trois formes relationnelles dans le but d'offrir la meilleure qualité de service possible à leur clientèle. Les producteurs sont tous différents et les agronomes doivent s'adapter aux diverses personnalités de ceux-ci. Selon certains, ils doivent être en mesure de bien séparer leur vie professionnelle et leur vie personnelle. C'est pour cette raison qu'ils voient leur relation sous forme de conseiller-client seulement. Deux autres agronomes mentionnent qu'il est important de travailler de pair avec les producteurs. La collaboration les aide à aller plus loin : « Quand ils se sentent obligés de faire quelque chose, là, ça ne fonctionne pas. Quand ils sentent qu'ils peuvent faire quelque chose et qu'ils font partie de la solution en groupe, ça passe beaucoup mieux » (AP2). De plus, un seul agronome mentionne le fait qu'il n'est pas nécessairement mauvais d'être amis avec sa clientèle parce que selon lui : « Ceux avec qui on devient amis, c'est avec eux autres qu'on progresse le plus rapidement » (AA3).

Selon les interviewés, il y a des éléments essentiels à maîtriser en tant qu'agronome pour entretenir une bonne relation de confiance avec ses clients producteurs agricoles. Le temps accordé, la qualité du service-conseil et l'expérience du métier sont très importants pour une bonne relation d'après les agronomes. Le respect et les connaissances ont également été mentionnés, mais sans que ces éléments ressortent comme aussi important que les précédents.

4.5 Expériences passées de projets collaboratifs de réhabilitation et la transition vers un renouvellement de la pensée

La quasi-totalité (7/8) des interviewés ont déjà contribué à un projet collectif dans le but d'y faire de la réhabilitation agroenvironnementale. Selon eux, ces anciens projets sont rassembleurs et effervescents de nouvelles idées. Le travail au sein d'un projet collectif permettrait de s'investir auprès d'entreprises agricoles différentes de leur propre clientèle et ainsi de décupler la prise de données et de voir ce qui se réalise ailleurs. Dans ces projets, les conseillers sont amenés à faire concrètement par exemple, des diagnostics d'érosion, de l'aménagement de berges et des parcelles d'essais. Cependant, selon un peu moins de la moitié des interviewés, les anciens projets sont considérés comme des échecs parce qu'il y avait peu de démarches tangibles, les aménagements sont pour la plupart maintenant abandonnés et surtout il n'y a aucun suivi qui a été effectué après les projets.

Certains agronomes ont ainsi pris conscience de l'importance de changer les manières de faire dans les projets collectifs. Certains se sont rendu compte qu'ils faisaient en fait du service-conseil individuel au sein d'un projet collectif en mettant de l'avant l'aspect environnemental. Selon les conseillers, les producteurs ont besoin d'être encadrés et d'avoir un bon cercle social pour que les projets fonctionnent bien : « Du choc des idées jaillit la lumière » (AA4). Aujourd'hui, les interviewés disent qu'ils essaient de positionner davantage l'aspect social et humain en mettant le producteur au centre des projets tout en travaillant sur l'aspect environnemental. Dans le but de stimuler l'implication des producteurs, ils vont faire asseoir les divers participants ensemble et les faire réfléchir au futur en agriculture.

4.6 Particularités des projets collaboratifs à l'étude : engouement, communauté et amélioration

Les conseillers du Projet A évoquent que les projets collaboratifs sont importants pour le futur. Un peu moins de la moitié d'entre eux considèrent que ce type de projet révolutionnera la façon de participer et de penser l'avenir agricole. Ils permettent de « créer une communauté vivante au niveau environnemental, social et économique autour d'un territoire donné » (AA2). Des maillages sont ainsi possibles entre les producteurs agricoles de divers clubs conseil. De cette façon, il est plus facile d'amener les producteurs à effectuer davantage de pratiques de conservation et de protection de l'environnement. Aussi, les projets permettent aux producteurs d'acquérir de nouvelles connaissances et d'améliorer leurs pratiques. En diffusant les informations dans les médias des idées novatrices de ces projets et de ses réussites, les producteurs souhaitent changer l'opinion publique face à l'agriculture québécoise. Selon un interviewé : « Faire ressortir les actions positives qui sont faites de façon collective, ce sont clairement des actions qui sont bien vues par la société » (AA4).

Ainsi, il semble que la vision des objectifs des projets collaboratifs en agroenvironnement est différente selon un regard extérieur et intérieur aux projets. De cette façon, l'objectif premier des projets collaboratifs que l'on donne à voir pour les autres, c'est-à-dire pour la société en général et les producteurs agricoles est, d'améliorer les pratiques agricoles dans le but de faire la réhabilitation des agroécosystèmes. Vu par les acteurs s'impliquant directement dans les projets, comme les agronomes, l'objectif premier réel des projets collaboratifs est en fait de générer de l'intérêt et de créer un engouement auprès des producteurs agricoles. C'est aussi d'être en mesure de les mobiliser sur un enjeu environnemental et territorial dans le but de les inciter à réfléchir. Les producteurs ont pour objectif de faire évoluer leurs visions et leurs valeurs pour au final, améliorer leurs pratiques. Un deuxième objectif mentionné, tout aussi important selon les conseillers est d'être en mesure de créer une communauté

et d'impliquer divers partenaires locaux, régionaux et gouvernementaux. Ces partenaires et la communauté autour du projet permettent d'acquérir de nouvelles connaissances collectivement pour aider les producteurs à mieux gérer leurs pratiques agroenvironnementales : « Chacune des parties prenantes apporte quelque chose et repart avec quelque chose » (AA2).

Les interviewés du Projet A s'entendent tous pour dire qu'il faut qu'il y ait une bonne équipe derrière la conception et l'organisation des projets. Il s'agit de l'un des prérequis pour un projet collaboratif réussi. La moitié soulèvent aussi le fait qu'il est important d'avoir au moins un « leader positif » dans l'équipe dans l'optique de bien gérer le déroulement des projets, de s'assurer de la pérennité de ceux-ci et d'en faire un suivi efficient. Avec le financement que les coordonnateurs de projets sont capables d'obtenir, cela permet d'engager des experts sur des problématiques particulières hors du champ de l'agronomie, comme par exemple, la biologie ou encore l'économie. Ces expertises amènent de nouvelles connaissances à tous les participants et sont appréciées par les agronomes interviewés. Cela pousse les producteurs à réfléchir et à s'approprier de nouvelles informations pertinentes basées sur des faits scientifiques. Certains considèrent cela comme une « belle porte d'entrée pour travailler à un autre niveau » (AP1).

La majorité des interviewés soulèvent que leurs principales satisfactions au sein des projets collaboratifs sont de voir l'implication des producteurs agricoles dans le changement. Le fait que les producteurs participent en discutant des bienfaits pour l'environnement et qu'ils apportent de nouvelles idées contribuent à générer pour les agronomes un fort sentiment d'accomplissement. Quelques interviewés jugent que leur plus grande satisfaction est d'avoir accès à de nouvelles informations et ainsi pouvoir faire valoir des connaissances novatrices. Pour deux autres agronomes, c'est de créer de nouveaux liens professionnels avec les divers acteurs qui sont une forme de satisfaction.

4.6.1 L'envers du décor des projets collaboratifs

Pour autant, ces projets collaboratifs posent aussi leur lot de difficultés au quotidien. La majorité des interviewés du Projet A mentionnent le fait qu'il est difficile de maintenir la participation des producteurs agricoles sans les démotiver. Les agronomes sentent qu'ils doivent rassurer constamment les producteurs afin qu'ils puissent garder confiance et ne pas douter d'eux-mêmes. Un peu plus de la moitié soulèvent aussi le fait qu'ils doivent mettre beaucoup de leur temps pour en arriver à des résultats concrets. La coordination et l'organisation des projets font en sorte que la logistique peut devenir contraignante. La moitié des conseillers jugent ainsi que les programmes ne fournissent pas assez de soutien financier pour ce type de projet compte tenu de l'implication qu'ils nécessitent. De plus, un peu moins de la moitié disent que la baisse de rendement et la perte d'argent que les producteurs risquent de subir en implantant certaines pratiques bénéfiques pour l'environnement sont une autre difficulté au sein des projets. Quelques participants soulignent qu'il peut être difficile de recruter de nouveaux producteurs dans les projets, qu'il manque de participants et qu'il s'agit toujours des mêmes producteurs qui s'impliquent. Un agronome mentionne aussi qu'il peut être parfois ardu de s'adapter au rythme plutôt lent en agriculture et que cela peut devenir frustrant pour tous les acteurs impliqués de près ou de loin dans les projets.

4.6.2 Changements de perspectives professionnelles

La majorité des interviewés du Projet A soutiennent que leurs pratiques professionnelles ont été modifiées ou qu'elles ont changé à la suite de leur participation au sein des projets collaboratifs de réhabilitation des agroécosystèmes. Quatre grandes tendances en ressortent.

Premièrement, l'ensemble des conseillers défendent que ces projets engendrent de nouvelles manières de travailler grâce aux nouvelles informations acquises. Ils permettent d'évoluer en tant qu'agronome-conseil en agroenvironnement. Cela leur permet donc de s'améliorer continuellement dans leur travail. Deuxièmement, trois interviewés mentionnent le fait que leurs aptitudes sociales s'en sont vues transformées. Les discussions avec les producteurs sont différentes et cela leur permet d'apporter des éléments qu'ils n'auraient jamais abordés s'ils n'avaient pas eu cette expérience de travail collaboratif. Troisièmement, certains déclarent être dorénavant plus ouverts aux réalités personnelles et professionnelles que peuvent vivre les producteurs agricoles. Ils sont plus conscients et attentifs aux problématiques agricoles qui peuvent survenir sur les entreprises. Finalement, ces projets leur permettent de voir ce qui se passe sur plusieurs fermes différentes d'un plus vaste territoire. Ce faisant, deux agronomes disent que leurs visions ont changé et qu'ils peuvent maintenant observer les choses avec une approche plus globale.

B. Producteurs agricoles

4.7 Profil professionnel de l'échantillon des producteurs

Nous avons rencontré 14 producteurs agricoles, dont une femme et 13 hommes. Deux des interviewés se trouvent dans la catégorie d'âge de 20 à 29 ans, quatre autres ont entre 40 et 49 ans et les huit derniers ont entre 50 et 59 ans.

Un peu moins de la moitié (6/14) ont fait des études en agriculture que ce soit en production animale, laitière ou en gestion des exploitations agricoles. Les autres n'ont pas fait d'études spécialisées en agriculture pour devenir producteurs agricoles (8/14). Parmi ces derniers, cinq interviewés disent avoir arrêté leurs études au secondaire pour ensuite travailler à la ferme familiale. Une minorité d'agriculteurs (3/14) soulignent avoir pratiqué un autre métier qui n'a pas de lien avec le monde agricole, avant de devenir producteurs agricoles. Ces trois mêmes personnes n'ont pas fait d'études en agriculture, ils ont plutôt eu l'opportunité de s'associer avec un conjoint ou un membre de la famille pour reprendre une entreprise agricole ou en démarrer une nouvelle.

La quasi-totalité des producteurs agricoles interviewés (12/14) font ce métier depuis plus de 20 ans. Plusieurs d'entre eux, tous âges confondus, disent faire ce métier depuis « toujours ». L'utilisation de ce terme réfère probablement au fait qu'ils sont nés et ont vécu toute leur vie sur une entreprise agricole.

4.8 Spécificités des entreprises agricoles

La superficie moyenne des fermes de notre échantillon est de 204,5 hectares. En 2016, elle était au Québec de 113,31 hectares (Statistique Canada, 2017). Ainsi, la superficie moyenne des fermes de notre échantillon est plus grande que la moyenne québécoise.

Cet écart pourrait s'expliquer en raison de l'emplacement en zone d'intensification agricole de nos deux terrains d'études.

L'ensemble des producteurs interviewés faisaient plus d'un type de production au sein de leur entreprise. La figure 4.2 montre tous les types de production agricole que les interviewés ont mentionnés lors des entretiens. Il est intéressant de souligner que l'ensemble des interviewés font de la production de maïs-grain et de soya sur leurs terres, c'est-à-dire, de grandes cultures. Mis à part cela, la diversité du type de production présent sur les deux terrains d'études est le résultat du climat tempéré des Basses-terres du Saint-Laurent ainsi que de la fertilité des sols laissés par le retrait de la mer de Champlain.

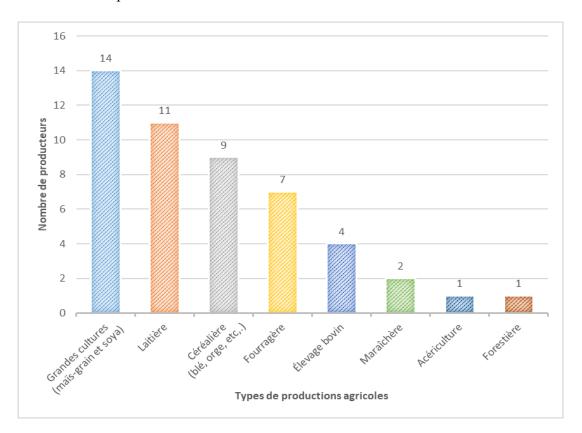


Figure 4.2 Portrait des types de productions agricoles de l'ensemble des interviewés

4.9 Métier du producteur agricole au Québec

Différentes raisons motivent les producteurs agricoles à faire ce métier. Certains soutiennent que c'est tout d'abord une profession de passion. Pour d'autres, il s'agit plutôt d'un rêve d'enfance ou d'un désir de longue date. Ils racontent qu'être producteur agricole c'est avoir un mode de vie unique qu'ils ne croient pas pouvoir retrouver dans d'autres métiers. La diversité des défis quotidiens ainsi que la panoplie de tâches manuelles à effectuer font en sorte que leurs journées ne se ressemblent jamais. De plus, le fait d'être son propre patron à un effet attrayant pour eux. Ils préfèrent être maîtres des décisions majeures concernant leur entreprise. Ainsi, ils semblent s'accomplir dans leur métier et ils apprécient l'autonomie et la liberté qui en découle.

Pour la totalité des participants, la première raison pour laquelle ils sont devenus producteurs agricoles vient du fait que l'un des membres de leur famille proche (parents ou grands-parents) avait une entreprise agricole et qu'ils ont toujours travaillé à la ferme familiale. L'aspect familial ne correspond pas tout à fait à une motivation du choix de faire ce métier, mais plutôt à une nécessité pour maintenir l'entreprise agricole ou assurer la relève. Selon un des interviewés, « les fermes au Québec sont souvent une affaire de famille » (PP8). En effet, cinq interviewés soutiennent que leur famille occupe leurs terres depuis plus de quatre générations. Pour deux d'entre eux, il s'agit de la troisième génération sur la ferme. Quatre autres interviewés disent être la deuxième génération présente à la ferme familiale. Pour les trois derniers producteurs, il s'agit de la première génération occupante de l'entreprise agricole.

Les interviewés étaient ensuite invités à raconter ce à quoi ressemble une journée typique pour eux. Les producteurs expliquent leur routine de façon journalière et saisonnière. Tout d'abord, de manière journalière, ils disent commencer leur journée tôt le matin, entre 5 h et 7 h, par exemple, avec la traite des vaches pour ceux qui font la production laitière. Entre une heure et deux heures plus tard, selon les entreprises,

ils rentrent à la maison pour déjeuner. Par la suite, le déroulement de la journée est décidé selon la saison, c'est-à-dire s'il y a des semis, des récoltes ou des coupes de foin à faire. Cette période de temps s'étend du printemps jusqu'à la fin de l'automne pour plusieurs. Bien évidemment, les urgences de dernières minutes et le soin des animaux sont une priorité tout au long de la journée. Tout ce qui touche à la gestion et l'administration de la ferme et à l'entretien des bâtiments et des machineries ne doivent pas être négligés non plus, car ils constituent des tâches journalières importantes à effectuer. De façon générale, ils travaillent de longues heures et terminent vers l'heure du souper. Finalement, malgré le fait que les journées soient bien remplies, « il n'y a pas de journée typique, le travail est variable d'une journée à l'autre » (PP4). Dans un autre ordre d'idées, une minorité d'interviewés disent qu'il ne faut pas trop s'en mettre sur les épaules quotidiennement et qu'il est essentiel de se garder du temps pour faire autre chose que d'être sur la ferme.

4.9.1 Vision idéalisée de leur corps de métier

Cette sous-section porte sur la vision du « parfait producteur agricole ». Les participants pouvaient donner plusieurs réponses et fournir des exemples dans le but d'appuyer leurs propos.

Cinq interviewés soulignent qu'être un bon producteur, c'est prendre en considération la vie sous toutes ses formes. Cela correspond à bien s'occuper des animaux s'ils en ont, à faire attention à leurs impacts sur l'environnement et à respecter la société. Ensuite, cinq autres interviewés déclarent devoir s'améliorer constamment pour être de bons producteurs. Ils doivent continuer à avancer malgré les embûches, tout en étant ouverts et en expérimentant de nouvelles pratiques. Ils peuvent également aller chercher de l'information pertinente dans des formations dans le but de s'éduquer davantage. De plus, il a été mentionné à trois reprises qu'un bon producteur doit être en mesure de bien rentabiliser son entreprise. Ceci passe selon eux, par une hausse de

rendement et une bonne organisation administrative. Deux autres interviewés disent devoir essayer de remettre les terres dans un meilleur état pour les générations futures. D'après eux, cette réhabilitation de la terre prouve en quelque sorte leur bonne volonté en tant que producteur agricole.

De surcroît, selon les interviewés, être un bon producteur c'est aussi être passionné par son métier, travaillant, déterminé, patient, avoir un bon sens d'observation et être rigoureux. Ils touchent à tout dans leur quotidien et doivent être capables de faire face à la diversité des tâches à accomplir : « Je ne me prétends pas être un spécialiste. On est plus des généralistes, les producteurs souvent » (PP7). Ils mentionnent également l'importance d'être entourés d'une bonne équipe. En outre, ils doivent être flexibles et en mesure de s'adapter en tout temps à toutes les éventualités possibles.

4.9.2 Difficultés du métier

La moitié des producteurs disent que la plus grande difficulté dans leur métier, c'est d'être dépendant de la météo : « Notre patronne c'est la nature. C'est elle qui décide s'il fait trop sec ou trop chaud. Elle peut être très généreuse, mais elle peut aussi des fois nous causer des petits casse-têtes » (PP7). Ce qui est difficile dans ce cas-ci selon eux, c'est qu'ils n'ont pas de contrôle sur la météo et qu'elle peut être imprévisible. Un peu moins de la moitié soulignent également que leurs horaires sont particuliers, ce qui leur occasionne souvent de la fatigue et une baisse d'énergie. Les longues heures travaillées et le manque de congés la fin de semaine en sont des raisons. Un peu moins de la moitié des interviewés font aussi état d'un niveau de saturation concernant la « paperasse ». La règlementation environnementale et les normes de production à respecter sont colossales. Ils trouvent qu'il est parfois difficile d'assurer la rentabilité de leur entreprise avec autant de restrictions et de critères à prendre en compte.

Quelques interviewés relatent timidement l'épuisement psychologique. Ils disent s'ouvrir de plus en plus sur ce dernier point, mais qu'il reste du travail à faire concernant cette problématique qui touche plusieurs producteurs agricoles partout au Québec. Une minorité mentionnent également le manque de temps et d'argent comme l'une des difficultés de leur métier.

4.9.3 Perspectives d'avenir et discours environnemental

Étrangement, les interviewés ne se sont pas exprimés largement sur les préoccupations d'avenir. Des enjeux tels l'autonomisation de la machinerie, la relève agricole, la promotion des produits locaux et le bien-être animal ont été toutefois soulevés lors des entrevues, mais sans argumentation et profondeur. Néanmoins, la totalité des interlocuteurs avaient beaucoup de choses à dire au sujet de l'environnement.

La majorité d'entre eux (10/14) sont réellement conscients qu'il y aura des changements importants à apporter à l'avenir pour l'environnement et la préservation des écosystèmes : « Il faut s'occuper de l'environnement dans les prochaines années, ça va devenir un enjeu politique dans tout le pays prochainement » (PP6). La majorité des producteurs mentionnent dans leur discours, les méthodes ou les actions qu'ils mettent en place sur leur entreprise et qu'ils pensent être bonnes pour l'environnement. Plusieurs pratiques ont été soulevées, comme le semis direct, l'implantation de bandes riveraines, la diminution des quantités d'azote, de phosphore et de pesticides comme le *Roundup*, le bon nivellement dans les champs, l'empierrement et les rigoles, etc. Ces producteurs estiment alors faire un effort pour atténuer leurs impacts sur l'environnement.

Les quatre autres interviewés se sont peu exprimés sur la question de l'environnement, mais soutiennent que leurs actions individuelles sont bénéfiques au niveau du rendement. D'ailleurs, ils mentionnent entre autres utiliser des intrants pour « éliminer

les mauvaises herbes » dans leurs champs dans le but d'augmenter leurs productivités. L'extrait suivant illustre que les pratiques sont guidées par des impératifs de production et que les questions environnementales ne sont pas centrales dans leurs prises de décision.

Nous, on bouche tous les fossés, y va avoir moins d'accumulation d'eau comme ça. Donc ça va être plus facile de travailler les champs. Ça fait moins de terres inondables, mais ça va être mieux pour l'environnement (PP4).

Et puis la vie, mettons la faune et la flore qui vit sur vos terres, est-ce que c'est une considération que vous prenez ? (Intervieweur)

Non (PP4).

La grande majorité des producteurs rencontrés sont conscients des changements à faire pour l'environnement, mais ne sont pas prêts à faire des modifications drastiques de pratiques en raison du temps et de l'énergie que cela pourrait occasionner : « L'environnement, c'est toujours une question drôle. Tout le monde veut le protéger, mais pas beaucoup de monde veut faire un effort ! » (PP6). Quelques interviewés expriment que dans certains cas, les producteurs ne savent tout simplement pas de quelles façons s'y prendre pour parvenir à adopter ces changements pour l'environnement.

Certains mentionnent de plus qu'il y a des producteurs qui vont trop loin et qui abusent, par exemple, en semant ou en arrosant beaucoup trop près d'un cours d'eau ou d'un fossé. Selon une minorité d'interviewés, les vieilles mentalités jouent un rôle dans la dégradation des milieux. Ils estiment cependant que les mentalités progressent et qu'il y a un renouveau concernant les pratiques de gestion bénéfiques pour l'environnement à appliquer sur les entreprises agricoles. Ils savent qu'il y a beaucoup de producteurs qui font attention et qui essaient de s'améliorer le plus possible, au meilleur de leur capacité. Le travail des autres est motivant pour les producteurs moins fervents des

pratiques bénéfiques pour l'environnement. Ils ont l'opportunité, à l'aide des conseillers entre autres, de s'adapter plus facilement à ces changements de pratiques :

Oui, oui, c'est pointu [l'environnement], mais on s'entoure de spécialistes des fois lorsqu'on n'a pas les compétences. Mais il faut avoir des notions un peu pour prendre des décisions parce que des fois, il y a plusieurs solutions proposées, mais il faut trouver celles qui nous conviennent le mieux. Les agronomes nous aident avec ça pas mal (PP7).

Certains interviewés soulignent que les agronomes-conseils ont un rôle important à jouer dans la diffusion de connaissances portant sur les choix possibles à faire concernant la réduction d'impact sur l'environnement.

4.10 Relation privilégiée avec les conseillers indépendants

Cette section met l'accent sur les rapports des producteurs avec leurs conseillers en agroenvironnement. D'abord, le portrait du service-conseil individuel et de façon collaborative, donc au sein de projets, sera exposé. Ensuite, la relation de confiance que les producteurs possèdent avec leurs conseillers indépendants sera discutée. La définition d'un bon agronome-conseil selon les producteurs ainsi que leur vision de l'avenir du métier du conseiller agricole seront formulées en dernier lieu.

L'ensemble des interviewés font affaire avec des conseillers de clubs-conseils indépendants. La moitié d'entre eux travaillent avec ces conseillers depuis plus de 20 ans, l'autre moitié depuis moins de 20 ans. Parmi les producteurs enquêté, cette période s'étend de 2 ans à 25 ans.

Selon les participants, de manière générale, quand leurs conseillers les approchent pour leur parler d'essais à réaliser, d'une nouvelle pratique à adopter ou d'un projet quelconque, les conseillers y vont de façon directe. Certains déclarent que c'est ce qu'ils aiment, parce qu'il n'y a pas de non-dits avec eux : « Les agronomes amènent

les idées et puis ils nous convainquent que se sont de bonnes idées. Ça fait que nous embarquons dans les projets. Les conseillers voient des choses que nous ne voyons pas » (PP7). Certains interviewés précisent le fait que les producteurs agricoles ont tendance à être « de grands inquiets », ce qui fait en sorte que les défis du métier leur semblent davantage insurmontables. Ces mêmes interviewés mentionnent d'ailleurs que c'est l'une des raisons pour laquelle les conseillers jouent un rôle considérable auprès des producteurs agricoles en les rassurant et en les guidant. Selon eux, l'implication des producteurs dans les projets collaboratifs vient permettre aux conseillers de leur consacrer davantage de temps qu'à l'habitude et ainsi, travailler de pair pour améliorer leurs pratiques.

Il est important de rappeler que les types de projets d'essais agronomiques à l'échelle de l'entreprise mis en place divergent d'une ferme à une autre selon les spécificités de chacune. Aussi, elles sont différentes en fonction des besoins, des craintes, des capacités financières et de la motivation du producteur. Ainsi, les interviewés indiquent que les dernières pratiques à avoir été faites en collaboration avec leurs conseillers sur leur entreprise sont notamment l'instauration de bandes riveraines élargies, la diminution des doses de pesticides et d'herbicides, la mise en œuvre du semis direct dans les champs et l'utilisation des engrais verts. Les producteurs apprécient l'intervention des conseillers qui prennent soin de les informer des bienfaits et des risques avant l'implémentation de ces nouvelles pratiques et aménagements agroécologiques.

La confiance entre les producteurs et leurs conseillers semble être un élément important dans notre recherche. Ceci nous amène à nous interroger à quel degré (faible, normal ou fort)⁵, les producteurs jugent avoir confiance en leurs conseillers indépendants. La

-

⁵ Lors des entrevues, nous avons expliqué aux interviewés la signification des divers degrés selon les définitions suivantes, que nous avons déterminées à l'avance. La différence dans ce gradient s'explique par la représentation des producteurs de la satisfaction du travail de leurs conseillers et de leur impression au sein de cette relation. Ainsi, en ayant une forte relation de confiance, nous considérons que les conseillers répondent et dépassent les espérances des producteurs. Une relation de confiance dite

majorité (10/14) indiquent avoir une forte relation de confiance avec leur agronomeconseil indépendant. Les quatre autres disent avoir une relation de confiance normale avec leur agronome.

Les interviewés étaient ensuite amenés à positionner la vision relationnelle qu'ils possèdent avec leurs agronomes indépendants, soit comme clients, collaborateurs ou amis. Huit producteurs ont accepté de répondre à cette question. Un peu plus de la moitié des interviewés (5/8) affirment qu'ils voient leurs rapports avec leur agronome de façon collaborative. Deux autres disent qu'ils les voient plutôt comme un(e) ami(e)s et une personne exprime que sa relation est plutôt sous forme de conseiller-client.

Des éléments essentiels semblent permettre d'entretenir une relation de confiance avec les conseillers. Un peu plus de la moitié des interviewés qui ont accepté de répondre à cette question (6/10) mentionnent que de réaliser des essais aux champs est très important afin de développer leur relation de confiance avec leur conseiller. Ceci leur permet aussi d'avoir du temps de qualité avec leur conseiller et des preuves concrètes de l'efficacité des pratiques. Ainsi, ils sont rassurés et plus motivés à participer à certains essais de nouvelles pratiques sur leurs terres. Quatre personnes soulignent que c'est le temps qui fait en sorte qu'ils font confiance à leur agronome. Dans plusieurs cas, le même agronome travaille avec eux depuis plus de 15 ans. Quelques interviewés disent que ce sont les connaissances techniques de l'agronome qui sont importantes et les initiatives professionnelles qui en découlent. Une personne soulève le fait que l'agronome doit être rassurant. C'est pour cette raison qu'il a confiance en lui.

Les caractéristiques d'un bon agronome-conseil selon les producteurs permettent aussi de mieux comprendre la nature de ces relations. Un peu moins de la moitié (5/14) disent tout simplement qu'à la base, un bon conseiller, c'est quelqu'un qui; 1) a son titre de

[«] normale » se définit par une relation constructive et égale aux attentes du producteur. Une faible confiance peut être caractérisée par un sentiment d'incompréhension global ou situationnel.

l'Ordre des agronomes du Québec ; 2) donne des conseils en fonction de l'agronomie, de la biodiversité et des intérêts de chacun et ; 3) ne vend rien d'autre que ses services de conseiller. D'autres caractéristiques ont été identifiées. Ancrées plus profondément, elles se divisent en deux catégories : le savoir-être et le savoir-faire.

Les participants s'expriment d'abord sur le savoir-être de leurs conseillers. Les deux qualificatifs qui ressortent le plus souvent pour caractériser un bon agronome-conseil sont d'être à l'écoute et d'être un bon vulgarisateur. En prenant le soin d'écouter les besoins des producteurs, le conseiller est en mesure de répondre aux questions et ainsi, de les aider à atteindre leurs objectifs. De plus, un bon agronome se doit d'être sympathique, franc, posé, ouvert d'esprit et objectif. C'est aussi leur « gars de confiance » qui a la compétence de voir et de respecter les réalités du terrain en ayant une vision globale et à long terme.

Ensuite, les producteurs agricoles caractérisent également ce qu'est d'être « un bon conseiller » selon les actions concrètes de leurs agronomes. D'abord, quatre d'entre eux disent que les conseillers doivent être capables de les amener à voir ce qu'ils pourraient faire de mieux et de différent sur leur entreprise. Ainsi, ils se doivent de proposer des idées novatrices dans le but de faire progresser les producteurs. Ensuite, trois participants soutiennent que l'accompagnement par le suivi technique dans leurs cheminements est ce qui caractérise le fait d'être un bon conseiller. Un interviewé considère les conseillers comme les meilleurs entremetteurs pouvant faire le pont entre l'« institution » et les producteurs. Parce qu'ils n'ont pas tous les mêmes besoins, un autre participant dit qu'il est important que les conseillers soient en mesure d'individualiser leur approche.

Dix interviewés se sont prononcés sur l'avenir du métier des conseillers indépendants au sein du service-conseil. Un peu moins de la moitié des interviewés (4/10) estiment que les conseillers indépendants sont indispensables et espèrent qu'ils continueront de les accompagner, peu importe ce que le futur leur réserve. Pour deux autres interviewés,

leurs conseillers sont importants pour eux, mais ils ne sont pas dans la possibilité de statuer sur ce qui pourrait changer à l'avenir dans leur métier. Une minorité de participants (2/10) croient qu'il n'y aura pas de transformations à long terme dans la profession de leur conseiller indépendant. Un seul interviewé pense que peu importe ce qui se passera dans l'avenir, les agronomes s'adapteront aux changements et continueront de les conseiller. Un autre interviewé prétend que « tout évolue, mais malheureusement, ils auront plus de paperasses et de tâches administratives à faire » (PP7).

4.11 Relation avec les autres acteurs du milieu agricole

Au fil des entrevues, les interviewés ont aussi mentionné le rôle que d'autres acteurs du milieu jouent pour eux. Parfois, sans avoir à poser de questions précises, les producteurs ont indiqué ce qu'ils jugent important pour eux concernant ces divers types d'entités. Les prochains points soulevés portent donc sur la perception qu'ils ont de leurs voisins, leurs relations avec les agronomes de coopérative et leur opinion de façon globale sur le service-conseil au Québec.

4.11.1 Complicité entre voisins de rang

Sept interviewés mentionnent spontanément leurs rapports particuliers avec leurs voisins, et ce sans avoir été questionnés à ce sujet. Un peu moins de la moitié déclarent que leurs voisins font partie des experts à consulter, car ils partagent des réalités terrain et d'entreprise similaire. Ils affirment même que si leur voisin commence un projet quelconque, ils vont probablement envisager de le faire également chez eux dans un temps raisonnable : « Si le voisin le fait, il y a des chances que je le fasse » (PA4).

Trois autres producteurs disent qu'ils ont une belle complicité avec leur voisinage de manière générale, mais qu'ils n'ont pas les mêmes défis et les mêmes réalités terrain. De plus, ils soutiennent qu'il peut être difficile de bien s'entendre avec eux parfois. Un seul producteur n'a pas de bonnes relations avec ses voisins, car il considère qu'ils ne se soucient pas assez de l'environnement et des limites à respecter.

4.11.2 Divergence de pensées quant aux agronomes de coopérative

Une majorité des producteurs interviewés (11/14) font affaire à la fois avec des agronomes indépendants de clubs privés et avec des agronomes de coopérative dépendant de la vente de semences et d'intrants.

Comme il fut déjà mentionné dans la partie antérieure de ce chapitre, les agronomes de coopérative sont aussi appelés par la plupart de nos participants, des « vendeurs d'intrants » ou des « représentants de compagnies » :

Souvent les agronomes de coopérative ne sont pas des agronomes, mais plus des vendeurs, mais on les perçoit comme des agronomes. Il y a des vendeurs qui ont autant d'expériences que les agronomes de clubs [indépendants], mais ils ne sont pas neutres. Il y en a qui essaient d'être neutres et de donner de bons conseils, mais ce sont, au final des vendeurs. Il y en a à qui je fais confiance, à d'autres non (PA4).

De manière générale, les producteurs agricoles font affaire avec les agronomes de coopérative pour se procurer les semences dont ils ont besoin, ainsi que les intrants comme des engrais ou des pesticides. Pour la majorité, les producteurs interviewés se disent conscients des stratagèmes que les agronomes de coopérative peuvent utiliser afin de faire plus de ventes, donc plus de profits pour leur propre bénéfice : « Les vendeurs vont te dire systématiquement de traiter pour se faire acheter des produits. On ne leur fait plus confiance à ceux-là. Même s'ils changent de stratégies, de comportements dans leurs rapports à la vente, on ne leur fait plus confiance (PA1) ».

Souvent, les recommandations de leurs deux conseillers divergent et les producteurs se retrouvent à devoir prendre des décisions entre les conseils de l'un et de l'autre. Une majorité des producteurs s'étant ouverts sur le sujet (7/9) n'apprécient pas de se retrouver dans ce dilemme, car cela les met dans une position complexe et la plupart du temps, non désirée. Toutefois, les producteurs disent aussi être mieux informés qu'avant grâce aux informations disponibles sur internet et les réseaux sociaux. Ils mentionnent que les conseillers indépendants et dépendants sont conscients de cela.

Qui plus est, ils évoquent aussi que les agronomes indépendants ne leur mettent pas de pression pour prendre une décision ou pour acheter une certaine quantité de produits, contrairement à ce qui peut se produire avec les agronomes de coopérative. En général, ils trouvent que leur agronome de club indépendant fait de meilleures recommandations : « un vendeur qui te dit quoi mettre, il prêche pour sa paroisse. Avec les agronomes de clubs privés, ses recommandations ont plus de bon sens » (PA2). Selon eux, les vendeurs sont davantage concentrés à vendre et ne pensent pas au plus important : à l'agronomie. Ce qu'ils aiment des conseillers indépendants, c'est qu'ils ne cherchent pas à faire d'argent, parce qu'ils ne vendent rien.

D'un autre côté, une minorité de producteurs (2/9) considèrent avoir autant confiance en leur agronome indépendant qu'en leur agronome de coopérative. Ils conviennent que ces derniers ont aussi de bonnes connaissances et de bons conseils à offrir. Avec beaucoup de temps et d'expériences, ils considèrent que leurs vendeurs d'intrants sont autant ou sinon plus compétents que leur agronome indépendant. D'autre part, ils sont conscients que les agronomes de coopérative peuvent être « plus intenses dans leur approche » (PP9) parce qu'ils ont des objectifs de vente précis à rencontrer.

4.11.3 L'opinion des producteurs sur le service-conseil

Au total, sept interviewés ont donné leur opinion sur le fonctionnement du service-conseil dans leur région respective. L'opinion des producteurs sur le service-conseil a été documentée indirectement par le truchement des témoignages des participants. Notre guide d'entrevue ne comportait pas de questions précises sur cet aspect, ce qui explique le taux partiel de réponses. Les entrevues ont néanmoins permis de dégager certaines tendances que nous présentons ici. De manière générale, l'estime et la confiance envers le service-conseil, qu'il soit dépendant ou indépendant, sont unanimement positives.

Un peu plus de la moitié (4/7) expriment avoir beaucoup de choix en termes de types de services-conseils. Selon eux, il est essentiel de travailler avec divers conseillers qui ont des visions et des spécificités différenciées. Ils disent retirer de tout un chacun et qu'il est important de faire la part des choses. Au final, c'est le producteur qui décide ce qui est mieux en fonction de son entreprise et de ses buts. Ils soutiennent qu'ils doivent être entourés d'une bonne équipe qui les conseille, qu'ils soient rattachés à un club indépendant ou une coopérative : « Les agronomes avec qui on fait affaire ici ont un respect immense envers leur clientèle. On le ressent et on aime ça! » (PP7). Somme toute, les associations de services-conseils sont là pour offrir à leurs membres des conseils en fonction de leurs besoins et les accompagner dans la mise en œuvre de pratiques agricoles.

Trois d'entre eux se disent chanceux d'être dans de bons clubs-conseils dans leur région. Ils nous confient qu'ils connaissent d'autres producteurs ailleurs au Québec dont l'expérience n'est pas autant concluante au sein de leurs associations. Ces participants se demandent s'ils sont choyés d'être aussi bien soutenus dans leur milieu et s'il y a des clubs-conseils aussi impliqués ailleurs au Québec.

Un interviewé clame qu'« un spécialiste de l'extérieur, comme un scientifique, n'aura pas conscience de notre réalité. Il va nous dire quoi faire, ne vulgarisera pas ses propos et puis on n'aura pas le rendement qui ira avec » (PA3). Il semble donc y avoir une difficulté d'ouverture vers les personnes qui ne travaillent pas dans la région et sur des problématiques qui touchent directement l'agriculture et le milieu agricole. L'aspect de communauté d'un club-conseil est fondamental pour l'ensemble de ces interviewés. Selon eux, il y a une belle synergie et une communication irréprochable au sein de leur club : « Ils ont tous un peu une spécificité, mais si jamais il y en a un qui s'absente, qui part ou qui est malade, et bien au moins, c'est comme plus facile si tout le monde est un peu au courant des histoires d'un peu tout le monde » (PP9). Ils ont confiance, non seulement à leur conseiller assigné, mais également au club-conseil en entier.

4.12 Particularités des projets collaboratifs à l'étude : engouement, espoir de changements et collaboration

Un peu moins de la moitié des producteurs agricoles (6/14), majoritairement des interviewés du Projet B, ne voient pas d'intérêt pour les projets de réhabilitation qui leur sont proposés et ne sont pas intéressés à s'impliquer dans des projets collaboratifs. Ces personnes comprennent la logique derrière ce type de projets, mais disent ne pas avoir de temps, d'argent ou d'idées à investir à cet égard. Ils sont mal à l'aise de dire non d'emblée, mais expriment qu'ils s'imaginent la faisabilité d'un tel projet avec scepticisme : « C'est difficile, je ne dis pas que c'est impossible, mais ça sera compliqué. [...] Il faudrait que le projet soit viable économiquement » (PP7). Trois d'entre eux mentionnent les compensations financières comme éléments potentiels de réussite pour faciliter l'implication des producteurs.

Néanmoins, certains de ces interviewés donnent des exemples pour que les autres producteurs s'impliquent dans de futurs projets collaboratifs. Ils soutiennent qu'il est plus facile de se mobiliser autour d'un projet qui vient les rejoindre et qui les concerne

vraiment. Étant donné qu'il s'agit de projets à long terme, il faudrait, selon eux, laisser une chance à ce type de projets et à ses initiateurs tout en rassurant les producteurs pour qu'ils se sentent le plus à l'aise possible dans le processus. Ils croient également qu'il sera de plus en plus facile de faire participer les producteurs agricoles dans ce genre de projets dans les années à venir. Selon eux, comme il y aura plus de sollicitation en ce sens à l'avenir, les producteurs plus récalcitrants seront plus enclins à participer en raison de l'influence de la part de leurs collègues producteurs.

Sur les huit autres interviewés, ceux du Projet A, et qui voient un intérêt envers les projets collaboratifs, la moitié déclarent s'être impliqués principalement pour découvrir ce qui se faisait d'innovateur ailleurs sur d'autres entreprises agricoles. De cette façon, ils peuvent retenir ces pratiques avant-gardistes et les appliquer à leur propre entreprise. Trois interlocuteurs mentionnent que de participer aux projets leur procure un sentiment de bonne conscience par rapport à la perception de la communauté. Certains disent que les projets les aident à prendre en compte les enjeux environnementaux. Ils trouvent également que les projets sont un bel intermédiaire entre les producteurs et le ministère : « C'est un pas en avant » (PA4).

Des explications sont données concernant certains points négatifs au sein des projets ainsi que les améliorations à y avoir. Un interviewé pouvait énumérer plusieurs réponses. La majorité des participants impliqués dans le Projet A trouvent qu'il manque de participation de la part des autres producteurs considérant qu'ils se situent dans un grand bassin de production. La majorité mentionnent vouloir avoir accès à plus de preuves tangibles et quantifiables sur les pratiques en cours. Ils sont souvent déçus de ne voir aucun résultat ou de n'avoir aucun suivi sur ce qui a été fait. Ils soulèvent aussi que le marketing du projet est selon eux, une faiblesse. Un interviewé dit que la médiatisation concernant le projet pourrait se faire davantage à diverses échelles, notamment auprès des régions et même de la province. D'après eux, il faut éveiller la conscience de la société et des autres producteurs agricoles qui ne participent pas à ce genre de projet. Il y a, selon certains, un manque de suivi : « il faut pouvoir s'en parler

[des projets] et faire du renforcement positif pour la suite » (PA5). Un autre interviewé remet en question l'échelle du projet et signifie qu'il faudrait prendre en considération tout le territoire au lieu de se concentrer seulement sur une rivière, un bassin versant ou une zone délimitée.

Les rencontres collaboratives sont au cœur même du processus de changements des producteurs s'impliquant dans ces projets. Quatre participants du Projet A disent être à l'aise lors des réunions. Ils soutiennent que les rencontres ne sont pas trop longues, les propos sont nuancés et qu'ils ne se font rien imposer. Ce qui est bien selon eux, c'est qu'il y a un équilibre entre les experts, les conseillers et les producteurs au sein du projet. Quatre autres participants soulèvent le point qu'ils souhaitent parfois que les agronomes planifient la solution avec eux ou tout simplement qu'ils arrivent aux réunions avec « une solution clé en main » qu'ils pourraient appliquer par la suite : « Il faudrait qu'ils [les agronomes] allument la bougie, l'étincelle est là, mais on ne peut pas faire brûler la chandelle tout seuls » (PA4). Ils soulignent que les conseillers sont essentiels afin de les accompagner dans l'itinéraire technique et la compréhension de la pratique agronomique.

Conclusion de chapitre

Ce chapitre a présenté les données qualitatives obtenues selon deux types d'acteurs ayant participé aux projets A et B. Plusieurs thématiques ont été abordées, tel que le profil professionnel respectif des participants interviewés, les spécificités de leur métier, leurs relations avec les acteurs du territoire, les expériences passées de projet collaboratif pour les conseillers et les particularités singulières touchant aux projets collaboratifs. Nous avons donc ainsi révélé les grandes tendances concernant la perception des agronomes-conseils rencontrés sur leur propre corps de métier et sur les représentations sociales que se font les producteurs agricoles à propos de leur conseiller respectif. À partir de ces riches résultats, le prochain chapitre permettra d'affirmer, d'infirmer ou de nuancer nos hypothèses de recherche.

CHAPITRE V

L'IDENTITÉ PROFESSIONNELLE : À LA FOIS UNE CONSTRUCTION PAR SOI ET PAR LES AUTRES

En quoi la mise en place d'approches collaboratives au sein de projets de réhabilitation des agroécosystèmes, modifie-t-elle l'identité professionnelle des agronomes-conseils qui y participent? C'est dans le but de contribuer à répondre à cette question principale que nous avons réalisé ce mémoire de maitrise. Par un souci de compréhension et de netteté méthodologique, le chapitre précédent se découplait en deux parties distinctes l'une concernant les agronomes-conseils et l'autre les producteurs agricoles. Toutefois, il est essentiel de souligner que ces deux types d'acteurs sont en fait indissociables l'un de l'autre dans la compréhension de l'identité professionnelle des conseillers agricoles.

Ce présent chapitre a pour but d'étayer notre analyse qualitative, cette fois-ci, par une analyse transversale. Elle est structurée en fonction de notre problématisation dans l'optique d'amener des pistes de réflexion aux questions de notre recherche. L'analyse qui suit provient des résultats croisés des témoignages des agronomes-conseils et des producteurs agricoles qui nous a été possibles d'acquérir à l'aide des entretiens semi-directifs. Nos réflexions sont articulées en cinq thèmes : la construction de l'identité professionnelle des conseillers (5.1); l'identité professionnelle aux multiples dimensions des conseillers (5.2); le remaniement dans le service-conseil (5.3); les représentations sociales que les producteurs se font des conseillers (5.4); enfin, l'évolution des rôles des conseillers par le biais des projets collaboratifs (5.5).

5.1 Construction de l'identité professionnelle des conseillers

Il est d'abord pertinent de comprendre comment le rôle de l'agronome s'articule en étant conscient d'abord du processus de mise en place de leur identité professionnelle. Ainsi, cela permet de mieux saisir comment les approches collaboratives viennent modifier ou non leur identité professionnelle.

Comme exposé au chapitre IV (cf. 4.3), un certain temps est nécessaire aux conseillers pour être complètement à l'aise dans leur métier après leur sortie des études. L'apprentissage du métier constitue un défi de taille pour un jeune conseiller. Il doit créer des liens avec de nouveaux collègues, bâtir des liens de confiance avec sa nouvelle clientèle tout en essayant également de prouver sa valeur professionnelle. La confiance d'un producteur agricole ne se gagne pas du jour au lendemain et peut s'étendre sur une période de deux à cinq ans. Ces résultats confirment d'ailleurs l'étude de Nettle, Crawford & Brightling (2018) qui soutient que les jeunes conseillers moins qualifiés, avec moins de cinq ans d'expérience, mettent plus de temps à développer la confiance nécessaire à l'intégration d'outils et de ressources destinés à aider leurs clientèles. Un jeune conseiller doit faire ses preuves auprès de ses nouveaux clients en faisant des efforts constants afin de se tailler une place de choix dans sa nouvelle équipe de travail. Cette période de questionnements et d'adaptation jette les bases de son identité professionnelle. En outre, nous soutenons les propos de Fray et Picouleau (2010) qui défendent que la construction de l'identité professionnelle est un processus à long terme qui évolue dans le temps, et qui est également dynamique et interactif. On peut en déduire alors que leur début dans la profession est fondamental et que leur identité n'est pas figée pour autant au cours de leur vie professionnelle et qu'elle peut ainsi progresser. La légitimité et la crédibilité des conseillers ne sont pas automatiques et doivent être acquises. Leur métier entraîne un lot de doutes et d'erreurs, mais ils doivent tout de même être en mesure de rattraper rapidement leurs fautes et prouver ainsi habilement à leurs clients qu'ils sont crédibles et prêts à s'adapter à toute éventualité. Ainsi, le fait de façonner leur réputation en tant que jeune agronome, tout en essayant de donner les meilleures recommandations possibles à leurs clients, vient jouer un rôle majeur dans la définition de leur identité professionnelle dès le début de leur carrière.

Nos résultats montrent que les conseillers forgent leur identité professionnelle au fil des années à travers l'application sur le terrain de leurs connaissances. Ainsi, ils ont la possibilité d'accompagner les producteurs, dans un premier temps de manière individuelle et ensuite, s'ils en ont l'opportunité, de façon collaborative. Cela étant dit, comme Blin (1997 : 171) le laisse sous-entendre « le contexte de travail fonde les identités collectives et professionnelles, car c'est un espace social qui structure les interactions où se jouent des rapports de pouvoir et des enjeux d'autonomie ». C'est pour cette raison que nous devons nous intéresser d'abord à l'identité professionnelle dans son contexte individuel de travail pour alors tenter de comprendre cette même identité qui se transforme lorsqu'un agronome est impliqué dans une démarche collaborative.

5.2 Singularité de l'identité professionnelle des conseillers : qui sont-ils réellement ?

De manière générale, les producteurs avec qui les conseillers travaillent constituent une clientèle assez variée qui a des priorités, des idées, des valeurs, des besoins, des façons de travailler et des problématiques différentes. Malgré la difficulté que certains conseillers ont soulevée quant à leur adaptation à la diversité des producteurs, les conseillers se sont révélés être des spécialistes possédant une identité professionnelle aux multiples facettes. En effet, leur identité semble façonnée entre autres par la pluralité de rôles qu'ils doivent jouer pour répondre aux exigences de leurs clients soit celui d'expert, d'intermédiaire et de vulgarisateur.

Tout d'abord, la définition de l'expert est ici à nuancer. Nous avons pu constater au fil de notre recherche que les conseillers généralistes n'existent plus. Tous les agronomesconseils interviewés ont une spécialité quelconque dans l'une ou l'autre des branches de l'agronomie. De cette façon, nous pouvons dire qu'ils sont des experts dans ce en quoi ils se spécialisent au quotidien. De plus, le fait d'être un « expert » a une connotation inexacte selon ces conseillers qui considèrent en fait s'intéresser à plusieurs aspects de l'agronomie. Ils soutiennent se spécialiser dans quelques-uns de ces aspects, mais n'être « expert » dans rien. Par conséquent, selon eux, ils ont l'opportunité de conseiller au meilleur de leur connaissance et de travailler constamment sur leurs acquis et ainsi, raffiner l'expertise de leur travail de jour en jour.

Au départ, nous croyions que les agronomes-conseils avaient de la difficulté à trouver leur place et à s'afficher en tant qu'experts à part entière. Plusieurs autres acteurs sont présents lors des rencontres ou des séances d'informations concernant entre autres les projets collaboratifs, ainsi nous supposions que le rôle des conseillers en était dès lors contesté. Nous nous rangions donc dans la lignée de la pensée de Cerf *et al.* (2010) qui sous-entendent que :

l'absence d'un cadre entre les différents acteurs intervenant sur le territoire ne permet pas de se répartir les rôles et les actions. [...] Certains expriment ainsi une perte de leur identité « de relais de l'innovation ». [...] Les conseillers ne se sentent plus légitimes d'autant plus qu'ils voient leur position d'expert et de neutralité niée par les agriculteurs ou d'autres acteurs du territoire. La remise en cause est ici brutale, sans que les ressources pour y faire face soient disponibles (Cerf et al., 2010 : 116).

Nous pensions donc de prime à bord qu'en essayant de s'intégrer aux projets collaboratifs, les conseillers se retrouveraient face à une ambiguïté dans leurs mandats en raison de la présence d'autres acteurs du territoire qui sont eux aussi « experts ». Néanmoins, nous pouvons affirmer à l'aide des résultats obtenus que c'est plutôt le contraire qui se produit. Selon les conseillers rencontrés, ils sont indispensables dans ce type de projet, surtout comme intermédiaire entre les autres experts et les

producteurs ou tout simplement comme source de vulgarisation d'informations. De plus, aux yeux des producteurs agricoles, les conseillers sont les experts terrain régionaux et leur plus grande source de confiance au sein des projets. Mentionnons aussi que sans la présence des conseillers, une grande majorité des producteurs ne participeraient pas aux projets collaboratifs de réhabilitation des agroécosystèmes.

Comparativement au rôle d'expert, les conseillers ont toujours décrit un rôle d'intermédiaire dans lequel ils s'identifient davantage. Nos résultats révèlent plutôt que les conseillers sont en fait la personne-ressource aux yeux des producteurs lorsqu'il y a d'autres acteurs du territoire ou du milieu agricole impliqués. Le conseiller est l'acteur principal qui guide et accompagne le producteur dans des démarches collaboratives. Deux auteurs mentionnent que les conseillers peuvent aussi avoir un rôle de médiateur dans leur travail (Brunier, 2015; Faure, Desjeux et Gasselin, 2011). Ce rôle est davantage axé sur la résolution de problèmes et de conflits entre les divers acteurs d'un milieu. Dans le cadre de notre recherche, le rôle d'intermédiaire correspond plus à leur réalité. En effet, au sein de nos deux terrains d'études, les conseillers font partie intégrante d'un système d'innovation où ils jouent le rôle d'intermédiaire ou de lien organique entre les diverses parties prenantes et les producteurs. Les conseillers utilisent ainsi leurs outils de travail pour faciliter à leur tour, les tâches quotidiennes des producteurs. Leur rôle d'intermédiaire assure une certaine transition entre les divers acteurs du territoire et assure une bonne communication.

Le travail des producteurs est simplifié également par la vulgarisation d'informations pertinentes et nécessaires. Les conseillers sont en mesure d'absorber des messages complexes et ambivalents provenant de sources variées afin de les traduire et de les reformuler en des termes plus accessibles pour les producteurs (Vrain & Lovett, 2016). Ce rôle est considérable à maîtriser pour les conseillers. Il fait partie intégrante du travail de conseil au quotidien et du maintien de sa crédibilité auprès de sa clientèle. Un bon vulgarisateur se doit de « manifester sa compréhension du patois local [...],

toujours pour maintenir ce mélange de proximité, qui lui assure une compréhension intime des situations vécues, et de distance, garantissant la crédibilité de ses conseils » (Brunier, 2015 : 114). Ainsi, nous retrouvons dans nos résultats, ce paradoxe entre réussir à bien communiquer les informations nécessaires aux producteurs tout en conservant sa crédibilité professionnelle. Une bonne vulgarisation de l'information est selon eux indispensable pour tout le monde, mais surtout pour la compréhension des producteurs agricoles des enjeux actuels en agroenvironnement.

L'approche communément individuelle des conseillers avec les producteurs *a contrario* de celle collaborative peut aussi avoir un lien avec leurs identités professionnelles aux multiples dimensions. Nos résultats mettent en évidence que ces deux approches jouent toutes les deux un rôle dans la constitution des identités professionnelles des conseillers agricole. Lamine (2011) prétend qu'il est plus facile pour un conseiller de faire passer un message à un groupe d'individu plutôt qu'en tête à tête. Cependant, quelques nuances se doivent d'être apportées. Avec les programmes de financement rémunéré à l'acte, les conseillers fonctionnent avec une approche individuelle dans leurs tâches quotidiennes. Celle-ci permet néanmoins de bâtir une confiance primordiale avec leur client. Comme les producteurs payent pour le service-conseil, ce sont eux qui choisissent le moment et les raisons pour lesquelles ils consultent un agronome-conseil. La relation du conseiller avec son client est de prime à bord, bien ancrée et établie, et ce grâce à l'approche individuelle.

Au sein d'une approche collaborative, les pratiques et les actions concrètes proposées par les conseillers dans le cadre d'un projet sont à l'échelle de l'entreprise et non à l'échelle du rang ou de la région. De cette façon, les habitudes des producteurs ne sont pas modifiées au sein de ces projets. C'est en fait le conseiller qui s'occupe de faire le lien organique entre toutes les communications et les actions sur le territoire desservi par le projet collaboratif. Selon nos résultats, la transition de l'approche individuelle vers l'approche collaborative permet aux conseillers d'avoir une vision globalisante et plus ouverte.

Contrairement à ce que nous pensions au départ, il n'y a pas de repositionnement profond de qui sont professionnellement les conseillers avec leur participation aux projets collaboratifs de réhabilitation des agroécosystèmes. Ils sont amenés cependant à s'adapter rapidement selon les personnes qu'ils côtoient, et selon l'environnement de travail (individuel ou collaboratif). Dans une certaine mesure, comme Auricoste et al. (2011 : 397) l'avancent, « chaque individu est multi-appartenant et son identité se construit sur la base notamment de ses appartenances multiples ». Ils ont alors plusieurs « chapeaux » à porter, parfois au même moment, mais c'est de cette façon que leur identité professionnelle est constituée et s'articule dans leur métier. Leur façon de travailler est ainsi en constant changement. Mentionnons que certains sont à l'aise avec le fait de « jouer » plusieurs rôles à la fois et d'autres ne le sont pas. Comme les producteurs, n'oublions pas que les conseillers sont tous différents. Quoi qu'il en soit, généralement, les conseillers interviewés ne se perçoivent pas comme des experts, surtout au sein d'une approche collaborative. Ils misent davantage sur leur qualité d'intermédiaire et de vulgarisateur lors de travail en collaboration avec les autres. Ainsi, leur rôle d'expert refait surface plutôt lors d'approche individuelle à la ferme. Les conseillers naviguent donc à travers cette diversité de rôles et d'identités en ne perdant pas de vue l'essentiel : guider les producteurs en fonction de leurs besoins au mieux de leur capacité.

5.3 Possible remaniement dans le service-conseil

Une étude de Vesterager & Lindergaard (2012) montre que les conseillers indépendants sont plus efficaces que les conseillers dépendants de la vente d'intrants en tant que promoteurs des règlementations auprès des producteurs. Ils notent également que le degré de confiance et de communication entre le client et le conseiller est plus élevé dans le secteur indépendant que dépendant. Nos résultats laissent poindre que la confiance envers les conseillers indépendants est plus élevée, ainsi l'on dénote une plus

grande tendance à travailler avec les conseillers de clubs-conseils en agroenvironnement privé parmi nos participants.

Plusieurs auteurs (Eanes et al., 2019; Vesterager & Lindergaard, 2012; Vrain & Lovett, 2016), pour ne nommer que ceux-ci, ont relevé dans leurs recherches respectives, les difficultés de collaboration et de communication entre les secteurs dépendants et indépendants en service-conseil. Ceci pouvant même aller jusqu'aux conflits entre ces divers types de conseillers. Il n'en est pas différent dans notre recherche avec la majorité des participants du secteur indépendants indiquant avoir quelques désaccords avec leurs homologues dépendants. D'un côté comme de l'autre, ceci peut avoir une incidence directe sur leur rôle au quotidien dans la promotion et la mise en œuvre de mesures d'atténuation des impacts environnementaux, par exemple ou tout simplement dans la recommandation des dosages d'intrants. Ce sont en fait les producteurs agricoles qui doivent résorber les désaccords en décidant entre deux conseils divergents. Cela vient confronter les idées, ce qui n'est pas toujours apprécié du côté des producteurs. Finalement, ces mésententes ont un effet négatif sur certains producteurs, ce qui fait en sorte dans certains cas de remettre en doute l'utilisation des deux secteurs de services-conseils au sein d'une entreprise agricole.

Affectant dès lors les producteurs, ceci a également un impact sur les conseillers des deux secteurs. Il y a certainement des remises en question professionnelles de leur part. Qu'ont-ils comme recours afin de régler ou apaiser ces situations quelque peu tendues ? Y a-t-il réellement un secteur meilleur que l'autre ? Quel effet à ces conditions sur leur identité professionnelle respective ?

Nous avons décelé deux pistes de solutions potentielles à mettre de l'avant dans le but d'atténuer les tensions entre les secteurs d'activité de conseils et ainsi, minimiser les impacts sur les identités des conseillers indépendants. D'abord, Vrain & Lovett (2016) soutiennent que les conseillers doivent être mieux informés des réseaux de conseils et des contextes locaux dans lesquels ils évoluent, de cette façon leur rôle au sein de ceux-

ci sera plus cohérent. Qui plus est, il n'y aura pas de duplication inutile de recommandations et d'informations données pour répondre aux besoins particuliers des producteurs. En travaillant de pair et en étant plus conscients des tâches de chacun, les conseillers des deux secteurs pourront mieux travailler ensemble. C'est déjà ce que les conseillers que nous avons interviewés essaient de faire. Ils ont mentionné que malgré la situation, ils sont capables de passer outre les mésententes et « de s'entendre globalement ». Peut-être qu'en s'intéressant davantage à l'autre, cette première piste de solution serait valable et fonctionnelle à long terme.

Cependant, une deuxième piste de solution un peu plus drastique est ressortie dans les manchettes à l'automne 2019. Quelques agronomes du Québec lors d'une assemblée générale annuelle de l'OAQ, tenue en octobre 2019 ont demandé à celle-ci de renforcer le lien de confiance avec le public en « réaffirmant le principe qu'il n'existe qu'un seul type d'agronome » (Primeau, 2019). Cette résolution vise en fait à dissiper le flou qui entoure le statut des agronomes rattachés aux entreprises qui vendent des intrants, notamment des pesticides (*Ibid.*). En affirmant qu'il y a qu'un type de conseiller, cela fournirait-il aux producteurs un réseau plus unifié d'aide à la décision ? Quoi qu'il en soit, rappelons qu'un peu plus de la moitié des interviewés agronomes croient que l'OAQ nuit au développement de leur profession. Cela constitue un profond irritant dans le métier des conseillers indépendants. Ceci vient créer une remise en question face à leur ordre professionnel et à leur appartenance à celle-ci, ce qui vient bouleverser en quelque sorte leur identité professionnelle. Plusieurs questions restent ici en suspens, seul l'avenir nous dira comment l'OAQ réagira à la demande de ses membres.

5.4 Relation de confiance au cœur de la mobilisation et des représentations des agriculteurs

Dans un premier temps, comme Cerf *et al.* (2010 : 112) le soulignent, « "expérimenter" permet à l'agriculteur de se "faire la main", en appréciant la faisabilité, le temps exigé,

etc., mais aussi de se construire de nouveaux repères pour agir, voire pour évaluer son action ». C'est ce qu'il a été possible de voir sur le terrain de notre recherche. Les solutions et les petits projets à l'échelle de la ferme apportés par les conseillers sont en général accueillis à reculons de la part des producteurs. Cependant, si les conseillers mettent tout de même en pratique leurs idées sur une petite parcelle afin de « prouver » aux producteurs que cela peut fonctionner, la majorité du temps, les producteurs vont accepter d'aller de l'avant avec ce même projet sur une plus grande échelle la saison suivante. Aussi, « certains voient dans l'expérimentation la possibilité de construire ensemble "l'action qui convient", par la confrontation des résultats et parfois surmontée, la mise en évidence des modalités d'action qui permettent d'améliorer l'efficacité ou la maîtrise des obstacles rencontrés » (Ibid.: 113). Le travail d'accompagnement permet de produire des solutions applicables selon les problématiques encourues. Ces solutions sont par le fait même, profondément liées aux acteurs impliqués dans leur production (Compagnone, 2011; Sutherland et al., 2013), c'est-à-dire dans notre cas, les agronomes-conseils en agroenvironnement. En effet, nous rappelons qu'un peu plus de la moitié de nos interviewés producteurs agricoles mentionnent qu'il est important pour eux de faire des expériences aux champs dans le but entre autres de développer leur relation de confiance avec leurs conseillers. Cette confiance envers le conseiller est liée au succès de l'applicabilité et de la facilité avec laquelle les mesures sont mises en œuvre à la ferme (Sutherland et al., 2013). C'est en faisant des expériences aux champs que les conseillers réussissent à rassurer les producteurs en leur faisant la preuve que ces essais seront à long terme, rentables et avantageux. Par conséquent, nos résultats laissent sous-entendre que l'expérience et la confiance sont fortement liées dans les représentations sociales que se font les producteurs de leurs conseillers.

Comme exposé au chapitre précédent, les producteurs interviewés ont pour la plupart, une excellente relation de confiance avec leurs conseillers indépendants en agroenvironnement. Cependant, cette confiance est limitée. Les conseillers doivent

constamment se prouver professionnellement en offrant des conseils en fonction des buts et des aspirations des producteurs. Ainsi, comme Brunier et Rémy (2014 : 3) le soulèvent, « pour que leur parole devienne crédible, du moins audible, ils [les conseillers] doivent faire la preuve qu'ils sont dignes de confiance ». Après avoir acquis cette confiance, les conseillers sont, d'après nos résultats, aptes et assez crédibles aux yeux des producteurs pour les guider vers des décisions qui peuvent être déterminantes pour leur entreprise ou pour l'environnement. L'article de Sutherland et al. (2013) met en exergue ce qui vient d'être mentionné et soutient que plus la crédibilité de la source d'information et la confiance personnelle sont élevées, plus la persuasion est grande. Rappelons que certains conseillers interviewés dans notre recherche se sont confiés sur le fait d'être conscient de parfois devoir convaincre leurs clients de participer aux projets collaboratifs. Au sein du Projet A, les conseillers impliqués essaient de laisser aller l'imagination des producteurs et les invitent à réfléchir à des solutions viables pour améliorer l'environnement. Comme nous avons pu le voir dans le chapitre IV (cf. 4.12), les producteurs ont des attentes envers les conseillers en ce qui a trait à leur implication et leur apport de solutions « clé en main ». Ceci rejoint les travaux de Cerf et al. (2010) qui expriment les difficultés pour les conseillers de jouer un rôle multifonction, car les producteurs les positionnent dans un rôle d'expert. Outre cette différence dans la vision de leur rôle, nous pouvons affirmer que les conseillers sont des acteurs phares dans l'accompagnement et la prise de décisions des producteurs en matière de pratiques agricoles et de stratégies d'amélioration. Ceci nous permet également de pouvoir affirmer que les conseillers constituent un maillon stratégique du réseau social des producteurs agricoles.

Une fois la relation de confiance bien cantonnée, nous avons constaté que les conseillers sont amenés à agir en dehors des cadres normatifs de leurs fonctions. Ainsi, ils font preuve de leur sens aigu de l'anticipation, de leur aptitude à la négociation et à la persuasion en proposant des actions de réhabilitation aux producteurs (Brunier, 2015). Rappelons que la moitié des conseillers interviewés soutiennent avoir un rôle

majeur à jouer dans la mobilisation et la persuasion des producteurs de participer aux projets de plus grande envergure. Cela étant dit, à la suite de leur mobilisation, les producteurs peuvent ressentir une certaine réticence à participer tout de même aux projets en raison des pertes ou des coûts non divulgués à la base. Comme Hejnowicz, Rudd & White (2016) l'ont décrit, la probabilité est élevée que leur participation produise des modifications majeures ou mineures sur leurs exploitations agricoles. Par conséquent, il peut y avoir des répercussions, comme des modifications sur les bénéfices marginaux, l'ampleur des coûts de transactions encourus et le niveau d'utilité qui résulte de la fourniture de biens et de services environnementaux (*Ibid.*). Une fois de plus, ce sont les conseillers qui sentent le devoir d'apporter les informations nécessaires aux producteurs dans le but de les rassurer et ainsi, aller de l'avant avec les projets à plus grand déploiement, comme un projet collaboratif. Ceci émane en fait d'un travail de longue haleine couplé à une confiance mutuelle.

En ce sens, les représentations que les producteurs se font de leurs conseillers se voient modifier légèrement par la mobilisation ou la participation au sein de projets collaboratifs. Cette représentation qu'ils ont de leurs conseillers ne change pas en fonction de leur implication de façon collaborative dans le projet, mais plutôt par les actions individuelles du conseiller en question. Selon nos résultats, leur niveau de confiance peut s'accentuer ou diminuer – comme c'est le cas également dans les approches individuelles – or la représentation qu'ils se font de leurs conseillers ne change pas drastiquement au sein d'un projet de nature collective ou collaborative. Contrairement à ce que l'on peut croire, il n'y a pas de deuxième relation en parallèle parce qu'ils font partie tous deux d'un projet de plus grande envergure. Il est en fait question de la même relation qui fluctue plutôt selon le conseiller lui-même et non pas parce qu'ils font partie tous les deux d'un projet collaboratif.

Pour terminer, le travail des conseillers en agroenvironnement peut être ambivalent dans la mesure où ils sont responsables à la fois d'essayer de diminuer le nombre de prescriptions techniques considérées « inutiles » – car ils sont en quelque sorte

l'instrument d'une politique publique qui associe l'État et la profession – mais ils ont aussi l'objectif de faire valoir les revendications et les désirs des producteurs engagés dans la modernisation. D'ailleurs, Brunier et Rémy (2014) prétendent que les conseillers :

sont leurs interlocuteurs directs, ceux en qui ils [les producteurs] placent toute ou en partie leur confiance lorsqu'il s'agit de s'assurer de la pertinence d'un investissement ou de structurer une initiative collective. L'identité professionnelle du conseiller est le produit de cet équilibre instable (Brunier et Rémy, 2014 : 3).

Dans l'optique de préserver leur bonne relation de confiance, malgré cette ambivalence dans son rôle auprès de l'État et de sa clientèle, nos résultats démontrent que le conseiller défend d'abord et avant tout les intérêts des producteurs avant de répondre aux directives du gouvernement. Aux yeux des producteurs, c'est en grande partie cela qui déterminera si un conseiller est digne de confiance ou non. Nous pouvons affirmer ainsi que l'ambivalence de leur relation de confiance peut avoir un certain impact sur la représentation sociale que les producteurs se font des conseillers et par le fait même, sur l'identité professionnelle de ceux-ci.

5.5 Quand les projets collaboratifs se confrontent à la réalité : la réhabilitation des agroécosystèmes comme flambeau du changement ?

Comme mentionné auparavant, le but d'un projet collaboratif comme le Projet A, est d'essayer de donner les capacités aux producteurs de changer leurs façons de faire et d'innover par eux-mêmes. Les producteurs sont amenés à devenir les vecteurs du changement dans ce type de projet. Une approche collaborative vient modifier l'optique que la réhabilitation des agroécosystèmes ne repose plus uniquement sur le savoir technique et l'appui d'un conseiller unique. Elle se base aussi sur la disposition des producteurs à eux-mêmes prendre conscience de la façon dont fonctionne leurs

systèmes locaux agricoles et comment ils peuvent s'impliquer en vue de les réhabiliter. Les conseillers doivent donc être en mesure de s'effacer juste assez pour laisser l'espace de décision aux producteurs. Nous remarquons dans nos deux terrains d'études que les producteurs ne prennent pas cette place et ont majoritairement besoin des conseillers dans leur prise de décision. Comme d'autres chercheurs, nous pouvons avancer que faire la réhabilitation des agroécosystèmes c'est aussi en quelque sorte « réhabiliter les capacités d'action et d'innovation des agriculteurs afin de contribuer à créer des conditions sociales propices à leur participation dans le processus de définition des problèmes et de recherche de solutions » (Albaladejo et Casabianca, 1995 : 53). Ce type de projet permet de créer une communauté d'acteurs agricoles qui développe diverses façons de travailler ensemble ainsi que des solutions innovantes pour le long terme. C'est par leurs actions que le réel changement commence.

Nos résultats permettent d'affirmer que peu importe l'enjeu environnemental sur lequel les participants doivent travailler, le but des projets collaboratifs mis en place pour faire la réhabilitation des agroécosystèmes reste le même. Pour qu'un projet collaboratif fonctionne, un changement de la perception du rôle de l'entreprise agricole dans son milieu doit avoir lieu. Cela peut se matérialiser avec par exemple l'attribution de services écologiques et des pratiques qui optimisent l'utilisation des ressources à leur porter tout en minimisant les impacts potentiels. D'autre part, en ce qui a trait aux producteurs, ils sont d'abord motivés à participer dans l'optique de prendre les bonnes actions pour l'environnement et par le fait même, modifier la perception de la société envers eux: « Doing the right thing is a strong motivational factor » (Vanclay, 2004: s.p.). Ce n'est pas nécessairement pour régler réellement ledit problème environnemental qu'ils s'impliqueront, mais plutôt pour l'image qu'ils projettent à l'égard de la société en collaborant et en faisant des efforts pour cette problématique. De plus, les agronomes se spécialisant en agroenvironnement semblent être une source d'informations crédible et nécessaire aux yeux des producteurs rencontrés. Ceci nous permet de croire que leur approche davantage basée sur la protection de l'environnement agricole offrira aux producteurs l'opportunité d'être plus ouverts quant aux projets qui visent la réhabilitation d'agroécosystèmes.

Cependant, certains agronomes abordent encore les enjeux de façon linéaire, c'est-à-dire : problèmes – solutions. Pour certains conseillers, le travail collectif et collaboratif est quelque chose de novateur, donc cela leur permet de travailler à un nouveau niveau. Ceci nous rappelle une étude de Namdar-Irani et Sotomayor (2011 : 355) qui soutient que « l'innovation conçue comme une expérimentation collective oblige à remplacer la traditionnelle logique linéaire de diffusion des connaissances par une approche horizontale se fondant sur les réseaux de changements ». En effet, comme nous avons pu le voir dans nos résultats, le travail collaboratif leur permet de s'ouvrir entre autres à de nouvelles perspectives et de connecter avec différents milieux.

Avec leurs implications dans des projets collaboratifs tels que ceux de notre recherche, cela vient modifier l'échelle à laquelle les acteurs territoriaux du changement pensent et travaillent. Ils sont amenés à ne plus réfléchir en fonction des meilleures solutions applicables partout, mais de raisonner et d'adapter leurs conseils à une situation précise. Ils développent aussi une connaissance fine du terrain sur lequel ils doivent intervenir qui s'exprime dans leur maîtrise de la géographie locale et régionale. Nous avons pu constater également qu'à travers les projets collaboratifs de réhabilitation des agroécosystèmes, les conseillers essaient de travailler davantage avec l'aspect humain et social au sein de leurs relations professionnelles par le biais de leurs conseils et de leurs services. De surcroît, la participation aux projets collaboratifs permet entre autres de désenclaver les producteurs, puisqu'ils ont la possibilité de se créer un réseau de contacts autour d'eux et ainsi, d'être moins seuls dans le changement et les défis qu'il génère.

La dimension territoriale du travail des conseillers a d'ailleurs été un élément parlant tout au long de la recherche. Nous croyions au départ qu'elle viendrait modifier la manière dont les conseillers concevaient leur rôle en fonction de l'échelle à laquelle ils

travaillaient. Ce qui ressort de la recherche finalement c'est que la capacité d'adaptation aux diverses échelles (champs, fermes, rangs, régions, province), vient renforcer l'identité des conseillers face à leurs métiers. Les conseillers n'ont d'autres choix que de naturellement s'adapter à chacun des niveaux d'échelles territoriales, car elles s'articulent en interaction les unes avec les autres. Ainsi, les conseillers possèdent les outils de connaissance du terrain à petite et à grande échelles.

Des convergences et des divergences entre les deux terrains méritent d'être soulignées. Étant donné que le Projet A a initié un processus collaboratif depuis un certain temps, les participants semblent être davantage ouverts aux changements de pratiques et plus avenants concernant l'environnement. À cet égard, les participants du Projet B, qui rappelons-le, ne sont pas officiellement dans le processus d'un projet collaboratif, semblent être plus hésitants. Serait-ce en raison du lien de confiance avec leurs conseillers différents de celui du Projet A ou le fait que la compréhension de la nécessité de tel projet n'est pas encore acquise ? Outre ceci, entre les deux projets, on retrouve sensiblement le même portrait des conseillers et de producteurs. En ce qui a trait à la relation entre ces deux types d'acteurs, il n'y a pas de différence significative décelée entre les deux projets.

Conclusion de chapitre

Ce chapitre nous a permis d'enrichir notre compréhension en ce qui a trait aux identités professionnelles des conseillers agricoles, aux représentations sociales que les producteurs se font de leurs conseillers et du potentiel impact que ceci peut avoir dans l'application des projets d'approches collaboratives. En bref, grâce au partage de connaissances et de conseils, et avec l'observation terrains et l'expérience des conseillers, nous pouvons affirmer en nous appuyant sur nos résultats que les projets de types collaboratifs comme ceux de notre étude sont des vecteurs de changement autant aux niveaux pratique que sociétal. La communauté de pratiques collaboratives semble importante pour les conseillers qui y participent. Cela a une certaine influence

dans le remaniement de leur identité professionnelle aux multiples dimensions et dans la modification de leurs pratiques pour une plus grande prise en compte des apprentissages collaboratif dans la compréhension du contexte de conseils à la ferme.

CONCLUSION

Face à la modernisation agricole et les impacts environnementaux en résultant, la nécessité de répondre à ces enjeux avec des approches cohérentes, accessibles et innovantes s'est fait sentir dès les années 1990 au Québec. Ainsi, une mise en œuvre de plus en plus grandissante de projets collectifs vise à coordonner les pratiques de réhabilitation des agroécosystèmes entre les fermes agricoles. Devant une demande des milieux scientifique et professionnel à l'égard de l'influence des approches collaboratives sur le rôle et l'identité professionnelle des conseillers, cette recherche a cherché à analyser et à comprendre les relations professionnelles des agronomesconseils avec les producteurs agricoles. Ceci a été possible en s'intéressant plus spécifiquement aux conceptions des conseillers sur leur propre identité professionnelle et aux représentations sociales des producteurs agricoles avec qui ils travaillent.

Pour ce faire, nous avons interviewé quatorze producteurs agricoles ainsi que huit agronomes-conseils pour un total de vingt-deux participants. Deux projets menés en zone d'intensification agricole dans les Basses-terres du Saint-Laurent ont été examinés dans le cadre de notre recherche. Ces approches collaboratives en milieu agricole québécois ont pour but de faire travailler ensemble les divers acteurs du territoire impliqués dans les projets en ayant comme objectif de trouver des solutions pratiques adaptées à divers problèmes de nature environnementale. Chez les producteurs, de façon générale, ces projets mis sur pied peuvent renforcer le sentiment d'appartenance à la terre et à sa pérennisation pour les générations futures, tout en faisant émerger une préoccupation face aux enjeux environnementaux dans les milieux

agricoles et à leur possible atténuation. Chez les agronomes-conseils, le désir de changements et d'amélioration au sein du milieu agricole est tangible.

Dans le but de vérifier la validité de notre hypothèse principale, en répondant à la question — en quoi la mise en place d'approches collaboratives au sein de projets de réhabilitation des agroécosystèmes, modifie-t-elle l'identité professionnelle des agronomes-conseils? —, certaines nuances doivent être d'abord apportées. A priori, l'étude du rôle des agronomes-conseils avant leur implication au sein d'approches collaboratives (cf. 5.1) a révélé qu'une certaine période d'adaptation leur est essentielle afin d'obtenir et d'avoir la confiance nécessaire pour soutenir les producteurs dans leurs démarches. Ainsi, la construction de leur identité professionnelle en tant que jeune conseiller se fait progressivement dans le temps.

Les résultats de notre recherche permettent d'infirmer l'hypothèse supposant qu'ayant l'habitude de travailler avec une approche individuelle, le rôle des conseillers auprès des producteurs serait interrogé en raison d'un changement de perspective majeur avec l'application d'approches collaboratives au sein de projets de réhabilitation des agroécosystèmes. En prenant en considération que tous les conseillers sont différents, leur identité professionnelle – que nous croyions unique au départ – a en fait, de multiples facettes. Cette identité aux diverses dimensions ne modifie en rien, en tout cas pas de façon négative, la vision que les conseillers ont d'eux-mêmes dans le cadre de leur participation à un projet collaboratif. Même en ayant divers mandats à porter, les conseillers se sentent pleinement compétents pour travailler en collaboration avec une myriade d'acteurs du territoire tout en ayant confiance en leurs capacités. Au sein de ces acteurs, leur place est tout autant pertinente et considérable, car ils sont la source principale soutenant les producteurs agricoles et font foi à leurs yeux entre autres, d'experts, d'intermédiaires et de vulgarisateurs d'informations. Les conseillers sont ainsi amenés à jongler relativement habilement avec plusieurs rôles dans un contexte d'approches collaboratives.

Ainsi, peu de changements de perspective majeurs face à leur participation au sein de projets collaboratifs ont été décelés. À l'occasion de notre recherche, nous avons au contraire pu constater que tant l'approche individuelle que collaborative sont toutes deux intégrées dans l'identité professionnelle des agronomes-conseils. Afin d'arrimer les communications et les nouvelles pratiques introduites dans le contexte d'un projet collaboratif, les conseillers semblent avoir développé une vision globalisante et une ouverture d'esprit grandissante. Par conséquent, inversement à ce que nous anticipions, les conseillers rencontrés dans le cadre de ce projet de recherche ne semblent pas avoir de repositionnement professionnel conséquent en lien avec leur participation aux approches collaboratives de réhabilitation des agroécosystèmes. Néanmoins, leur méthode de travail est en constante transformation et ils ont l'opportunité de s'améliorer continuellement dans ce contexte où ils doivent s'adapter promptement.

Notre deuxième hypothèse secondaire était que les représentations sociales que les producteurs se font de leurs agronomes-conseils posent des défis pour la mise en place d'approches collaboratives de réhabilitation des agroécosystèmes. Ainsi, cette représentation sociale mettrait l'agronome-conseil dans une position d'expert unique de confiance. Ce faisant, nous cherchions à comprendre si les représentations sociales que peuvent avoir les producteurs agricoles à l'égard de leur conseiller viennent affecter l'identité professionnelle de ceux-ci. Nos résultats nous conduisent à affirmer que les représentations sociales que se font les producteurs de leur conseiller semblent bel et bien avoir une certaine répercussion qui est de ralentir la mise en œuvre de projets mobilisant une approche collaborative. Ces effets semblent perturber davantage la structure et le fonctionnement des projets que l'identité professionnelle des conseillers en elle-même. Les projets peuvent ainsi être quelque peu freinés en raison de la « passivité » des producteurs quant à la recherche de solutions de leur plein gré. Cette « passivité » semble davantage provenir d'un manque de confiance, d'une nécessité d'outils et d'appuis dans le but d'avoir la capacité d'affronter les changements de pratiques au niveau local, plutôt que d'un refus du changement. C'est pour ces raisons entre autres qu'aux yeux des producteurs, leurs conseillers agricoles en agroenvironnement sont d'une extrême importance dans leur soutien au sein de projets collaboratifs. Pour eux, les conseillers ont bel et bien un rôle d'expert unique de confiance à jouer dans ces situations. De leur côté, les conseillers sont conscients du besoin qui se manifeste à leur égard et se considèrent comme des acteurs essentiels dans l'accompagnement et la prise de décisions de certains producteurs agricoles dans le contexte des approches collaboratives.

L'hypothèse principale de notre projet voulait que l'identité professionnelle des agronomes-conseils soit en redéfinition, étant donné que l'approche collaborative y est dorénavant structurante. Nous pensions au départ que cette redéfinition constituait un défi dans le déploiement des projets de réhabilitation des agroécosystèmes. Ces postulats sont cependant à nuancer. D'abord, l'identité professionnelle des conseillers est bel et bien en redéfinition. Comme nous l'avons vu, leur identité a plutôt de multiples dimensions et ceux-ci contribuent aux changements de pratiques possibles des producteurs. L'approche collaborative structure cette redéfinition. En effet, les résultats prouvent que les conseillers s'impliquant dans un projet mobilisant une collaborative la possibilité de s'améliorer approche ont constamment professionnellement. Ensuite, contrairement à ce qu'il a été postulé au départ, le fait qu'il y ait une redéfinition de l'identité des conseillers en lien avec leur participation aux approches collaboratives ne vient pas freiner le déploiement de ces projets. À l'inverse, ce processus identitaire renforce davantage les bases de la nature même de ces initiatives. En effet, si les conseillers s'impliquant dans ce genre de projets croient fermement aux bienfaits de l'agroenvironnement et aux changements possibles, ces approches ont le potentiel de réellement faire cheminer les acteurs du milieu vers des changements de pratique bénéfiques pour l'environnement.

Bien entendu, certaines limites d'ordre méthodologique touchant plus précisément à la collecte de données et l'échantillonnage ont agi sur le cheminement de notre recherche.

D'abord, quatre entrevues avec des producteurs agricoles ont été réalisées avec l'aide d'experts qui connaissaient bien l'un ou l'autre des projets et surtout les régions à l'étude. Ces experts ont facilité la première approche avec ces participants et ainsi créé un lien de confiance. Les entrevues effectuées avec l'aide de ces accompagnateurs ont pu se faire de façon plus aisée. De manière générale, les entretiens se sont bien déroulés et les experts apportaient un complément d'information pertinent à l'entrevue en cours. Cependant, pour ces accompagnateurs, il était difficile de rester objectif et insensible aux témoignages des interviewés. Il est clair que certains propos ou la manière d'amener les idées ont biaisé certaines réponses des interviewés. Par exemple, les experts partageaient leurs opinions et mettaient parfois les mots « dans la bouche » des interviewés. Ces accompagnateurs ont donc été essentiels pour créer un lien de confiance plus rapide avec les participants, mais nous sommes conscients que les résultats ont pu être quelque peu modifiés par leur présence.

Par ailleurs, les réponses qu'ont donné certains producteurs au sujet de leurs propres représentations de leurs agronomes ont pu être faussées par leur vouloir de « bien paraitre » ou de dire « la bonne réponse » devant l'accompagnateur ou la chercheure. Les relations qu'entretiennent certains producteurs avec leurs conseillers sont parfois très étroites, voire davantage personnelles que professionnelles. Cela étant dit, les émotions individuelles ou les sentiments personnels envers leurs conseillers agricoles peuvent dans ce cas venir aussi altérer les réponses aux questions posées.

Une autre limite de notre recherche est la petitesse de l'échantillon d'agronomes. Comme nous l'avons mentionné plus tôt (cf. 3.5), il est normal d'avoir un plus petit échantillon de conseillers agricoles que de producteurs. Notre échantillon reste tout de même un peu limité dans la richesse d'informations recueillies étant donné que notre recherche porte sur les conseillers agricoles. D'ailleurs, les conseillers travaillant dans des coopératives fédérées, soit les conseillers dépendants, n'ont pas été sollicités, bien que ce type de conseillers agît dans les deux régions de notre étude. Ceci est un manque

occasionné par le mode d'échantillonnage boule de neige qui permet difficilement d'assurer une représentativité en concentrant le recrutement dans le même réseau d'interconnaissance. Ainsi, ceci limite la capacité d'ouvrir la recherche à des participants externes pouvant avoir des points de vue diversifiés sur les objets d'enquête. De ce fait, les positions et les opinions des participants sont relativement homogènes. Cette conséquence aurait pu être palliée en questionnant une plus grande diversité de conseillers.

Au moment d'écrire ces lignes, le Québec et le reste du monde sont sur pause comme si le temps était suspendu en raison de la pandémie du coronavirus. La COVID-19 est un virus encore méconnu et changera assurément le courant de l'histoire. Il est peut-être pertinent de prendre ceci en considération étant donné que les résultats et les analyses présentés dans ce mémoire sont issus d'avant cette crise sanitaire majeure.

Les contributions scientifiques et sociales de cette recherche se trouvent surtout dans les pistes que nous avons soumises en guise de synthèse dans le chapitre V. Néanmoins, d'autres questions restent en suspens. Au Québec, les approches collaboratives combinées à la profession de l'agronome-conseil méritent d'être examinées davantage. Il s'agit d'un phénomène encore très peu exploré dans la littérature scientifique. L'importance et la contribution de ce type de recherche et de la démarche collaborative sont propices à bien d'autres études sur le sujet. Les projets mobilisant des approches collaboratives au Québec ont l'opportunité de créer un fort engouement et ainsi, d'améliorer le modèle agricole tel qu'on le connait, en tentant d'atténuer les effets négatifs sur l'environnement. De plus, l'implication de plusieurs types d'acteurs du territoire est l'une des preuves que ce modèle collaboratif a du potentiel et est innovant. Certainement, ce type de projets contribue fortement au dynamisme agricole des deux terrains d'études ici concernés. De surcroit, cette recherche a suscité de nouvelles questions. Les deux projets étudiés dans le cadre de cette recherche sont-ils des exceptions en ce qui a trait à la mobilisation des producteurs et la grande implication des conseillers ? Qu'en est-il des autres régions agricoles du Québec ? Comment les conseillers réussissent-ils à composer avec la diversité du jeu des échelles (champs, fermes, rangs, régions, province)? Les projets collectifs qui mobilisent ou souhaitent mobiliser une approche collaborative sont-ils indubitablement la solution à de grandes problématiques agroenvironnementale?

En élaborant une nouvelle manière de penser l'agriculture, l'action de « travailler ensemble », qui est le fondement même des approches collaboratives, met les conseillers dans une position singulière. Leur implication au front permet sans doute de consolider les actions liées aux changements. Le défi pour eux dans ce cas est de continuer d'être convaincus que des changements de pratiques majeurs sont réalisables. Nous considérons que la profession des conseillers agricoles est essentielle dans ce contexte. Malgré le fait que le rôle et l'identité de l'agronome sont en perpétuel changement et que son métier est en constante redéfinition, il reste que ces acteurs se trouvent au cœur de la mise en œuvre d'une agriculture durable.

De là, la pertinence du travail d'équipe et de la collaboration dans ce type d'approche. Blin (1997 : 47) mentionne que « chaque profession désigne socialement la réalisation d'activités spécifiques non réductibles à un poste et à partir desquelles les professionnels se reconnaissent entre eux et se distinguent des autres ». La profession de l'agronome-conseil est tout aussi importante que ce soit dans un contexte d'approches individuelle ou collaborative. Quoi qu'il en soit, l'étude des projets collaboratifs a prouvé dans notre cas qu'ils apportent une nouvelle ouverture professionnelle aux acteurs du territoire et qu'ils obligent une amélioration constante par l'entremise d'un espace de co-construction nécessaire à l'acquisition de nouvelles connaissances agricoles. Cela, dans l'optique de réhabiliter l'environnement et de dynamiser nos régions rurales québécoises.

ANNEXE A

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT



Formulaire d'information et de consentement

Les relations des agronomes-conseils et des agriculteurs dans les approches collaboratives de réhabilitation des agroécosystèmes

IDENTIFICATION

Chercheur responsable du projet :

Caroline Bérubé, candidate à la maîtrise au département de géographie de l'UQAM

Adresse postale: 1255, Saint-Denis Montréal (Québec), H2X 3R9

Pavillon Hubert Aquin, local A-4277

Adresse courriel: berubecaroline.4@gmail.com

Co-directrice(s):

Laurie Guimond, professeure au département de géographie à l'UQAM,

Adresse postale: 1255, Saint-Denis Montréal (Québec), H2X 3R9

Pavillon Hubert Aquin, local A-4130

Numéro de téléphone : (514) 987-3000 poste 4549

Adresse courriel: guimond.laurie@uqam.ca

Julie Ruiz, professeure au département des sciences de l'environnement à l'UQTR

Adresse postale: CP 500, Trois-Rivières (Québec), G9A 5H7

Pavillon Léon Provencher, local 3473

Numéro de téléphone : (819) 376-5011 poste 3676

Adresse courriel: julie.ruiz@uqtr.ca

BUT GÉNÉRAL DU PROJET

En mettant l'accent sur les apprentissages mutuels et le partage des savoirs, les approches collaboratives sont susceptibles de venir bouleverser les liens entre les agronomes-conseils et les agriculteurs. Dans ce contexte, ce projet de recherche propose d'interroger la manière dont les relations entre les agronomes-

conseils et les agriculteurs s'articulent dans la mise en œuvre des approches collaboratives de réhabilitation des agroécosystèmes.

L'objectif de cette recherche est de comprendre l'influence de l'identité professionnelle des agronomesconseils et les représentations sociales que les agriculteurs se font des agronomes-conseils dans la mise en œuvre de deux approches collaboratives de réhabilitation des agroécosystèmes.

PROCÉDURE(S) OU TÂCHES DEMANDÉES AU PARTICIPANT

Votre participation consiste à réaliser une entrevue individuelle au cours de laquelle il vous sera demandé de décrire, entre autres choses, votre expérience en tant que participant au projet d'approche collaborative de réhabilitation des agroécosystèmes dont vous faites partie. Cette entrevue est enregistrée numériquement avec votre permission et prendra environ 1 heure de votre temps. Le lieu et l'heure de l'entrevue sont à convenir avec la personne responsable du projet. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier.

AVANTAGES ET RISQUES

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances par une meilleure compréhension des relations entre les agronomes-conseils et les agriculteurs au sein des approches collaboratives de réhabilitation des agroécosystèmes. Il n'y a pas de risque d'inconfort important associé à votre participation à cette rencontre. Vous devez cependant prendre conscience que certaines questions pourraient raviver des émotions désagréables liées à une expérience de travail que vous avez peut-être mal vécue. Une ressource d'aide appropriée pourra vous être proposée si vous souhaitez discuter de votre situation. Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante sans avoir à vous justifier. Il est de la responsabilité de la chercheuse, de suspendre ou de mettre fin à l'entrevue si cette personne estime que votre bien-être est menacé.

ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels et que seule, la personne responsable du projet et sa direction de recherche auront accès à l'enregistrement de votre entrevue et au contenu de sa transcription. Le matériel de recherche (enregistrement numérique et transcription codée) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé par la personne responsable de la recherche pour la durée totale du projet. Les enregistrements ainsi que les formulaires de consentement seront détruits 5 ans après les dernières publications des résultats de recherche.

PARTICIPATION VOLONTAIRE

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure et que, par ailleurs, vous être libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas, les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que le responsable de la recherche puisse utiliser aux fins de la présente recherche (incluant la publication d'articles, d'un mémoire, d'un essai ou d'une thèse, la présentation des résultats lors de conférences ou de communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

COMPENSATION FINANCIÈRE

Aucune compensation financière n'est liée à votre participation à cette recherche.

DES QUESTIONS SUR LA RECHERCHE OU SUR VOS DROITS?

Vous pouvez contacter la personne responsable du projet pour des questions additionnelles sur le projet. Vous pouvez également discuter avec la direction de recherche des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que personne participant à la recherche. Vous trouverez les coordonnées des deux directrices de recherche dans la section « identification » en haut de ce formulaire.

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé sur le plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPÉ) de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM. Pour toute question ne pouvant être adressée à la direction de recherche ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter la coordonnatrice du CERPÉ, Julie Sergent, au 514 987-3000, poste 3642, ou par courriel à l'adresse suivante : cerpe4@uqam.ca

REMERCIEMENTS

Votre collaboration est importante pour la réalisation de cette recherche et nous tenons à vous en remercier. Les résultats de cette recherche seront publiés dans un mémoire de maîtrise. Si vous le souhaitez, les résultats de la présente recherche vous seront communiqués lorsqu'ils seront disponibles. Le cas échéant, merci de m'indiquer votre adresse courriel ou tout autre moyen de vous rejoindre :

SIGNATURES:

Je reconnais avoir lu le présent formulaire et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que la personne responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme ni justification à donner.

1 / 1	
Signature du participant :	Date :
Nom (lettres moulées) et coordonnées :	
Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques du pr de ma connaissance aux questions posées.	ojet et avoir répondu au meilleur
Signature du chercheur responsable du projet :	Date :
Nom (lettres moulées) et coordonnées :	

Un exemplaire du formulaire d'information et de consentement signé doit être remis au participant.

ANNEXE B

GUIDE D'ENTRETIEN AUPRÈS DES AGRONOMES-CONSEILS

Guide d'entretien semi-dirigé auprès des agronomes-conseils

LES RELATIONS AGRONOMES-CONSEILS - AGRICULTEURS DANS LES APPROCHES COLLABORATIVES DE RÉHABILITATION DES AGROÉCOSYSTÈMES

Recherche financée par le Conseil de recherche en sciences humaines et sociales (CRSH)

Responsable de la recherche : Caroline Bérubé

Département de géographie

Université du Québec à Montréal

SOMMAIRE DES THÈMES

- 0. DÉROULEMENT DE L'ENTRETIEN
- 1. PARCOURS PROFESSIONNEL
- 2. LE MÉTIER
- 3. LES RELATIONS AVEC LES AUTRES
- 4. LES EXPÉRIENCES PASSÉES DE PROJETS COLLABORATIFS DE RÉHABILITATION
- 5. DIFFICULTÉS ET FACTEURS DE RÉUSSITE ANTICIPÉS POUR LE PROJET COLLABORATIF DE RÉHABILITATION (PROJET « » SEULEMENT)
- 6. EFFETS PERCUS DE LA DÉMARCHE COLLABORATIVE
- 7. FIN DE L'ENTRETIEN

OBJET DE RECHERCHE

Éclairer l'identité professionnelle des agronomes-conseils en agroenvironnement en lien avec les évolutions des pratiques de réhabilitation des agroécosystèmes qui sont susceptibles de participer à une redéfinition de ce corps professionnel, en partant des représentations du métier :

- 1. Décrire les composantes de l'identité professionnelle (les manières de définir et de vivre le métier)
- 2. Analyser l'influence mutuelle des pratiques collaboratives de réhabilitation des agroécosystèmes sur cette identité professionnelle

QUESTIONS DE RECHERCHE

- 1. Quelle est l'identité professionnelle des agronomes-conseils ? Et plus spécifiquement des agronomes-conseils en agroenvironnement ?
- 2. De quelle manière les nouvelles pratiques collaboratives de réhabilitation des agroécosystèmes redéfinissent-elles cette identité professionnelle ?
- 3. De quelle manière cette identité professionnelle influence-t-elle les pratiques collaboratives de réhabilitation des agroécosystèmes ?
- 4. De quelle façon les représentations sociales des agriculteurs influencent-elles l'identité professionnelle des agronomes-conseils ?

0. DÉROULEMENT DE L'ENTRETIEN

- A. Présentation de l'intervieweur(e) et contexte
 - Mise en confiance
 - Explication de base sur la recherche, sur l'entretien et son déroulement
 - Faire sentir que la collaboration est essentielle et bien appréciée
- B. Rappel des thèmes de l'entretien

Réalisation de l'entrevue sur le parcours professionnel des agronomes-conseils. Aussi, les relations avec les autres acteurs, les expériences passées de projets collaboratifs de réhabilitation, les difficultés et les facteurs de réussite anticipée pour le projet collaboratif de réhabilitation ainsi que les effets perçus de la démarche collaborative seront couverts.

C. Conditions déontologiques : confidentialité et anonymat

Confidentialité et anonymat assurés : aucune information personnelle ne sera divulguée lors de l'analyse et la diffusion des résultats. Certificat d'éthique de l'UQAM obtenue par Caroline Bérubé, département de géographie.

- D. Déroulement de l'entrevue
 - Questions ouvertes enregistrées
 - · Entrevue semi-dirigée
 - Possibilité d'arrêt de l'enregistrement à la demande de l'interviewé(e)

- E. Réactions/interrogations de l'interviewé(e)
 - · Indiquer aux participants qu'il n'y a pas de « bonne » ou de « mauvaise » réponse
 - · Toute question est bonne à poser si certains termes ne leur sont pas familiers
 - · Leur expérience professionnelle et leur opinion « spontanée » sont ce que nous voulons dégager pour notre analyse.

GUIDE D'ENTRETIEN

THÈME 1 – PARCOURS PROFESSIONNEL

Objectif : Comprendre le parcours professionnel d	du répondant et son cl	hoix pour l'agroenvironnement.
----------------------------------------------------------	------------------------	--------------------------------

Objectif : Comprehense le parcours professionnel du repondant et son choix pour l'agroenvironnement.				
	SOUS-THÈMES	MÉMOS		
	Formation et parcours professionnel, motifs de choix du métier, changement professionnel et raisons des changements	 Depuis combien d'années êtes-vous agronome-conseil ? Avez-vous occupé d'autres professions avant de devenir agronome ? Si oui, lesquelles ? Pourquoi avoir changé ? Avez-vous fait des études ? Si oui, où ? Dans quel domaine ? Quel est votre niveau de scolarité ? Qu'est-ce qui vous a poussé à devenir agronome-conseil ? Avez-vous de la famille en agriculture ? (Famille proche = père, mère, frère, sœur, g-père, g-mère, etc.) Qu'est-ce qui vous pousse maintenant à continuer cette profession ? 		
	Intérêt pour l'agroenvironnement, l'environnement et concordance avec la formation initiale	 6. L'agroenvironnement est-il aujourd'hui votre spécialité? - Qu'est-ce qui vous a poussé vers l'agroenvironnement? 7. Votre formation vous préparait-elle à cette spécialité? - Si non, comment avez-vous développé vos compétences pour donner des conseils dans ce domaine? 		

THÈME 2 – LE MÉTIER

Objectif: Comprendre ce que recouvre le métier d'agronome-conseil pour le répondant (savoir-faire, savoir-être).

SOUS-THÈMES	MÉMOS
Tâches typiques du métier	 8. Décrivez-moi une journée typique de travail pour vous ? Quelles sont vos tâches qui reviennent le plus souvent ? Pouvez-vous me les décrire et me les expliquer ? 9. Rencontrez-vous des difficultés particulières dans votre métier ? Si oui, lesquelles ? Marge de manœuvre avec votre employeur pour réaliser les tâches de l'agronome en lien avec sa déontologie ? 10. Qu'est-ce qui, dans votre métier, vous incite à vous lever tous les matins ?
Les savoirs du métier	11. Identifiez-moi les principales connaissances incontournables dans votre métier.
Les spécificités de l'agronome-conseil en agroenvironnement	 12. Les agronomes-conseils en agroenvironnement occupent-ils une spécialité particulière dans le monde de l'agronomie ? Pourquoi ? Faire ressortir les tâches spécifiques, savoirs spécifiques, relations spécifiques avec les agriculteurs 13. Avez-vous le sentiment d'être reconnu par l'ordre des agronomes ? Pourquoi ?

Les spécificités du métier en lien avec le territoire	14. Est-ce que le rôle de l'agronome-conseil se ressemble selon l'endroit ou la région agricole où l'on travaille ? - Expliquez.
L'image du bon agronome- conseil	*Un agronome-conseil c'est avant tout une personne qui : maîtrise bien les règlements et normes en agriculture Sait guider les agriculteurs pour faire évoluer les pratiques agricoles Sait utiliser des savoir-faire techniques Sait s'engager dans des projets collectifs/collaboratifs Sait être en relation Chercher à évoluer Réfléchis sur ces pratiques et analyse leurs effets Cherche à produire des techniques, outils, pratiques innovantes Réalise les tâches qui lui sont assignées Respecte son code de déontologie Sait s'adapter rapidement aux enjeux de l'agriculture, aux enjeux du territoire, aux enjeux de l'exploitation agricole qu'il conseille 15. Au final, être un bon agronome-conseil, c'est quoi ? 16. Et être un bon agronome-conseil en agroenvironnement, c'est quoi ?

THÈME 3 – LES RELATIONS AVEC LES AUTRES

Objectif: Comprendre comment l'agronome-conseil se définit par rapport, et perçoit, les autres acteurs qu'il côtoie dans sa pratique professionnelle.

sa pra	tique professionnelle.	
	SOUS-THÈMES	MÉMOS
	Les relations avec les agriculteurs	 18. Décrivez-moi une ou deux activités que vous avez réalisées récemment avec les agriculteurs. - Ces réalisations ont-elles été satisfaisantes ou décevantes pour vous ? - Expliquez pourquoi. 19. Lorsque vous évaluez qu'une pratique est bonne pour un agriculteur, comment lui faites-vous part de votre opinion ?
		 20. Quels types de relations entretenez-vous avec les agriculteurs ? - Pourriez-vous me décrire des relations typiques ? 21. Selon vous, quel est le rôle des agronomes-conseils auprès des agriculteurs ?
		 22. Comment voyez-vous votre rôle auprès des agriculteurs? - Un rôle d'expert, d'accompagnateur, de collaborateur? 23. Pour vous, les agriculteurs sont des clients ou des collaborateurs?
		- Pourquoi
		24. Selon vous, qu'est-ce qui permet de développer une relation de confiance avec un agriculteur?
		 Comment obtenez-vous cette confiance ? (Temps, expérience, connaissance, etc.)
		25. Exercez-vous une influence sur les pratiques et les opinions des agriculteurs que vous conseillez ?- Comment ?
		26. Pour vous, que signifie avoir de bonnes relations avec les agriculteurs que vous conseillez ?

	Les relations avec les autres acteurs de la réhabilitation des	27.	Outre les agriculteurs, avec qui avez-vous le plus de liens professionnels ? - Et avec qui dans le domaine de la réhabilitation de l'environnement ? - Quel est le rôle de ces autres acteurs ?
	agroécosystèmes (OBV, MRC, ministère, etc.)	28.	Comment percevez-vous ces autres acteurs ?
		29.	Selon vous, comment ces acteurs vous perçoivent-ils?
		30.	Comment pensez-vous être perçu par les autres agronomes-conseils dans votre milieu ? - Pourquoi ?
		31.	Quelle expertise spécifique apportez-vous par rapport à tous ces autres acteurs ?
		32.	Comment percevez-vous les « vendeurs d'intrants » ? - Est-ce qu'il y a des frictions entre les deux quarts de métier selon vous ? - Comment changer cela ?

THÈME 4 – LES EXPÉRIENCES PASSÉES DE PROJETS COLLABORATIFS DE RÉHABILITATION

_	Objectif : Comprendre l'expérience de l'agronome-conseil dans des projets collaboratifs passés de réhabilitation des agroécosystèmes.			
	SOUS-THÈMES	MÉMOS		
	Principaux enseignements des expériences passées, et intérêt de ce type de projet	 33. Avez-vous par le passé connu des expériences de projets collaboratifs ? Quels étaient-ils ? Comment cela s'était-il passé ? Qu'avez-vous appris de ces projets ? 34. Pensez-vous que ce type de projet est important ? Pourquoi ? 35. Avez-vous un intérêt à prendre part à ces projets collaboratifs ? Quel est votre rôle dans ce genre de projet ? Marge de manœuvre pour y participer par rapport à l'employeur ? 		
	Changement de posture professionnelle	 36. En quoi se distinguent les projets collaboratifs de vos autres activités principales ? 37. Avez-vous l'impression que ce type de projet vous invite à modifier vos pratiques professionnelles ? - De quelle manière ? - Pourquoi ? - Est-ce difficile pour vous ? - Est-ce facile ? - Pourquoi ? 		
	Relations avec les agriculteurs et les autres acteurs	 38. Au sein de projet collaboratif, quels sont vos liens avec les agriculteurs? Les approchez-vous différemment, par exemple quand vous entrez en contact avec eux? Comment cela se passe-t-il? 39. Cherchez-vous à faire participer activement les agriculteurs dans ces projets? Comment vous y prenez-vous? À quel moment du projet avez-vous des liens avec les agriculteurs? Qui conçoit les solutions? Comment clôturez-vous le projet? 40. Impliquez-vous d'autres types d'acteurs dans les projets? Se montrent-ils intéressés? 		

	41.	 Selon vous, est-ce nécessaire ? Utile ? Profitable ? Pourquoi ? Quel est votre apport spécifique au sein des projets collaboratifs par rapport à ces autres acteurs ?
Facteurs de réussite et difficultés rencontrées		Qu'est-ce qu'un projet collaboratif réussi pour vous ? - Quelles sont ces caractéristiques ? - Comment expliquez-vous que celui-ci ait fonctionné ? Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées pour en faire des projets réussis ?
	44.	Quelles sont les principales satisfactions que vous retenez de ces projets collaboratifs ?

THÈME 5 – DIFFICULTÉS ET FACTEURS DE RÉUSSITE ANTICIPÉS POUR LE PROJET COLLABORATIF DE RÉHABILITATION (PROJET « » SEULEMENT)

Objectif : Saisir quels sont les difficultés et les facteurs de réussite que les agronomes-conseils anticipent avant la mise en place de la démarche collaborative de réhabilitation pour le projet « ».		
Cit piac	SOUS-THÈMES	MÉMOS
	Explication du projet collaboratif auquel il prenne part	Explication du projet « <u>» : enjeux, objectif, méthode</u>
	Intérêt	 45. Quel intérêt voyez-vous à ce projet ? 46. Est-ce un projet qui vous apparait important ? En général ? Pour le territoire ? 47. Vous semble-t-il différent des autres projets collaboratifs de réhabilitation auxquels vous avez participé ? Expliquez.
	Difficultés et faisabilité technique et culturelle	 48. Que pensez-vous de la faisabilité de ce projet ? 49. Selon vous, existe-t-il des difficultés potentielles à la réalisation de ce projet ? Si oui, lesquelles ? (faire ressortir aux plans technique ou culturel) Si non, pourquoi ? Quelles sont les principales difficultés que vous voyez pour sa réalisation ? Au plan technique ?
	Facteurs de réussite	50. Quels sont les facteurs de réussite qui vous semblent importants pour ce projet ? Ceux que nous devrions réunir pour que le projet fonctionne ?
	Choix du territoire d'étude et implication des agriculteurs	 51. Compte tenu des difficultés et des facteurs de réussite que vous venez d'identifier, quelles devraient être les caractéristiques du territoire d'étude ? - Avez-vous des territoires d'études potentiels à proposer ? 52. Selon vous, est-ce que les agriculteurs s'impliqueront dans le projet ? - Quel frein devrait-on rencontrer avec les agriculteurs ? - Peut-on les lever ? Comment ?
	Changement dans les pratiques professionnelles	 53. Ce type de projet peut-il être bénéfique pour votre pratique professionnelle ? Que pensez-vous pouvoir en retirer ? 54. Croyez-vous que ce projet vous invite à avoir une nouvelle posture professionnelle ? Quels défis va-t-il poser par rapport à votre travail et vos manières de faire ?

THÈME 6 – EFFETS PERCUS DE LA DÉMARCHE COLLABORATIVE

Objectif: Comprendre comment l'agronome-conseil perçoit les spécificités et les intérêts de la démarche collaborative à laquelle il a participé, ainsi que les changements de posture professionnelle éventuelle que cela nécessite chez lui. **SOUS-THÈMES MÉMOS** Explication du projet collaboratif auguel il »: enjeux, objectif, méthode Explication du projet « prenne part (0) Début du projet 55. Faites-vous partie du projet collaboratif depuis le début de son déploiement ? collaboratif de - Sinon, depuis quand vous y impliquez-vous? 56. Qu'est-ce qui vous a sensibilisé à participer au projet de Intérêts de la démarche 57. Quel intérêt voyez-vous à ce projet ? 58. Vous semble-t-il différent de ce que vous faites d'habitude ? Des autres projets collaboratifs de réhabilitation? Expliquez. 59. Selon vous, qu'est-ce qui fait qu'un agriculteur s'implique ou non dans un nouveau projet collaboratif? (Aspect financier, réglementation, utilité, environnement, crédibilité, autre...) - En général, croyez-vous qu'ils le font pour les bonnes raisons ? 60. Pensez-vous que ce type de projet est important? - Pourquoi? Déroulement du projet 61. Qu'elles sont pour vous, les deux principaux objectifs à atteindre lors de la collaboratif, embûches et mise en application de projets collaboratifs comme celui dont vous prenez réussites part? 62. Existe-t-il des défis spécifiques auxquels vous faites face au sein des projets collaboratifs? Lesquels? Expliquez. 63. Nommez-moi les principaux facteurs de réussite au sein du projet. 64. Ces projets collaboratifs vous procurent-ils de la satisfaction? Pourquoi? Retour sur la structure du 65. Qu'est-ce que vous retirez le plus jusqu'à maintenant de votre participation à projet collaboratif ce projet collaboratif? 66. Croyez-vous que votre collaboration avec tous les acteurs impliqués aura des effets quelconques à long terme sur l'environnement ? 67. Avez-vous appris de nouvelles connaissances en co-réalisant avec les autres acteurs les projets de réhabilitation? - Sur votre métier? - Sur les agriculteurs ? - Sur les autres acteurs impliqués ? - Sur les projets collaboratifs? 68. L'approche d'un projet avec les ateliers de travail qui place l'agriculteur au cœur de la démarche et de la décision, est-elle innovante pour vous ? - Pour quelles raisons ? Perspective d'avenir 69. Selon vous, quels éléments seraient à améliorer dans ce type de projet ? 70. En tant qu'expert dans les milieux ruraux, comment faire face aux nouveaux enjeux agricoles? (automatisation, monoculture, pollution, manque de relève)

- 71. À quoi ressemblait le métier d'agronome-conseil il y a 10 ans ?
 Et aujourd'hui ?
- 72. Selon vous, à quoi ressemblera le métier de l'agronome-conseil en agroenvironnement dans 10 ans ?

THÈME 7 -FIN DE L'ENTRETIEN

Remerciements. Remplir le questionnaire factuel. Demande d'identification d'agronomes-conseils et d'agriculteurs à rencontrer. Rappel du prochain contact et de l'envoi des résultats si demandé.

AGRONOME-CONSEIL

FICHE SYNTHÈSE D'ENTRETIEN

Code de l'interviewé :	LES ÉLÉMENTS MAJEURS OU NOUVEAUX QUE JE RETIENS
No entrevue :	
Date :	1. Parcours professionnel
Période : am pm	
Lieu:	
Durée de l'entrevue : Enregistrée :	2. Le métier
Durée de l'entrevue : Totale :	
Sexe : H F	
Territoire d'étude : □ □ □	3. Les relations avec les autres
Âge: ☐ moins de 20 ans ☐ 20 à 29 ans ☐ 30 à 39 ans ☐ 40 à 49 ans ☐ 50 à 59 ans ☐ 60 ans et plus Informations: ☐ Oui ☐ Non	 Les expériences passées de projets collaboratifs de réhabilitation
	5. Difficultés et facteurs de réussite anticipés pour le projet collaboratif de réhabilitation (projet « » seulement)

6. Effets perçus de la démarche collaborative
Les éléments que m'ont le plus surpris
Les questions qui ont le mieux fonctionné
Les éléments à améliorer dans le guide d'entretien (thèmes, questions, etc.)
Les éléments à améliorer dans la manière de guider l'entrevue

ANNEXE C

GUIDE D'ENTRETIEN AUPRÈS DES PRODUCTEURS AGRICOLES

Guide d'entretien semi-dirigé auprès des agriculteurs

LES RELATIONS AGRONOMES-CONSEILS - AGRICULTEURS DANS LES APPROCHES COLLABORATIVES DE RÉHABILITATION DES AGROÉCOSYSTÈMES

Recherche financée par le Conseil de recherche en sciences humaines et sociales (CRSH)

Responsable de la recherche : Caroline Bérubé

Département de géographie

Université du Québec à Montréal

SOMMAIRE DES THÈMES

- 0. DÉROULEMENT DE L'ENTRETIEN
- 1. PARCOURS PROFESSIONNEL
- 2. LE MÉTIER
- 3. LES RELATIONS AVEC LES AGRONOMES-CONSEILS
- 4. DIFFICULTÉS ET FACTEURS DE RÉUSSITE ANTICIPÉS POUR LE PROJET COLLABORATIF DE RÉHABILITATION (PROJET « » SEULEMENT)
- 5. EFFETS PERÇUS DE LA DÉMARCHE COLLABORATIVE
- 6. FIN DE L'ENTRETIEN

OBJET DE RECHERCHE

Éclairer l'identité professionnelle des agronomes-conseils en agroenvironnement en lien avec les évolutions des pratiques de réhabilitation des agroécosystèmes qui sont susceptibles de participer à une redéfinition de ce corps professionnel, en partant des représentations du métier :

- 1. Décrire les composantes de l'identité professionnelle (les manières de définir et de vivre le métier)
- 2. Analyser l'influence mutuelle des pratiques collaboratives de réhabilitation des agroécosystèmes sur cette identité professionnelle

QUESTIONS DE RECHERCHE

- 1. Quelle est l'identité professionnelle des agronomes-conseils ? Et plus spécifiquement des agronomes-conseils en agroenvironnement ?
- 2. De quelle manière les nouvelles pratiques collaboratives de réhabilitation des agroécosystèmes redéfinissent-elles cette identité professionnelle ?
- 3. De quelle manière cette identité professionnelle influence-t-elle les pratiques collaboratives de réhabilitation des agroécosystèmes ?
- 4. De quelle façon les représentations sociales des agriculteurs influencent-elles l'identité professionnelle des agronomes-conseils ?

0. DÉROULEMENT DE L'ENTRETIEN

- A. Présentation de l'intervieweur(e) et contexte
 - Mise en confiance
 - Explication de base sur la recherche, sur l'entretien et son déroulement
 - Faire sentir que la collaboration est essentielle et bien appréciée
- B. Rappel des thèmes de l'entretien

Réalisation de l'entrevue sur le parcours professionnel des agriculteurs. Aussi, les relations avec leurs agronomes-conseils, les difficultés et les facteurs de réussite anticipée pour le projet collaboratif de réhabilitation ainsi que les effets perçus de la démarche collaborative seront couverts.

C. Conditions déontologiques : confidentialité et anonymat

Confidentialité et anonymat assurés : aucune information personnelle ne sera divulguée lors de l'analyse et la diffusion des résultats. Certificat d'éthique de l'UQAM obtenue par Caroline Bérubé, département de géographie.

- D. Déroulement de l'entrevue
 - · Questions ouvertes enregistrées
 - Entrevue semi-dirigée
 - · Possibilité d'arrêt de l'enregistrement à la demande de l'interviewé(e)
- E. Réactions/interrogations de l'interviewé(e)
 - · Indiquer aux participants qu'il n'y a pas de « bonne » ou de « mauvaise » réponse

- · Toute question est bonne à poser si certains termes ne leur sont pas familiers
- · Leur expérience professionnelle et leur opinion « spontanée » sont ce que nous voulons dégager pour notre analyse.

GUIDE D'ENTRETIEN

THÈME 1 – PARCOURS PROFESSIONNEL

	SOUS-THÈMES	MÉMOS
Formation et parcours professionnel, motifs de choix du métier, changement professionnel	 Depuis combien d'années êtes-vous agriculteur ? Avez-vous occupé d'autres professions avant de devenir agriculteur ? 	
	- Si oui, lesquelles ?	
	et raisons des changements	- Pourquoi avoir changé ?
		3. Avez-vous fait des études ?
cnangements	-Si oui, où ?	
		-Dans quel domaine ?
		-Quel est votre niveau de scolarité ?
		4. Qu'est-ce qui vous a poussé à devenir agriculteur ?
		 Avez-vous de la famille en agriculture ? (Famille proche = père, mère, frère, sœur, g-père, g-mère, etc.)

THÈME 2 – LE MÉTIER

Objectif : Comprendre ce que recouvre le métier d'agriculteur pour le répondant (savoir-faire, savoir-être).			
	SOUS-THÈMES	MÉMOS	
	Tâches typiques du métier	5. Quel est votre type de production agricole ?	
		6. Décrivez-moi une journée typique de travail pour vous ?	
		- Quelles sont vos tâches qui reviennent le plus souvent ?	
		- Pouvez-vous me les décrire et me les expliquer ?	
		7. Rencontrez-vous des difficultés particulières dans votre métier?	
		- Si oui, lesquelles ?	
		8. Qu'est-ce qui, dans votre métier, vous incite à vous lever tous les matins ?	
	Les savoirs du métier	9. Identifiez-moi les principales connaissances importantes dans votre métier.	
	L'image du bon agriculteur	10. Selon vous, que signifie « être un bon agriculteur » ?	

THÈME 3 – LES RELATIONS AVEC LES AGRONOMES-CONSEILS

Objectif: Comprendre comment l'agriculteur se définit par rapport à son agronome-conseil et comment il le perçoit.			
	SOUS-THÈMES	MÉMOS	
	Perception de l'agronome- conseil par l'agriculteur	 11. Depuis combien de temps travaillez-vous avec les agronomes? Quelle était la nature de cette collaboration? Quelle spécialité avai(en)t-il(s)? (Indépendant ou coop?) 12. De quelle manière les agronomes-conseils vous approchent-ils pour vous faire collaborer dans un projet? Comment cela se passe-t-il? 13. Décrivez-moi quelques activités que vous avez réalisées récemment avec les agronomes-conseils. 	

			- Ces réalisations ont-elles été satisfaisantes ou décevantes pour vous ?
			- Expliquez pourquoi.
		14.	Quels types de relations entretenez-vous avec les agronomes-conseils?
			- Pourriez-vous me décrire des relations typiques ?
		15.	Comment voyez-vous votre rôle à vous dans une consultation avec votre
			agronome ?
			- Comme un client ou un collaborateur de l'agronome-conseil ?
		16.	Selon vous, qu'est-ce qui permet de développer une relation de confiance
			avec votre agronome-conseil ?
			- Comment obtenez-vous cette confiance ? (Temps, expérience, connaissance,
			etc.)
		17.	Comment qualifieriez-vous le capital confiance avec votre agronome ? -Faible, moyen ou fort ?
	Les relations avec les	12	Outre les agronomes-conseils, avec qui avez-vous le plus de liens
🔲	autres acteurs de la	10.	professionnels dans le projet de la Montérégie/du Centre-du-Québec ?
	réhabilitation des		professionnels dans le projet de la Monteregle/du centre-du-quebec :
	agroécosystèmes (OBV,	19.	Comment percevez-vous ces autres acteurs ?
	MRC, ministère, etc.)	20.	Selon vous, comment ces acteurs vous perçoivent-ils ?
		21.	Quelle expertise spécifique apportez-vous par rapport à tous ces autres
			acteurs ?
П	Définition et rôle de		*Un agronome-conseil c'est avant tout une personne qui :
	l'agronome auprès de		o maîtrise bien les règlements et normes en agriculture
	l'agriculteur		 Sait guider les agriculteurs pour faire évoluer les pratiques agricoles
			 Sait utiliser des savoir-faire techniques
			 Sait s'engager dans des projets collaboratifs
			 Sait être en relation
			Chercher à évoluer
			 Réfléchis sur ces pratiques et analyse leurs effets
			 Cherche à produire des techniques, outils, pratiques innovantes
			Réalise les tâches qui lui sont assignées
			Respecte son code de déontologie
			 Sait s'adapter rapidement aux enjeux de l'agriculture, aux enjeux du
			territoire, aux enjeux de l'exploitation agricole qu'il conseille
		22.	Pour vous, qu'est-ce qu'un agronome-conseil ?
		23.	Dans l'avenir, à quoi ressemblera le métier d'agronome-conseil ?

THÈME 4 – DIFFICULTÉS ET FACTEURS DE RÉUSSITE ANTICIPÉS POUR LE PROJET COLLABORATIF DE RÉHABILITATION (PROJET « SEULEMENT)

Objectif : Saisir quels sont les difficultés et les facteurs de réussite que les agriculteurs anticipent avant la mise en place de la démarche collaborative de réhabilitation pour le projet « ».			
	SOUS-THÈMES	MÉMOS	
	Explication du projet collaboratif auquel ils prennent part	Explication du projet «	» : enjeux, objectif, méthode
	Intérêt	24. Quel intérêt voyez-vous à ce projet ?	

Difficultés et faisabilité	25.	Que pensez-vous de la faisabilité de ce projet ?	
_	technique et culturelle	26.	Selon vous, existe-t-il des difficultés potentielles à la réalisation du projet ?
			- Si oui, lesquelles ? (faire ressortir aux plans technique ou culturel)
		27.	Si non, pourquoi ? Quelles sont les principales difficultés que vous voyez pour sa réalisation ? Au plan technique ?
	Facteurs de réussite	28.	Quels sont les facteurs de réussite d'un projet comme celui des ?
	Choix du territoire d'étude et implication des acteurs	29.	Compte tenu des difficultés et des facteurs de réussite que vous venez d'identifier, pensez-vous que le territoire choisi est le bon ? - Pourquoi ?
		30.	Selon vous, est-ce que les agriculteurs s'impliqueront dans le projet ?
		31.	Est-ce que ce projet influence votre vision de l'environnement ?

THÈME 5 – EFFETS PERÇUS DE LA DÉMARCHE COLLABORATIVE

Objectif : Comprendre comment l'agriculteur perçoit les spécificités et les intérêts de la démarche collaborative à laquelle il participe, ainsi que leur collaboration avec d'autres acteurs.			
	SOUS-THÈMES	MÉMOS	
	Explication du projet collaboratif auquel il prenne part	Explication du projet « » : enjeux, objectif, méthode	
	Début du projet collaboratif de	 32. Faites-vous partie du projet collaboratif depuis le début de son déploiement ? (Sinon, depuis quand vous y impliquez-vous ? 33. Qu'est-ce qui vous a sensibilisé à participer au projet de ? 	
	Intérêts de la démarche (S)	 34. Quel intérêt voyez-vous à ce projet ? 35. Pensez-vous que ce type de projet est important ? Pourquoi ? 36. Quel est votre rôle dans ce genre de projet ? 	
	Déroulement du projet collaboratif, embûches et réussites	 37. Qu'elles sont pour vous, les deux principaux objectifs à atteindre lors de la mise en application de projets collaboratifs comme celui dont vous prenez part ? 38. Existe-t-il des défis spécifiques auxquels vous faites face au sein des projets collaboratifs ? Lesquels ? Expliquez. 39. Nommez-moi les principaux facteurs de réussite au sein du projet. 40. Ces projets collaboratifs vous procurent-ils de la satisfaction ? Pourquoi ? 	
	Retour sur la structure du projet collaboratif	 41. Qu'est-ce que vous retirez le plus jusqu'à maintenant de votre participation à ce projet collaboratif? 42. Croyez-vous que votre collaboration avec tous les acteurs impliqués aura des effets quelconques à long terme sur l'environnement? 	

			Avez-vous appris de nouvelles connaissances en co-réalisant avec les autres acteurs les projets de réhabilitation ? - Sur votre métier ? - Sur les agronomes ? - Sur les autres acteurs impliqués ? - Sur les projets collaboratifs ? L'approche d'un projet avec les ateliers de travail qui place l'agriculteur au cœur de la démarche et de la décision, est-elle innovante pour vous ? - Pour quelles raisons ?
	Perspective d'avenir	45.	Selon vous, quels éléments seraient à améliorer dans ce type de projet ?
_		46.	En tant qu'expert dans les milieux ruraux, comment faire face aux nouveaux enjeux agricoles ? (automatisation, monoculture, pollution, manque de relève)
		47.	Selon vous, à quoi ressemblera le métier de l'agronome-conseil en agroenvironnement dans 10 ans ?

THÈME 6-FIN DE L'ENTRETIEN

Remerciements. Remplir le questionnaire factuel. Demande d'identification d'agronomes-conseils et d'agriculteurs à rencontrer. Rappel du prochain contact et de l'envoi des résultats si demandé.

AGRICULTEUR

FICHE SYNTHÈSE D'ENTRETIEN

Code de l'interviewé :	LES ÉLÉMENTS MAJEURS OU NOUVEAUX QUE JE RETIENS
No entrevue :	1. Parcours professionnel
Date :	1. I dicours professionner
Période : am pm	
Lieu:	
Durée de l'entrevue : Enregistrée :	
Durée de l'entrevue :	
Totale:	2. Le métier
Sexe : H F	
Territoire d'étude :	
Âge :	
☐ moins de 20 ans ☐ 20 à 29 ans	3. Les relations avec les agronomes-conseils
☐ 30 à 39 ans	
☐ 40 à 49 ans	
☐ 50 à 59 ans	
☐ 60 ans et plus	
Informations :	
□ Oui	
□ Non	
	4. Difficultés et facteurs de réussite anticipés pour le proje

seulement)

collaboratif de réhabilitation (projet «

5. Effets perçus de la démarche collaborative
Les éléments qui m'ont le plus surpris
Les questions qui ont le mieux fonctionné
Les éléments à améliorer dans le guide d'entretien (thèmes, questions, etc.)
Les éléments à améliorer dans la manière de guider l'entrevue

BIBLIOGRAPHIE

- Abric, J.-C. (1987). Coopération, compétition et représentations sociales. Suisse : Éditions DelVal. 229p.
- Abric, J.-C. (2003). *Pratiques sociales et représentations*. Presses universitaires de France (PUF) : 4e Édition : Psychologie sociale, 252p.
- Agranoff, R. (2006). Inside collaborative networks: ten lessons for public managers, *Public Administration Review*, 66, 56–65.
- Agro-ecosystem Health Project (1996). Agroecosystem health. University of Guelph, Guelph, Canada.
- Albaladejo, C. et Casabianca, F. (1995). Une condition préalable à la participation : modifier les représentations des savoirs d'agriculteurs, *Les Cahiers de la Recherche Développement*, 41, 44-57.
- Auricoste, C. *et al.* (2011). Accompagner l'activité agricole dans les territoires : au carrefour entre le développement sectoriel et le développement territorial, *Cahiers Agricultures*, 20, 5, 395-399.
- Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE) (1999). La problématique de la pollution agricole, ses impacts sur la santé des cours d'eau et sur la santé humaine. Québec : Bureau d'audience publique sur l'environnement, Travailde recherche et de synthèse, 75p.
- Bédard, M. (2016). Réflexion sur les perceptions, conceptions, représentations et affections, ou la quadrature des approches qualitatives en géographie, *Cahiers de géographie du Québec*, 60, 171, 531-549.
- Bédard, M. (2017). *Méthodologie et méthodes de la recherche en géographie, GEO8011*, 14e édition revue et augmentée. Montréal : Presse de l'Université du Québec à Montréal, Département de géographie.

- Belley, S. et Gaboury-Bonhomme, M.-È. (2013). Le défi de la coordination et de l'innovation dans les collaborations intersectorielles : Le cas des services conseils agricoles au Québec, *La Revue de l'innovation : La Revue de l'innovation dans le secteur public*, 18, 2, 1-19.
- Belzile, B. (2019). *Histoire des syndicats de gestion agricole*. Québec : Presses de l'Université Laval. 330p.
- Blin, J.-F. (1997). *Représentations, pratiques et identités professionnelles*. Paris : L'Harmattan, collection Action et savoir.
- Brives, H. (2008). L'évolution du conseil agricole et du rôle des chambres d'agriculture, *Pour*, 1, 196-197, 208-219.
- Brunier, S. (2015). Le travail des conseillers agricoles entre prescription technique et mobilisation politique (1950-1990), *Sociologie du travail*, 57, 1, 104-125.
- Brunier, S. et Rémy, J. (2014). Une pastorale oubliée : les conseillers agricoles et le progrès, *Raison Présente*, 1, 189, 21-29.
- Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) (2012). La collaboration interprofessionnelle dans les services-conseils agricoles : Guide pratique pour les intervenants. Québec : ville de Québec. 36p.
- Cerf, M. *et al.* (2010). Vers des systèmes économes en intrants : quelles trajectoires et quel accompagnement pour les producteurs en grandes cultures ? *Innovations Agronomiques*, 8, 105-119.
- Cerf, M., Guillot, M.N. & Olry, P. (2011). Acting as a change agent in supporting sustainable agriculture: How to cope with new professional situation?, *The Journal of Agricultural Education and Extension*, 17, 1, 7-19.
- Chrislip, D.D. (2002). *The Collaborative Leadership Fieldbook*. San Francisco: Jossey-Bass. 304p.
- Clubs-conseils en agroenvironnement (CCAE) (2007). Des services-conseils en agroenvironnement accessibles à tous pour le développement d'une agriculture durable. Québec : ville de Longueuil.
- Compagnone, C. (2011). Quelles formes d'accompagnement des agriculteurs à l'innovation ? *Pour*, 5, 212, 123-128.

- Covabar. Organisme de bassin versant Richelieu/Saint-Laurent (2015). *Plan directeur de l'eau Portrait du bassin versant de la Rivière Richelieu et de la zone Saint-Laurent*. Québec : ville de Beloeil, 77p.
- D'Amour, D., Sicotte, C. et Lévy, R. (1999). L'action collective au sein d'équipes interprofessionnelles dans les services de santé, *Sciences Sociales et Santé*, 17, 3, 67-94.
- Debailleul, G. (1998). Le processus d'intensification de l'agriculture québécoise et ses impacts environnementaux : une rétrospective à méditer, *Vecteur Environnement*, 31, 2, 49-54.
- De Loë, R.C., Murray, D. & Simpson, H.C. (2015). Farmer perspectives on collaborative approaches to governance for water, *Journal of Rural Studies*, 42, 191-205.
- Dubar, C. (2000). La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles. Paris : Armand Colin, collection U (3e éd).
- Eanes, F.R. et al. (2019). Crop advisers as conservation intermediaries: Perceptions and policy implications for relying on nontraditional partners to increase U.S. farmers' adoption of soil and water conservation practices, *Land Use Policy*, 81, 360-370.
- ECCC et MDDELCC (2018). Cartographie de l'occupation du sol des Basses-terres du Saint-Laurent Rapport méthodologique. Québec : Environnement et Changement climatique Canada et ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Plan d'action Saint-Laurent, 48p.
- Faure, G., Desjeux, Y. et Gasselin, P. (2011). Revue bibliographique sur les recherches menées dans le monde sur le conseil en agriculture, *Cahiers Agricultures*, 20, 5, 327-342.
- Faure, G. et Compagnone, C. (2011). Les transformations du conseil face à une nouvelle agriculture, *Cahiers Agricultures*, 20, 5, 321-326.
- Fondation de la faune du Québec (2016). Mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole : Formulaire de demande d'aide. Québec : ville de Drummondville (Non publié).
- Fray, A.-M. et Picouleau, S. (2010). Le diagnostic de l'identité professionnelle : une dimension essentielle pour la qualité au travail, *Management & Avenir*, 8, 38, 72-88.

- Gaboury-Bonhomme, M.-È. (2011). Évolution de la gouvernance et des politiques de services-conseils agricoles au Québec (Canada), *Cahiers Agricultures*, 20, 5, 359-363.
- Gliessman, S.R. (2015). *Agroecology: The ecology of sustainable food systems*, Third Edition. CRC Press, 406p.
- Gohier, C. (2000). *Enseignant-Formateur : la construction de l'identité professionnelle*. Paris : L'Harmattan, Collection Education et formation.
- Groison, V. (2000). *Profil du bassin versant de la rivière Richelieu*. Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (Covabar). Conseil régional en environnement de la Montérégie. 161p.
- Hamel, M. A. & Saindon, G. (2017). Shaping Canadian Agriculture A Reflection on the Future Role of Agronomists in Canadian Agriculture. *Canadian Journal of Plant Science*, 97, 6, 957-963.
- Hejnowicz, A.P., Rudd, M.A. & White, P.C.L. (2016). A survey exploring private farm advisor perspectives of agri-environment schemes: The case of England's Environmental Stewardship program, *Land Use Policy*, 55, 240-256.
- Ibarra, H. (1999). Provisional selves: experimenting with image and identity in professional adaptation, *Administrative Science Quarter*, 144, 4, 764–791.
- Jobin, B. *et al.* (2004). Les paysages agricoles du Québec méridional, *Le Naturaliste Canadien*, 128, 2, 92-98.
- Jodelet, D. (2003). Représentations sociales : un domaine en expansion, dans D. Jodelet (dir.) *Les représentations sociales*, Paris : Presses universitaire de France, p.45-78.
- Klein, J. L. et Lasserre, F. (2016). Le monde dans tous ses États: Une approche géographique, 3^e édition. Québec: Presses de l'Université du Québec. 736p.
- Laflamme, M. (2020). Apports et défis des approches participatives dans les projets collectifs de réhabilitation des agroécosystèmes dans les Basses-terres du Saint-Laurent, mémoire de maîtrise non-publié. Montréal : Université du Québec à Montréal, Département de géographie.

- Lajeunesse, J. (2008). La collaboration interprofessionnelle vers une transformation des pratiques au sein d'un GMF de deuxième vague, mémoire de maîtrise publié. Montréal : Université de Montréal, Département de l'administration de la santé.
- Lamine, C. (2011). Anticiper ou temporiser : injonctions environnementales et recompositions des identités professionnelles en céréaliculture, *Sociologie du travail*, 53, 1, 75-92.
- Lamoureux, S. et Dion, C. (2016). Guide de recommandations Aménagements et pratiques favorisant la protection des oiseaux champêtres. *Regroupement QuébecOiseaux*, Montréal, 198p.
- Laurin, S., Klein, J.-L. et Tardif, C. (2001). Géographie et société : vers une géographie citoyenne. Québec : Presses de l'Université du Québec. 334p.
- Le Roux, S. (2007). La mise en œuvre d'une approche collaborative comme facteur d'innovation dans les PME-PMI, *Marché et Organisations*, 2, 4, 189-208.
- Margerum, R.D. (2008). A typology of collaboration efforts in environmental management, *Environmental Management*, 41, 4, 487-500.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) (2009). Le paysage rural au Québec : Enjeux agricoles et solutions agroforestières. Québec : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Document de réflexion, 137p.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) (2018). *Prime Vert 2018-2023*. Québec : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Partenariat canadien pour l'agriculture, 26p.
- Milot, N. (2009). Institutionnaliser la collaboration : planifier le recours aux approches collaboratives en environnement, *VertigO la revue électronique en sciences de l'environnement*, 9, 1, 1-10.
- Moscovici, S. (1972). *Introduction à la psychologie sociale*. Paris : Librairie Larousse, 325p.
- Namdar-Irani, M. et Sotomayor, O. (2011). Le conseil agricole au Chili face à la diversité des agriculteurs, *Cahiers Agricultures*, 20, 5, 352-358.
- Nettle, R., Crawford, A. & Brightling, P. (2018). How private-sector farm advisors change their practices: An Australian case study, *Journal of Rural Studies*, 58, 20-27.

- Ordre des agronomes du Québec (OAQ) (2016). Référentiel des compétences initiales des agronomes du Québec. Québec : ville de Montréal.
- Ordre des agronomes du Québec (OAQ) (2019). Rapport annuel 2018-2019 de l'Ordre des agronomes du Québec. Québec : ville de Montréal.
- Ordre des agronomes du Québec (OAQ) (2020). *Loi sur les agronomes et actes réservés*, [En ligne], Québec. (https://oaq.qc.ca/la-profession/loi-sur-les-agronomes-et-actes-reserves/). Page consultée le 30 avril 2020.
- Parent, D. (1993). La vulgarisation agricole en images : une analyse selon trois perspectives communicationnelles, *Économie rurale*, 216, 30-36.
- Patoine, M. (2017). Charges de phosphore, d'azote et de matières en suspension à l'embouchure des rivières du Québec 2009 à 2012, Québec : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction générale du suivi de l'état de l'environnement, 25 pages et 11 annexes.
- Petit, S., Compagnone, C., Lémery, B., Kockmann, F. et Moretty, P. (2011). Les chambres d'agriculture françaises face à la marchandisation du conseil aux agriculteurs, *Cahiers Agricultures*, 20, 5, 406-412.
- Prager, K., Reed, M. & Scott, A. (2012). Encouraging collaboration for the provision of ecosystem services at a landscape scale Rethinking agri-environmental payments, *Land Use Policy*, 29, 1, 244-249.
- Primeau, M. (2019). Un seul type d'agronome, *La terre de chez nous*, 16 octobre 2019, (s.p.).
- Québec (2020). Loi sur les agronomes. Québec : Éditeur officiel du Québec, L.R.Q., chapitre A-12.
- Rivaud, A. et Mathé, J. (2011). Les enjeux cognitifs du défi environnemental dans les exploitations agricoles, *Économie rurale*, 3, 323, 21-35.
- Ruiz, J., Dumont, A. et Zingraff, V. (2019). Une méthodologie de cocréation pour renouveler l'action collective : l'adaptation d'un dispositif de laboratoire vivant pour la réhabilitation des agroécosystèmes, in D. Busca & N. Lewis (dir.) *Penser le gouvernement des ressources naturelles*, Québec : Presses de l'Université Laval, p.293-329.

- Ruiz, J. et al. (2015). Les valeurs ajoutées des laboratoires vivants pour la réhabilitation des agroécosystèmes à l'échelle des bassins versants. Communication donnée à la Cité du design à Saint-Étienne en France.
- Ruiz, J. et Domon, G. (2005). Les paysages de l'agriculture en mutation, in P. Poullaouec-Gonidec, G. Domon & S. Paquette (dir.) *Paysages en perspective*, Montréal : Presses de l'université de Montréal, série « Paysages », p.47-97.
- Sainsaulieu, R. (1985). L'identité au travail Les effets culturels de l'organisation. Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- SCIRBI. Société de conservation, d'interprétation et de recherche de Berthier et ses îles (2015). *Rapport annuel 2013-2014*. Québec : La Visitation-de-l'Île Dupas, 29p.
- Statistique Canada (2016). *Basses-terres du fleuve Saint-Laurent*, [En ligne]. Ottawa : Division de la géographie, version mise à jour le 07 octobre 2016. (https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-402-x/2012000/chap/geo/geo02-fra.htm). Page consultée le 23 avril 2020.
- Statistique Canada (2017). Données sur les exploitations et les exploitants agricoles : Le Québec mène dans les productions laitière, acéricole, porcine ainsi que dans celle des fruits, petits fruits et des noix, [En ligne]. Ottawa : version mise à jour le 23 mars 2018. (https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/95-640-x/2016001/article/14804-fra.htm). Page consultée le 24 octobre 2019.
- Sutherland, L.-A. et al. (2013). Considering the source: Commercialisation and trust in agri-environmental information and advisory services in England, *Journal of Environmental Management*, 118, 96-105.
- Vanclay, F. (2004). Social principles for agricultural extension to assist in the promotion of natural resource management, *Australian Journal of Experimental Agriculture*, 44, 3, 213-222.
- Vesterager, J.P. & Lindegaard, K. (2012). The Role of Farm Advisors in Multifunctional Landscapes: A Comparative Study of Three Danish Areas, 1995 and 2008, *Landscape Research*, 37, 6, 673-702.
- Vrain, E. & Lovett, A. (2016). The roles of farm advisors in the uptake of measures for the mitigation of diffuse water pollution, *Land Use Policy*, 54, 413–422.
- Winchester, H.P.M. & Rofe, M.W. (2010). Qualitative research and its place in human geography, in I. Hay (dir.) *Qualitative research methods in human geography*, 3rd ed. Don Mills: Oxford University Press, p.3-25.